

ARCHÉOLOGIE DU MASSIF DES BAUGES DU NÉOLITHIQUE À L'ÂGE DU BRONZE

PIERRE-JÉRÔME REY



RÉSUMÉ

Cet article présente pour la première fois un bilan des connaissances sur le Néolithique et l'âge du Bronze dans le massif des Bauges et ses flancs externes. Quelques sites anciennement fouillés (Saint-Saturnin, grotte à Carret, grotte de Challes) font l'objet d'une mise au point détaillée qui permet de préciser la succession des épisodes d'occupations, l'origine des influences culturelles et parfois d'apporter quelques indications sur leurs fonctions. La révision critique de l'ensemble des informations disponibles permet une cartographie par phases chronologiques des sites et des nombreuses découvertes isolées. Encore extrêmement lacunaires, ces données ne peuvent prétendre refléter avec justesse les grandes tendances de l'occupation humaine. Elles permettent surtout de souligner le potentiel des Bauges pour de futures recherches. L'exploitation des ressources siliceuses, l'essor des pratiques pastorales et ses liens avec les modifications du couvert végétal, les fonctions des grottes ainsi que l'usage fluctuant des sites en position dominante, constituent quelques-unes des thématiques susceptibles d'être explorées avec profit dans les Bauges.

Pierre-Jérôme Rey

Laboratoire EDYTEM, Université de Savoie

MOTS-CLÉS

NÉOLITHIQUE
ÂGE DU BRONZE
OCCUPATION DE LA MONTAGNE
RITES FUNÉRAIRES
SITES DE HAUTEUR
TPOLOGIE DES SITES D'HABITAT

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

REY Pierre-Jérôme,
« Archéologie du massif des Bauges
du Néolithique à l'âge du Bronze »,

Les Dossiers du Musée Savoisien :
Revue numérique [en ligne],
1-2015.

URL :
<http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Cet article a été l'objet d'une communication
aux Journées nationales de l'archéologie 2013
(Chambéry, Université de Savoie,
lundi 10 juin 2013).

*Toutes les photos sont de l'auteur,
sauf mention contraire.*

INTRODUCTION

Le massif des Bauges forme une entité géographique bien caractérisée dans la succession des massifs calcaires subalpins français. Nettement délimité par la vallée de l'Isère, par les cluses de Chambéry et d'Annecy, par le bassin de Rumilly et le cours du Fier, il s'organise en une succession de crêtes grossièrement orientées dans l'axe des plissements alpins. Cette morphologie favorise les circulations nord-sud à travers une série de cols

peu élevés (col de Plainpalais 1 173 m, col des Prés 1 135 m, col du Frêne 950 m, col de Tamié 907 m, col de Chérel 1 495 m, Golet de Doucy 1 329 m, col de La Frasse 1 379 m et col de Leschaux 900 m). La vallée du Chéran, qui s'écoule vers le nord-ouest, constitue le drain principal du massif. La partie occidentale des Bauges, organisée autour de l'ombilic du bassin de Lescheraines, montre des reliefs réguliers, des vallées larges et des sommets

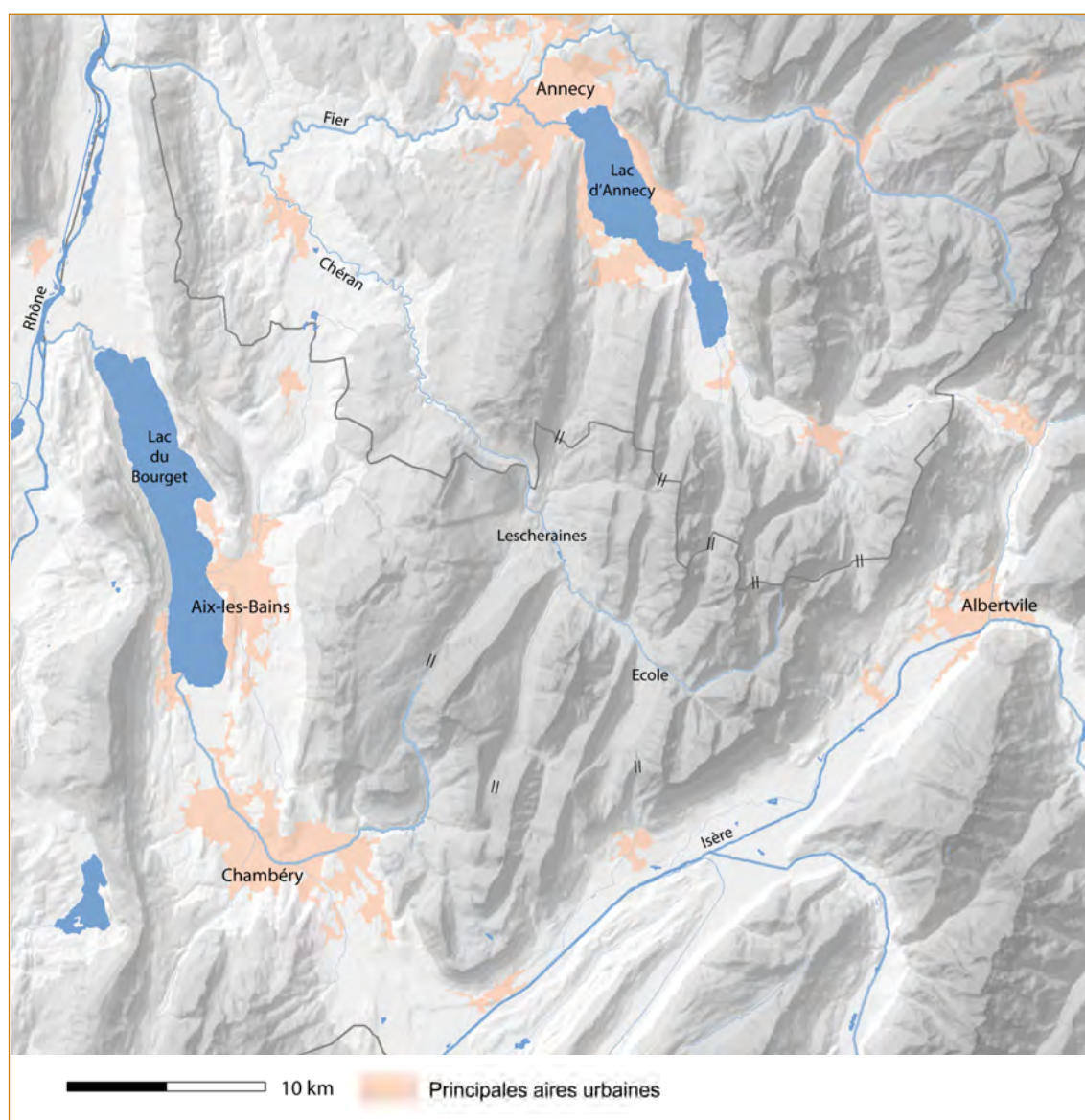


Fig. 1. Carte du massif des Bauges.

qui ne dépassent pas 1 700 m. À l'amont du verrou du Châtelard, la partie orientale se développe autour de l'ombilic d'École – Jarsy. Elle présente des vallons plus resserrés et des crêtes plus hautes, avec plusieurs sommets qui dépassent les 2 100 m. Lors du dernier maximum glaciaire, les Bauges étaient enserrées par le glacier de l'Isère, qui se divisait en deux langues contournant le massif par le nord et le sud¹. Le niveau des glaces atteignait alors 1 500 m d'altitude au niveau d'Albertville et de Faverges et 1 200 m dans la cluse de Chambéry. Les flux glaciaires de Tarentaise s'écoulaient par-dessus les crêtes les plus basses et empruntaient la plupart des cols. La morphologie interne du massif a été principalement marquée par ces diffusions du glacier de l'Isère. L'action des glaciers locaux issus des sommets les plus élevés du massif paraît avoir été nettement plus faible².

Lorsque débute la décrue glaciaire, ces particularités ont permis une libération rapide du bassin de Lescheraines. Il sera désenglacé au plus tard vers 25 000 BP, alors que les deux langues du glacier de l'Isère sont encore présentes en périphérie du massif, à l'emplacement des lacs d'Annecy et du Bourget. Aucune trace d'occupation humaine aussi ancienne n'a encore été retrouvée dans les Bauges, contrairement au Vercors par exemple³. Les premières preuves d'une présence anthropique sont issues des grottes de Bange, qui ont livré des traces de fréquentations répétées à

¹ Coutterand, 2010.

² Doudoux et Nicoud, 1988.

³ Bintz et Millet, 2013.

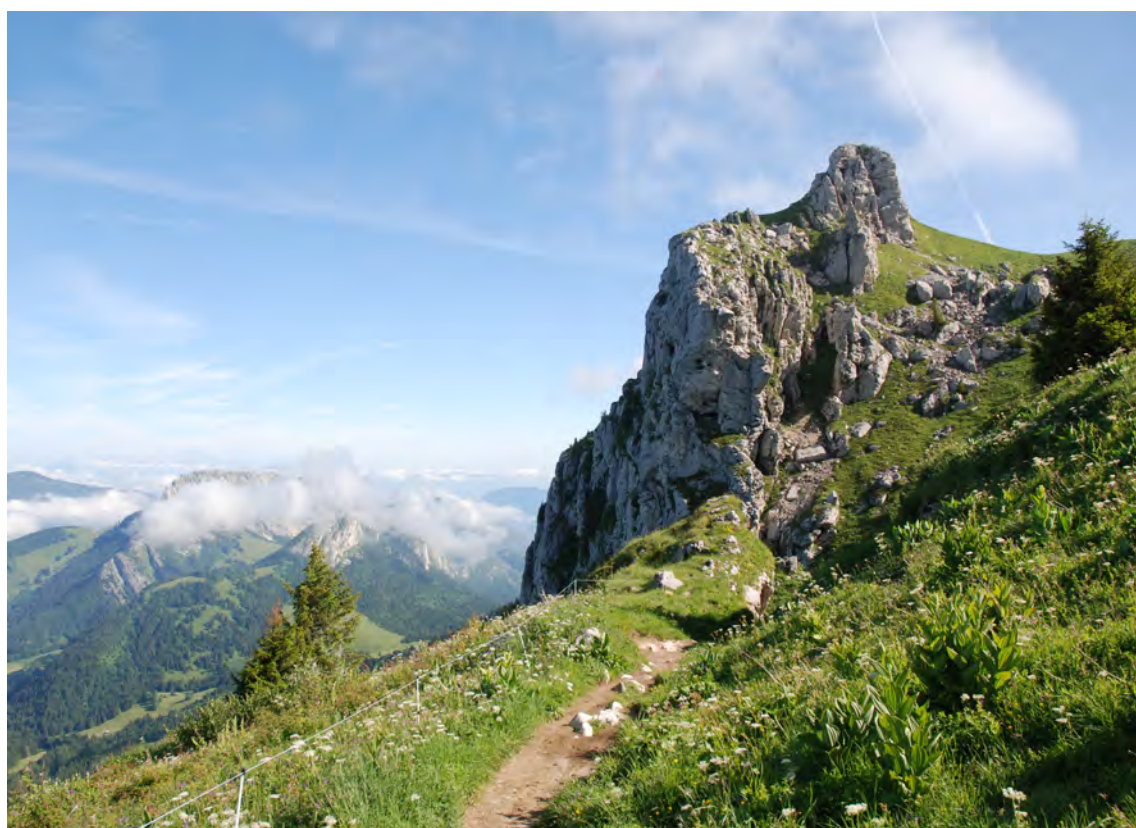


Fig. 2. Ambiance dans la partie orientale du massif. Vue de la Dent des Portes et du Roc des Bœufs.

partir du Magdalénien, vers 12 000 BP. Cependant, aucun autre site n'est actuellement connu avant le début du V^e millénaire avant notre ère, ce qui constitue une singularité par rapport aux massifs subalpins plus méridionaux⁴.

C'est à partir du Néolithique que commencent à se multiplier les témoignages de fréquentation et d'habitats, à l'intérieur du massif des Bauges comme sur les versants externes. Le choix de présenter ici un état des connaissances du début du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze permet de mettre en évidence quelques évolutions dans les modalités d'occupation du territoire. Un travail comparable mériterait bien entendu d'être mené sur l'âge du Fer, l'Antiquité et la période médiévale.

L'espace considéré englobe l'ensemble du massif et de ses piémonts, jusqu'aux fonds de vallée, bien souvent occupés par un cours d'eau (Isère, Leysse, Tillet, Sierroz, Fier, Thiou...). Les stations lacustres de la rive ouest du lac d'Annecy ne peuvent être intégralement présentées ici, mais leur description rapide est indispensable à la bonne perception de l'occupation humaine.

La qualité assez disparate de la documentation a nécessité une révision critique assez poussée. L'inventaire s'appuie sur des travaux synthétiques antérieurs qui ont été actualisés⁵. Les principaux sites fouillés anciennement font l'objet d'un bilan plus détaillé (Saint-Saturnin, grotte à Carret, grotte de Challes, mont Saint-Michel). Les données sont présentées sous forme d'une série de fiches synthétiques listant les principales orientations bibliographiques. Ce travail permet de cartographier les occupations et les indices de site en fonction des contextes d'installation et des grandes phases chronologiques. Quelques éléments de synthèses permettent en conclusion de proposer une série de pistes pour le développement de nouvelles recherches.

⁴ cf. Bintz et Millet, 2013
pour le Vercors ; Bintz (dir.)
1995 pour la Chartreuse.

⁵ Combier, 1972 ; Oberkampf,
1997 et Rey, 1999.



Pl. I. 1 : Aix-les-Bains, lame de hache en bronze (Musée d'Aix-les-Bains).

2 à 11 : Albertville, dépôt d'objets en bronze (Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye sauf le n° 3 : Musée Archéologique de Lyon).

Dessins d'après Combier 1972 pl. 2 à 5bis; sauf les n° 6 et 11 d'après Bocquet et Lebascle, 1976, fig. 5.

INVENTAIRE

I. Aix-les-Bains, sans précision

LAME DE HACHE EN BRONZE

La découverte de divers objets en bronze à proximité d'Aix-les-Bains a été mentionnée à plusieurs reprises au XIX^e siècle. Probablement sans rapport entre eux, ces objets ont été pour la plupart perdus. Seule subsiste aujourd'hui une lame de hache à rebord, de type de Neyruz [pl. I n° I], conservée au Musée d'Aix-les-Bains (n° 958.20.1)⁶. Ce type d'instrument est caractéristique de l'âge du Bronze ancien⁷.

2. Albertville, sans précision

DÉPÔT DE MOBILIER MÉTALLIQUE

DE LA PHASE MOYENNE DU BRONZE FINAL

Un dépôt d'objets en bronze pesant près de 5 kg fut découvert en 1871, dans un champ près d'Albertville. Chantre recense trois fragments de lingots, deux haches à ailerons, cinq faucilles, deux bracelets de section triangulaire et un fragment de pendeloque. Une hache et une faucille ont été acquises par le Musée Archéologique de Lyon. Par la suite la hache a probablement été transférée au Musée Savoisien où elle se trouve aujourd'hui (n° Daisay 4473-43). Les autres objets ont été rachetés par le musée d'Archéologie Nationale (MAN) à Saint-Germain-en-Laye⁸. D'après J. Combier, les objets aujourd'hui conservés sont : une faucille à languette dotée d'un trou de rivet (Musée Archéologique de Lyon, n° V-6-5, pl. I n° 3), une grande faucille à bouton, un fragment de faucille à languette, un fragment de faucille indéterminée, une hache à butée et ailerons médians, un fragment de bracelet de section triangulaire, orné de chevrons, de cercles concentriques et de pointillés, un gros culot de bronze arrondi, trois fragments de lingot bipenne plano-convexe de

type italique, un fragment de lingot indéterminé (MAN Saint-Germain n° 19462 à 19467⁹, pl. I n° 2 et 4-11). Mentionnée dans les inventaires anciens du Musée Savoisien (n° Daisay 4473-43), une seconde hache à ailerons semble avoir disparu. La typologie des faucilles et la hache à ailerons du MAN évoquent la phase moyenne du Bronze final¹⁰. Les bracelets de section triangulaire ne sont pas datés avec une grande précision en Suisse. En France, ils sont caractéristiques de la phase moyenne du Bronze final¹¹. Une analyse plus développée de ce dépôt nécessiterait un bilan critique des publications anciennes et un réexamen des objets qu'il n'a pas été possible de mener dans le cadre de ce travail.

⁶ Combier, 1972, p. 22-23, p. 58 et pl. 2.

⁷ David-Elbiali, 2000.

⁸ Chantre, 1875, pl. XVII, n° 1-5 ; Chantre, 1875-76, vol. 2, p. 90-91 ; Combier, 1972, p. 58-60 et pl. 3-5bis.

⁹ Ces objets correspondent à la description de Chantre mais sont attribués à Saint-Pierre-d'Albigny dans l'inventaire du MAN (Combier, 1972, p. 58-60).

Certains auteurs privilégient cette localisation (Bocquet et Lebascle, 1976). Nous avons choisi de privilégier les indications fournies par Chantre, dont l'ouvrage est plus proche de l'année de la découverte.

¹⁰ Bocquet et Lebascle, 1976, p. 48 et 65 ; David-Elbiali, 2000, p. 134-135 et 258-262.

¹¹ Bocquet et Lebascle, 1976.

3. Allèves, grottes de Bange

CAVITÉ FRÉQUENTÉE DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR AU MOYEN-ÂGE

Dominant la vallée encaissée du Chéran, les grottes de Bange s'ouvrent au-dessus du lieu-dit *Martinod*, sur le versant sud du Semnoz [fig. 3], vers 690 m d'altitude. Orientés à l'ouest, deux porches distants de quelques dizaines de mètres se prolongent par deux galeries, qui se rejoignent pour conduire sur la rive d'un lac souterrain, au terme d'une descente assez forte [fig. 4]. L'entrée sud est relativement réduite mais le porche nord atteint 25 m de largeur et plus de 20 m de longueur. En 1978, des fouilles clandestines, ont motivé une intervention de sauvetage menée par Pierre Persoud en 1979. Elle a été suivie, entre 1985 et 1988, par un petit chantier de fouille programmée, dirigé par Gilbert Pion¹². Le tamisage des sédiments remaniés et la fouille des niveaux préservés ont permis d'identifier de multiples périodes d'occupation : Paléolithique supérieur (Magdalénien avec présence d'un harpon en bois de renne¹³), Épipaléolithique (Azilien), Mésolithique moyen, Néolithique (?), Âge du Bronze ancien et du Bronze final, Hallstatt, Antiquité, Moyen Âge.



Fig. 3. Allèves. Vue du porche nord des grottes de Bange.

Quelques fragments de céramiques découverts hors stratigraphie, présentent une facture qui pourrait évoquer les productions du Néolithique moyen. Deux armatures de flèches en silex taillé, de type triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés, appartiennent à un modèle fréquent au Néolithique final comme au Bronze ancien [pl. 2/A].

Parmi les éléments plus récents, une demi-douzaine de tessons évoquent une phase vraisemblablement assez tardive du Bronze ancien [pl. 2/B]; une trentaine de tessons renvoie à la transition fin du Bronze moyen / début du Bronze final [pl. 2/C et pl. 3/A] et 25 tessons [pl. 3/B] sont attribuables à la phase moyenne du Bronze final (Bronze final 2b)¹⁴.

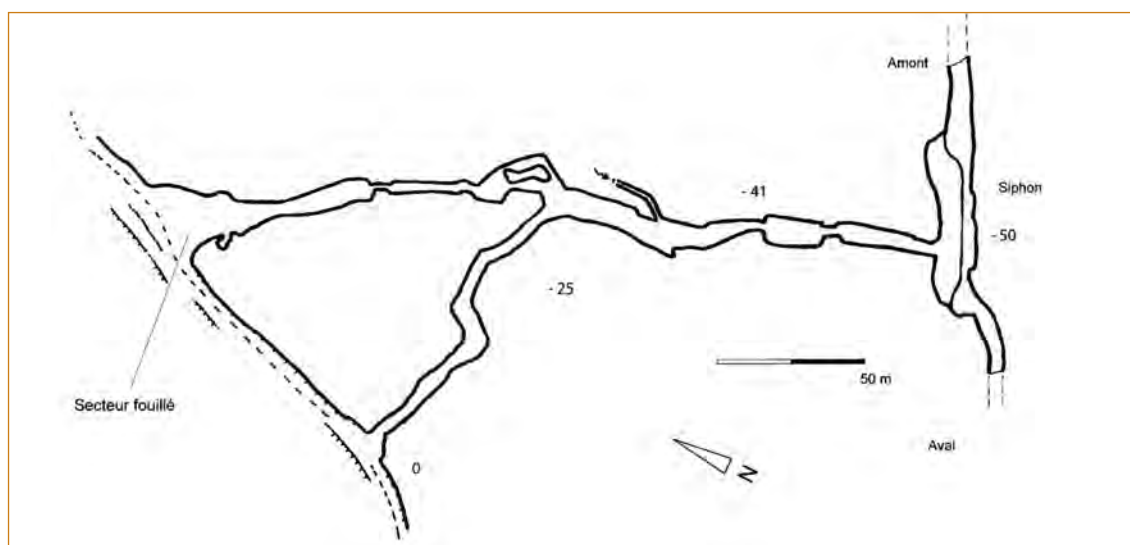
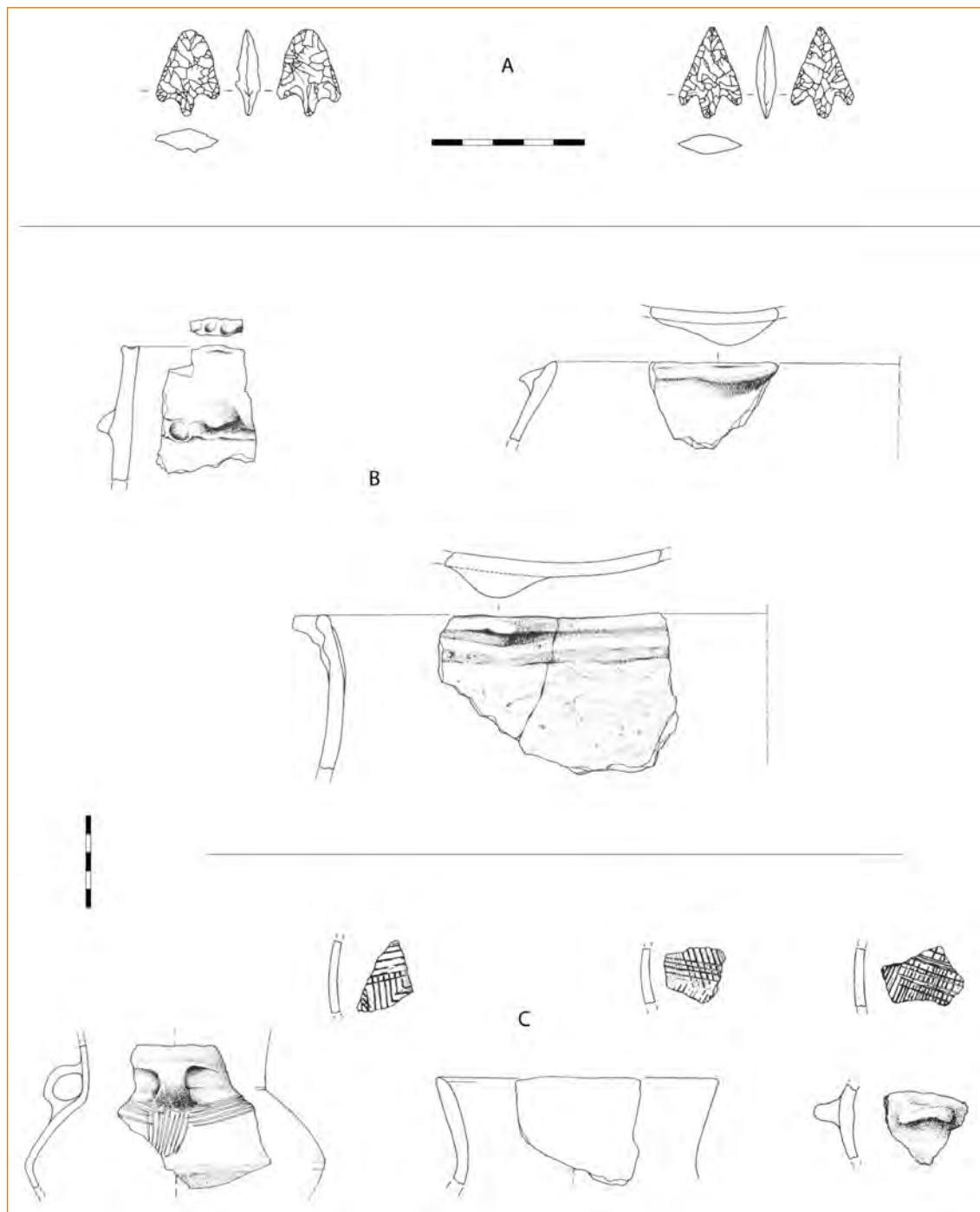


Fig. 4. Allèves. Topographie des grottes de Bange. D'après J.-L. Fantoli, Ettorg, 1996, p. 195.

I2 Persoud, 1979; Combiér,
1980, p. 519; Pion, 1995;
Oberkamp, 1997, p. 67-73;
Pion, 2004.

I3 Pion et Julien, 1986.
I4 Oberkamp, 1997, p. 71-
73.



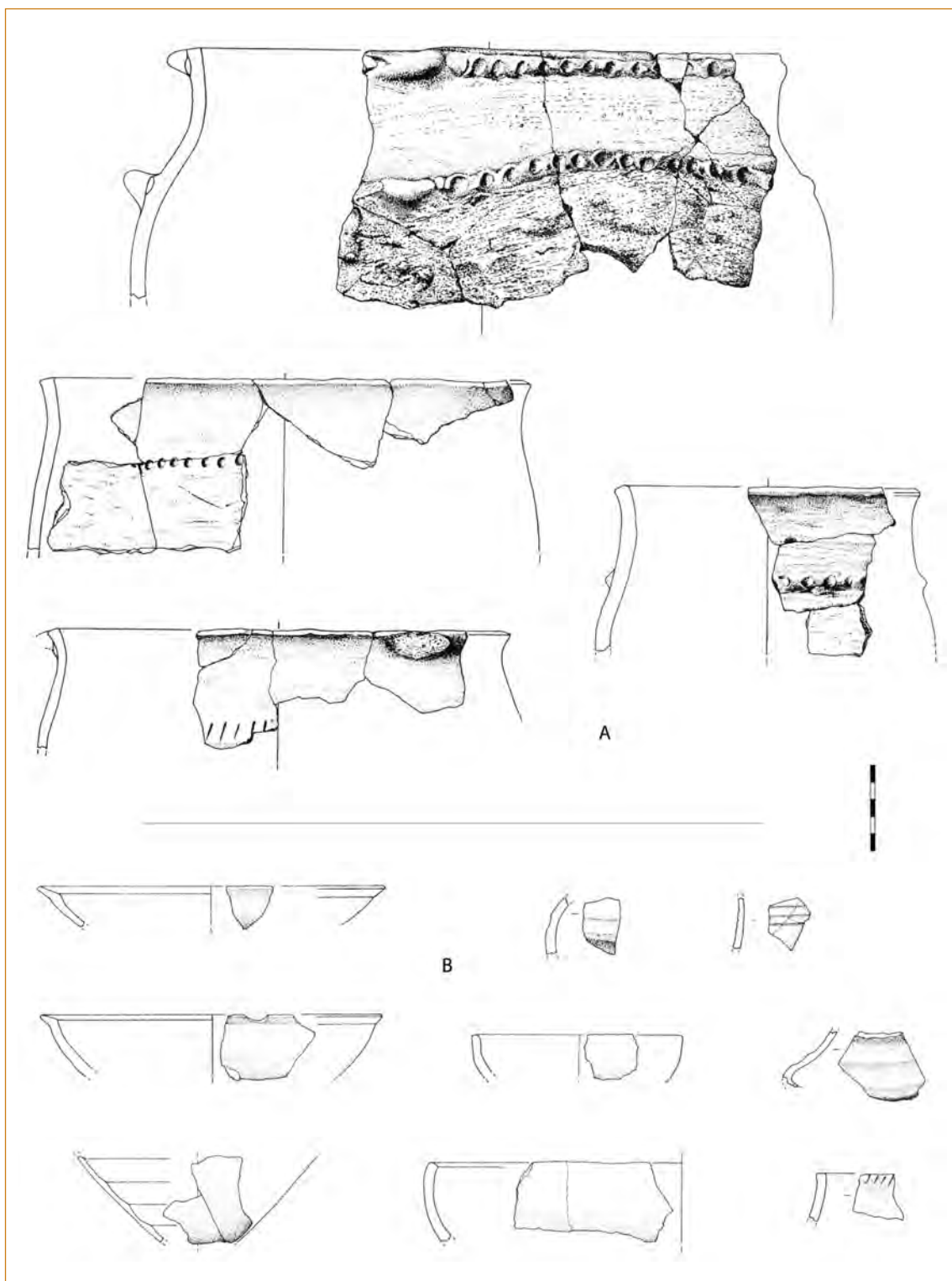
Pl. 2. Allèves, grottes de Bange, fouilles P. Persoud et G. Pion.

A : armatures de flèches du Néolithique final / Bronze Ancien.

B : céramiques du Bronze Ancien.

C : céramiques de la transition Bronze moyen / Bronze final I.

Dessins P.-J. Rey (A) et d'après Oberkamp, 1997 pl. 1-2 (B et C).



Pl. 3. Allèves, grottes de Bange, fouilles P. Persoud et G. Pion.

A : céramiques de la transition Bronze moyen / Bronze final I.

B : céramiques du Bronze final 2b.

Dessins d'après Oberkamp, 1997 pl. 2-4.

4. Allèves, Le Sangle

LAME DE HACHE EN BRONZE

Une hache en bronze a été découverte fortuitement en 1999, dans la pente en-dessous des ruines du Sangle, à 350 m au nord des grottes de Bange. Elle a été donnée au Musée d'Annecy (n° 2000-16) par Denis-Joseph Dagand, le propriétaire du terrain¹⁵. Elle appartient à la catégorie des haches quadrangulaires à corps régulier et ailerons médians courts [pl. 4 n° 1], attribuables à la première moitié du Bronze final (Bronze final I-2a)¹⁶.

5. Annecy, Albigny I

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE ANCIEN

Ce site a été mis en évidence en 2001 lors de la prospection systématique de la plateforme littorale immergée, dirigée par André Marguet du DRASSM¹⁷. Il est constitué de deux lignes parallèles de piquets, implantées à environ deux cents mètres du rivage actuel (profondeur – 1,7 m). Observée sur une douzaine de mètres de longueur, cette structure a été datée en dendrochronologie dans la seconde moitié de l'âge du Bronze ancien (phase d'abattage proposée vers – 1620).

6. Annecy, île des Cygnes

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE FINAL

En 2001, un aménagement littoral très érodé, a été identifié à faible profondeur (– 1,8 m), dans la partie occidentale de la baie d'Annecy, à environ 200 m du rivage actuel [fig. 5], lors de la prospection systématique de la plateforme littorale immergée, dirigée par André Marguet du DRASSM¹⁸. Quelques dizaines de petits pieux sont encore visibles sur une superficie d'environ 350 m². Seize échantillons de chêne issus d'un triangle de 5 m ont permis d'identifier une phase d'abattage vers – 2897. Les rares vestiges découverts lors du dévasage sont cohérents avec cette datation du Néolithique final.

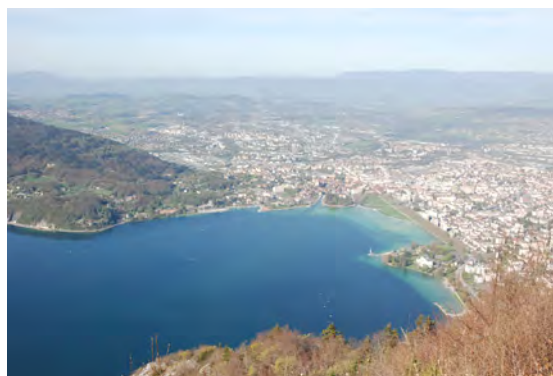


Fig. 5. La baie d'Annecy vue du col des Sauts.

7. Annecy, Le Pâquier

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE FINAL

Localisé à environ 200 m du rivage actuel, dans la partie centrale de la baie d'Annecy [fig. 5], ce site occupe une superficie d'environ 1 200 m². Signalé par Camille Dupont, il a été investigué en 1991 par le CNRAS, puis en 2001 par le DRASSM¹⁹. Des pilotis sans organisation particulière sont visibles entre des accumulations de galets. L'étude dendrochronologique de 28 petits pieux de chêne prélevés dans deux triangles distants d'une dizaine de mètres, a permis d'identifier des phases d'abattage vers – 2870 (secteur est), vers – 2845 et en – 2843 (secteur ouest). Très érodé, le site ne livre plus que des mobiliers lithiques sans lien stratigraphique avec les pieux, mais également attribuables au Néolithique final²⁰. Ce site est classé au titre des Monuments historiques (arrêté du 24 octobre 2011).

¹⁵ Bocquet et Lebasclé, 1999.

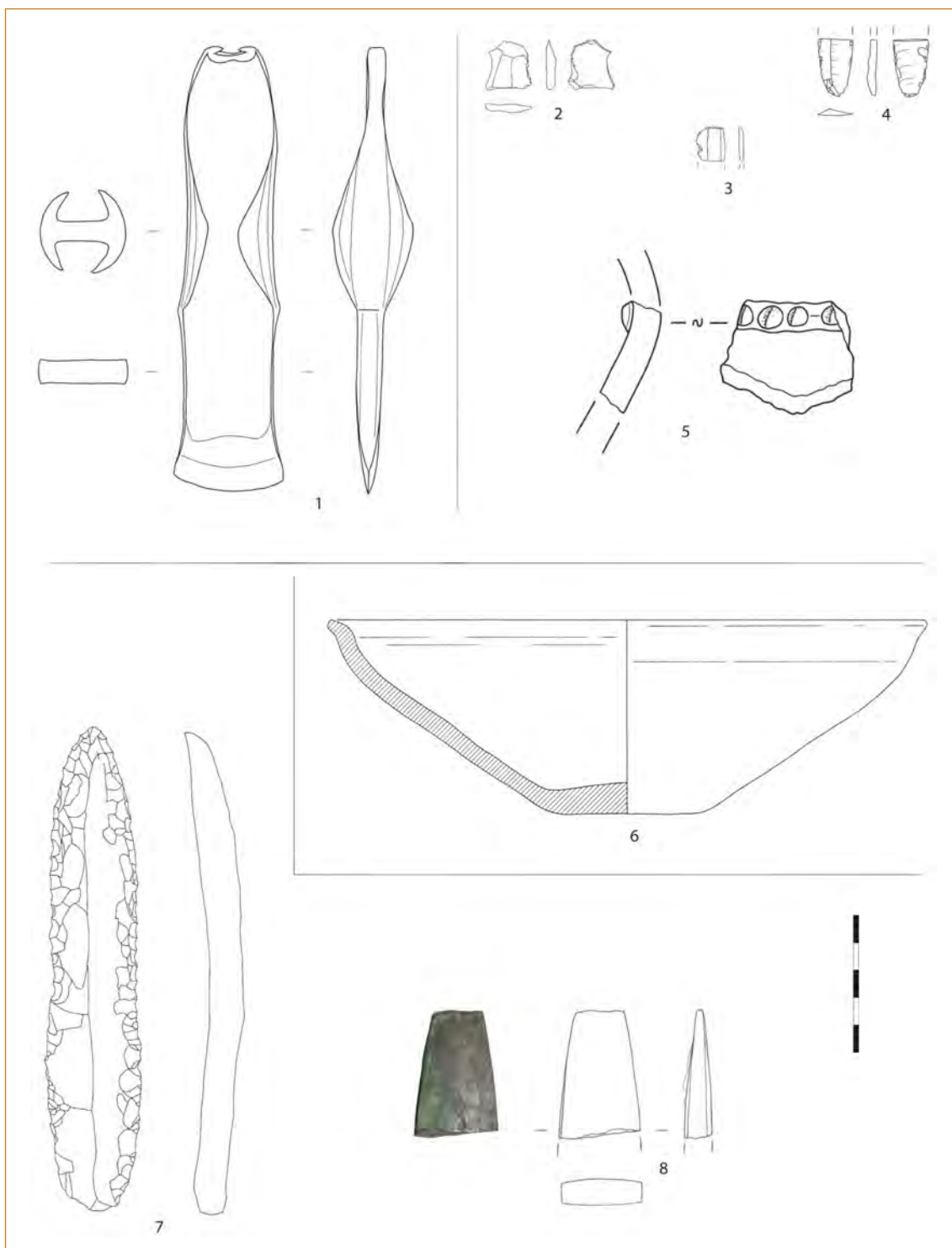
¹⁶ David-Elbiali, 2000, p. 133-134.

¹⁷ Marguet, 2002.

¹⁸ Marguet, 2002.

¹⁹ Marguet, 2002.

²⁰ Rey, 2003.



Pl. 4. 1 : Allèves, Le Sangle, lame de hache en bronze (Musée d'Annecy).

2-5 : Arbin, Mérande, silex taillé et tesson de céramique (n° 2-3 et 5 : sondage R. Chemin 1970, Musée Savoisien ; n° 4 : fouille J. Pernon 1977, Dépôt de fouilles de Bassens).

6 : Arith, Auvent de Pré Rouge, sondage G. Pion.

7-8 : Curienne, grotte de Challes ou grotte des Fées, poignard en silex et fragment de lame de hache en cuivre (n° 7 : fouilles J. Carret, Musée Savoisien ; n° 8 : fouilles P. Morel, collections du Musée Testut Latarjet d'anatomie de Lyon / Société Nationale de Médecine et des Sciences Médicales de Lyon).

Dessins et photographie P.-J. Rey, sauf les n° 1 et 6 : dessins André Marguet.

8. Annecy, Le Port 1 et 2

SITES PALAFITTIQUES DU NÉOLITHIQUE FINAL ET DU BRONZE FINAL

En 1884, lors de dragages du chenal d'entrée du port, le site du Port 1 a livré un abondant mobilier principalement constitué d'industrie lithique, conservé au Musée d'Annecy²¹. Durant l'hiver 1985-86, des prospections subaquatiques ont été menées par le CNRAS sous la direction d'Aimé Bocquet, préalablement à de nouveaux dragages. Des vestiges du Néolithique et de la fin de l'âge du Bronze ont été recueillis épars sur le fond, sans contexte stratigraphique. Deux sondages de 4 m², distants de 150 m, ouverts en rive droite du chenal, n'ont pas révélé de niveaux d'occupation. Par contre, 26 pieux, échantillonnés dans et à proximité des sondages, ont livré des datations de la phase moyenne et tardive de l'âge du Bronze final (abattages de – 1045 à – 867), qui concordent avec la typologie d'une partie des vestiges recueillis sur le fond²². Ce nouveau gisement a été appelé le Port 2.

9. Arbin,

villa gallo-romaine de Mérande

INDICES DU NÉOLITHIQUE ET DE L'ÂGE DU BRONZE

Le Musée Savoisien conserve un lot d'objets étiquetés « Arbin 1970 », qui provient de sondages effectués par René Chemin sur le site de la villa du plateau de Mérande. On y remarque quelques rares éléments antérieurs à l'Antiquité²³. Deux silex taillés évoquent plutôt le Néolithique moyen. Il s'agit d'un fragment de fine lamelle à deux nervures parallèles en silex roux, et d'un éclat de ravivage de nucléus en silex gris à retouche discontinue [pl. 4 n° 2-3]. Un tessou qui porte un cordon digité rapporté, probablement à la base d'un col ouvert [pl. 4 n° 5], est attribuable à l'âge du Bronze

(Bronze final 3). D'après René Chemin²⁴, ces vestiges ont été trouvés à un mètre de profondeur, dans un sondage très proche de la route, dans les tranchées de fondation des murs gallo-romains. Entre 1977 et 1981, la construction d'un lotissement a motivé une fouille de sauvetage réalisée par le Club Archéologique du Lycée Vaugelas, sous la direction de Jacques Pernon. Ces travaux ont permis la découverte, non localisée avec précision, de l'extrémité proximale d'une fine lamelle retouchée en silex blond (Dépôt de fouilles de Bassens, fond Pernon). Son débitage soigné et régulier [pl. 4 n° 4] incite également à la rattacher au Néolithique moyen.

10. Arith, Auvent de Pré Rouge

CAVITÉ FRÉQUENTÉE AU BRONZE FINAL

L'Auvent de Pré Rouge est un porche orienté au nord-est, de 10 m de large, de 10 mètres de long et de 3 mètres de hauteur [fig. 6]. Il se trouve à quelques dizaines de mètres au nord-ouest de la résurgence de Pré Rouge, à 610 m d'altitude, 35 mètres au-dessus de la rive du Chéran.



Fig. 6. Arith, Auvent de Pré Rouge.
Vue d'ensemble du site.

²¹ Le Roux, 1909.

²² Marguet, 1995.

²³ Prieur, 1976, p. 36 ;
Prieur, 1977, p. 120.

²⁴ René Chemin,
information orale.



Fig. 7. Arith, Auvent de Pré Rouge. Topographie du site et localisation de la zone fouillée.

Relevé J.-L. Fantoli et G. Pion.

De 1989 à 1992, un large sondage a été pratiqué sous la direction de Gilbert Pion et Jean-Louis Fantoli au niveau de l'entrée [fig. 7], permettant d'observer deux couches archéologiques contenant des tessons. D'après l'étude des céramiques effectuée par André Marguet, le niveau le plus ancien est daté du bronze final (couche 3) et le plus récent est attribuable à La Tène finale (couche 2)²⁵. Les céramiques issues de la couche 3 forment un petit lot de plus de 5 récipients. On y remarque en particulier, « une jatte basse inornée, à panse convexe faiblement carénée et à rebord à lèvre éversée portant un très léger biseau interne » [pl. 4 n° 6], caractéristique de la phase moyenne du Bronze final (2b/3a)²⁶. Les tessons de la couche 2 appartiennent à plus de 6 récipients en céramiques grises tournées de la fin du second âge du Fer.

Arith, grotte du Grand Gorge

CAVITÉ AVEC INDICES D'OCCUPATIONS

La grotte du Grand Gorge est un porche de 7 mètres de large et de 17 mètres de profondeur, qui s'ouvre à 920 m d'altitude sur le flanc sud de la montagne de Bange, dans l'escarpement qui domine le hameau de Montagny²⁷. Orientée au sud-est, cette cavité est d'un accès relativement malaisé.

Dans les années 1980, des fragments de céramiques non tournées ont été observés par Jean-Louis Fantoli, vers le fond de la grotte. Ils n'ont malheureusement pas été conservés, ce qui ne permet pas de préciser la période d'occupation du site.

²⁵ Ayrolles, 1997, p. 225.

²⁶ Marguet, 1991.

²⁷ Ettorg, 1996, p. 247-255.

11. Bassens, Clos de Bressieux

OCCUPATION DU DÉBUT DU BRONZE FINAL

En 2012, un diagnostic a été conduit par Grégoire Ayala (INRAP) sur une parcelle située au pied des premières pentes des Bauges. Cette opération a permis la mise en évidence d'un niveau d'occupation du Bronze final I comportant des structures fossoyées et un mobilier céramique assez abondant²⁸. Ces observations ont motivé la réalisation d'une fouille préventive durant l'été 2013, sous la direction de Florent Ruzzu (Archeodunum SA). Les résultats de cette intervention sont en cours de publication.



Fig. 8. Chainaz-les-Frasses, lame en silex découverte entre Chez Dupassieux et Les Monts.

12. Bassens,

mairie de la fin du XIX^e siècle

TESSONS DE CÉRAMIQUES

Vers 1868, la construction de la nouvelle mairie de Bassens²⁹ occasionna la découverte d'une couche noire de 1,25 m d'épaisseur, enfouie sous 1,75 m de colluvions. Elle a livré de nombreux vestiges antiques, mais également des fragments de « poterie à pâte rouge grossière, très épaisse, avec mélange de gros sable quartzueux, sans ornement, semblables aux poteries lacustres »³⁰. La présence d'une occupation protohistorique ou néolithique est probable mais la disparition de ces vestiges ne permet pas de préciser la chronologie.

13. Chainaz-les-Frasses,

entre Chez Dupassieux et Les Monts

LAME ET ÉCLATS DE SILEX

Des prospections effectuées dans les années 1970 par Fernand Tavernier, ont permis la découverte d'éclats taillés, d'une possible armature triangulaire assez fruste et d'une belle lame retouchée [fig. 8], sur le flanc est de la colline qui domine le lieu-dit *Chez Dupassieux*³¹. La lame est conservée au Musée d'Annecy. Il s'agit d'une pièce assez épaisse à retouche bilatérale directe, taillée dans un silex zoné dont l'aspect évoque fortement les productions de la région de Forcalquier. Ces caractères permettent de l'attribuer au Néolithique final.

²⁸ Ayala, 2013.

²⁹ Le site se trouve « au bord du chemin qui conduit à La Clusaz et au défilé de Saint-Saturnin, entre la propriété de M. le comte d'Aviernoz, le village de l'église, où était l'ancien prieuré de Bassens, et le mur appelé, dans l'ancien cadastre, *la Cité* » (Fivel, 1869, p. XCI).

³⁰ Fivel, 1869, p. XCI.

³¹ Ruffet, 1972, N890 ; Combier, 1980, p. 521 ; F. Tavernier information orale.

14. Chainaz-les-Frasses, Pré Follet

ÉCLATS DE SILEX

Des éclats de silex taillés ont été ramassés dans les années 1970 par Fernand Tavernier, sur la bordure d'un petit plateau, à 500 m au nord-est du hameau de Pré Follet, non loin de la limite communale³². Ces vestiges n'ont malheureusement pas été conservés.

15. Challes-les-Eaux, Le Brûlin

SITE PERCHÉ OCCUPÉ AU NÉOLITHIQUE ET À L'ÂGE DU BRONZE

Une terrasse structurale large d'une cinquantaine de mètres et longue d'environ 800 m [fig. 9] se développe à la base du versant ouest du mont Saint-Michel, vers 360 m d'altitude. Des vestiges ont été découverts en plusieurs points de cet étroit plateau qui domine la plaine alluviale de Challes d'une soixantaine de mètres.

Historique et localisation des découvertes

En 1929, lors de la construction du captage d'eau, un niveau noir à cailloux épars, interprété alors comme un foyer, fut observé à environ 1,50 m de profondeur³³. À la fin des années 1990, l'érosion du remblai du captage par le passage répété de promeneurs et de vélos a permis à l'auteur de ces lignes de ramasser un petit racloir sur éclat en silex [pl. 5 n° 1] et une vingtaine de tessons de céramiques. On y remarque la présence d'un bord éversé à lèvre impressionnée, d'un fragment de panse doté d'une ligne horizontale d'impressions à l'outil à la base du col et d'un fragment de panse décoré de cannelures circulaires emboîtées [pl. 5 n° 2-4].

³² Combier, 1980, p. 521 ;
F. Tavernier information orale

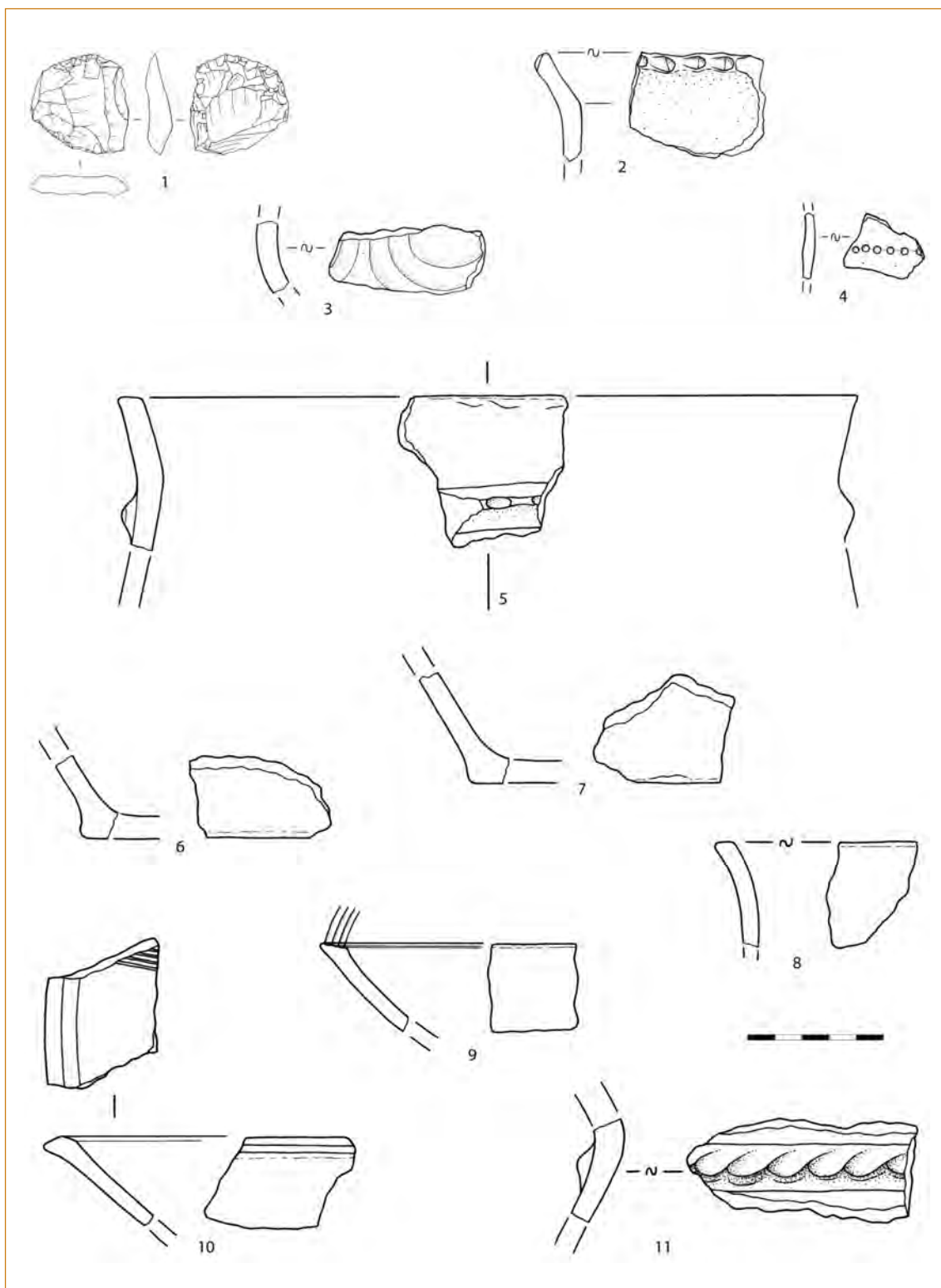
³³ Vincent et Vexenat,
1932, p. 10.

³⁴ Vincent et Vexenat,
1932, p. 10-11 ;
Vincent, 1933, p. 361-362.

³⁵ Brun, documents
non datés, Conservation
départementale
du patrimoine, Chambéry.

Entre 100 et 300 m plus au sud, dans la carrière Jeannet, implantée à la base d'un grand éboulis, des vestiges ont été découverts sous des blocs rocheux, à plusieurs reprises au début des années 1930. Une petite lame de hache en roche verte polie fut trouvée en 1931, puis par la suite une seconde hache polie, un « couteau » ou racloir en silex taillé concrétionné, trois fragments de polissoirs ou de meules en pierre, de nombreux tessons de poteries, parfois ornés de « festons », des ossements d'animaux domestiques, ainsi que des ossements humains nombreux et très fragmentés. Le Dr J. Vincent a pu identifier : 2 fémurs, 2 tibias, un péroné et 2 crânes presque entiers appartenant l'un à un adulte et l'autre à un enfant. Selon J. Vincent ces ossements appartenaient à des individus de petite taille³⁴. Deux « foyers » auraient été découverts à proximité durant la même période. Les vestiges collectés par le docteur Vincent semblent malheureusement perdus aujourd'hui.

En avril 1935, Henri Brun a prospecté ce site qu'il appelle « station du lieu-dit *Le Brûlin* ». Il y a recueilli quelques tessons de « poteries grossières » parfois minces, mais surtout épais et noirâtres³⁵. Le Musée Savoisien à Chambéry conserve aujourd'hui une trentaine de tessons étiquetés « Challes-les-Eaux, collection Brun ». On y remarque deux fragments de fond plat, et un fragment de bord ouvert à lèvre aplatie, doté d'un cordon impressionné horizontal à la base du col [pl. 5 n° 5-8].



Pl. 5. Challes-les-Eaux, Le Brûlin, silex taillé et céramiques du Bronze final
 (n° 1-4: ramassages Rey, Dépôt de fouilles de Bassens; n° 5-8: fouilles anciennes, Musée Savoisien;
 n° 9-11: sondages non autorisés en 1970, Dépôt de fouilles de Bassens, fond Pernon).
 Dessins P.-J. Rey.



Fig. 9. Challes-les-Eaux, Le Brûlin. Aperçu de la partie sud du site qui se présente comme un étroit replat, au pied des pentes raides du Mont Saint-Michel.



Fig. 10. Challes-les-Eaux, Le Brûlin. Vue du mur non daté qui barre l'accès à l'extrémité sud du replat.

En 1970, des sondages non autorisés ont été entrepris à une centaine de mètres au nord du captage, par le foyer des jeunes de Challes-les-Eaux. Ces travaux malheureusement réalisés sans contrôle scientifique ont mis au jour un four à chaux, antique ou médiéval, et quelques tessons protohistoriques, à quelques mètres de cette structure³⁶. Ces fragments de céramiques sont conservés au Dépôt de fouilles de Bassens, dans le fond Pernon. On y relève la présence d'un fragment de coupe à bord segmenté supportant trois fines cannelures [pl. 5 n° 9], d'un fragment de coupe à lèvre facettée, orné sur sa paroi interne d'un panneau de cannelures rayonnantes [pl. 5 n° 10], et d'un fragment de col à inflexion marquée, portant un cordon horizontal orné de pseudo-torsades [pl. 5 n° 11].

Épisodes d'occupations documentés dans le mobilier conservé

La fréquentation du site au Néolithique est attestée par la découverte d'au moins deux haches polies et d'au moins deux outils taillés en silex. Ces éléments sont malheureusement trop peu caractéristiques pour permettre d'en préciser la chronologie.

Les vestiges céramiques à notre disposition contiennent quelques éléments de l'âge du Bronze final. Le tesson orné de cannelures bouclées et emboîtées évoque le Bronze final 2a/2b, alors que le bord aplati ouvert surmontant un cordon digité semble plutôt se rattacher au Bronze final 3b. Enfin les trois éléments typologiques du fond Pernon peuvent aussi bien être attribués à l'extrême fin du Bronze final, qu'à la phase initiale du Premier Fer.

Le site archéologique s'étend probablement sur une grande partie de cette terrasse assez étroite et séparée du fond de vallée par des pentes raides. Il constitue un bel exemple de site perché à flanc de versant. Ce type d'implantation défensive

est caractéristique des vallées des Alpes du Nord, qui présentent généralement des pentes raides et peu de véritables positions dominantes en basse altitude. On remarquera la présence d'un large mur de pierres sèches, fortement arasé, qui barre l'extrémité sud de la terrasse, au niveau de la rupture de pente [fig. 10]. Cette structure n'est actuellement pas datée mais diffère assez nettement de l'aspect et de la disposition d'un soutènement de terrasse agricole. Elle pourrait faire penser à un rempart démantelé.

16. Chambéry-le-Haut, ferme des Combes

DÉPÔT D'ANNEAUX-DISQUES

DU NÉOLITHIQUE ANCIEN / MOYEN

À la fin du XIX^e siècle, cinq bracelets en roche verte polie [fig. 11] ont été découverts réunis et superposés, à 0,70 m de profondeur, en creusant une tranchée dans un champ proche de la ferme des Combes³⁷. Jules Carret, Marie Girod et Laurent Rabut firent immédiatement réaliser un sondage sur le lieu de la découverte, qui permit de recueillir des tessons de poterie noire, à gros dégraissant, aujourd'hui disparus.

Les cinq bracelets sont conservés au Musée Savoisien (n° Daisay 842 à 846). Ils sont constitués d'une roche identique de couleur vert clair à mouchetures grises, dont le polissage donne des surfaces mates. Une analyse par diffraction X a montré qu'il s'agit d'une serpentinite³⁸. Les principaux affleurements de ce type de roche se trouvent dans les Alpes italiennes, mais des gisements plus réduits existent en Savoie, à Bessans en Haute-Maurienne par exemple.

³⁶ Combier, 1977, p. 657.

³⁷ Mugnier, 1883, p. XII-XIII; Rabut, 1883, p. 397-400 et Mugnier, 1885, p. XXVI.

³⁸ Thirault, 2001, p. 263.



Fig. 11. Chambéry-le-Haut, ferme des Combes. Dépôt de cinq anneaux-disques en serpentine.

Photographie Solenne Paul / Musée Savoisien, Département de la Savoie.

De 15 à 16 cm de diamètre externe pour 7 à 7,5 cm de diamètre interne, ces bracelets larges et plats sont épais de 6 à 10 mm. Ils présentent une section en biseau s'amincissant du centre vers l'extérieur. De légères irrégularités de forme témoignent d'un façonnage manuel par taille et bouchardage. Leurs dimensions très comparables pourraient permettre d'envisager qu'il s'agisse des productions successives d'un même artisan. Par leur grande taille et leur aplatissement prononcé, les bracelets de la ferme des Combes entrent dans la catégorie des anneaux-disques.

Les rares exemplaires d'anneaux-disques datés appartiennent tous au Néolithique ancien, avant 4700 av. J.-C. Les exemplaires les plus précoces sont connus en Italie du Nord³⁹. Dans le nord de la France et la Belgique, les anneaux-disques apparaissent à la fin de la phase moyenne du Villeneuve-Saint-Germain / Blicquy et se diffusent considérablement dans la phase récente du Néolithique ancien. Mais des interrogations subsistent et

Nicolas Fromont envisage la possibilité d'une datation plus récente, au début du Néolithique moyen I, pour un groupe de 8 anneaux-disques récemment découvert à Falaise (Calvados), également interprété comme un dépôt⁴⁰.

Les anneaux-disques de Chambéry peuvent donc être attribués à un intervalle chronologique qui comprend le Néolithique ancien et la transition Néolithique ancien / Néolithique moyen I. Ils pourraient être rapprochés des influences de la transition VSG-Cerny qui sont perceptibles dans certains éléments céramiques des sites du défilé de Pierre-Châtel, vers 4600-4400 av. J.-C.⁴¹, et des quelques tessons ornés de décors apparentés à l'Epicardial, découverts sur le site voisin de Saint-Saturnin⁴².

Enfin aucun ossement humain n'était apparemment associé aux anneaux-disques de la ferme des Combes. Il pourrait donc s'agir d'un dépôt non funéraire, témoignant de pratiques d'accumulation liées aux rites religieux et à la reproduction sociale.

Chavanod, bois de Pontverre

LAME DE HACHE POLIE

Le lieu exact de cette découverte mentionnée par Louis Revon⁴³ se trouve vraisemblablement sur la commune voisine de Lovagny (cf. fiche correspondante Lovagny, Pont-Vert).

17. Chignin, grotte de l'Ermite

INDICES D'OCCUPATIONS

La grotte de l'Ermite est une petite cavité orientée à l'ouest, de 4 mètres de large et d'une quarantaine de mètres de longueur, qui s'ouvre vers 1 000 m d'altitude, dans le versant ouest de la crête de Roche Blanche. Son accès ne présente pas de difficulté particulière. Des tessons de poterie grossière et des ossements d'animaux ont été découverts au XIX^e siècle, lors de sondages dans cette grotte⁴⁴. La disparition de ces vestiges ne permet pas de préciser la chronologie des occupations du site.

³⁹ Thirault, 2001 ;

Pétrequin et al., 2012a.

⁴⁰ Fromont, 2010.

⁴¹ Nicod et al., 1998.

⁴² Cf. la fiche de Saint-Saturnin à Saint-Alban-Leysse ; Rey, à paraître.

⁴³ Revon, 1878, p. 20.

⁴⁴ Dumas, 1875, p. XXI.

⁴⁵ Bergeret-Jeannet, 1914, p. 4-5.

⁴⁶ Bergeret-Jeannet, 1914, p. 1-2.

⁴⁷ Thirault, 2004.

⁴⁸ Perrin, 1879, p. 6.

⁴⁹ Perrin, 1902, par exemple.

18. Cléry,

entre le chef-lieu et Le Villard

TOMBE EN COFFRE

Des travaux exécutés au début du XX^e siècle sur le bord du vieux chemin allant « du village d'en haut à la route vicinale de Cléry à Verrens-Arvey », mirent au jour une tombe formée de quatre dalles⁴⁵. « Creusée dans le schiste » et « profonde de 0,85 sur 0,80 m », elle a livré les restes d'un corps inhumé en position accroupie. Les petites dimensions de cette tombe, l'absence de mobilier et surtout la posture repliée du corps évoquent, avec réserves, les tombes en ciste de type Chamblandes, datées du Néolithique moyen I.

19. Cléry, Villardmavin

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

Une petite hache polie « en calcaire » a été découverte en 1907, dans un champ proche du hameau de Villardmavin, à 10 m du chemin conduisant au chef-lieu⁴⁶. Authentifié par les participants au Congrès préhistorique de Chambéry en 1908, cet objet a malheureusement disparu. Il est possible que L. Bergeret-Jeannet se trompe sur la nature de la roche utilisée, car la plupart des outils néolithiques polis sont en roches tenaces dans notre région⁴⁷.

20. Cruet, sans précision

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

Une hache en pierre polie venant de Cruet, don de M. Tiollier de Saint-Pierre, est mentionnée dans le premier inventaire des collections du Musée Savoisien⁴⁸. De manière étonnante, Perrin ne cite plus cette hache dans ses publications ultérieures⁴⁹. Cet objet a disparu.

21. Curienne, grotte de Challes ou grotte des Fées

SITE SÉPULCRAL DU NÉOLITHIQUE FINAL

Cette cavité se présente comme une étroite diacalse, aux parois drapées de coulées de calcite, qui s'ouvre vers 735 m d'altitude dans la partie supérieure très raide du versant ouest du mont Saint-Michel [fig. 12]. La largeur de la galerie dépasse rarement un mètre.

L'entrée originelle était très étroite et peu visible, masquée par des remblais et des éboulis. Lors de la première exploration, elle fut très difficile à franchir, car il fallait s'introduire dans un boyau étroit, long de deux mètres environ, qui descendait puis remontait en V, et qui n'était franchissable qu'en rampant sur le dos. Après ce passage délicat, qui n'existe plus aujourd'hui [fig. 13], le plafond s'élève et permet la station debout. La portion de la cavité accessible sans équipement d'escalade se déploie en deux secteurs inégaux [fig. 14], séparés par une étroiture plus haute que large, que Jules Carret appelait « œil de bœuf » (étroiture 1). Entre l'entrée et cette première étroiture la galerie est légèrement descendante. Elle s'élève ensuite par paliers

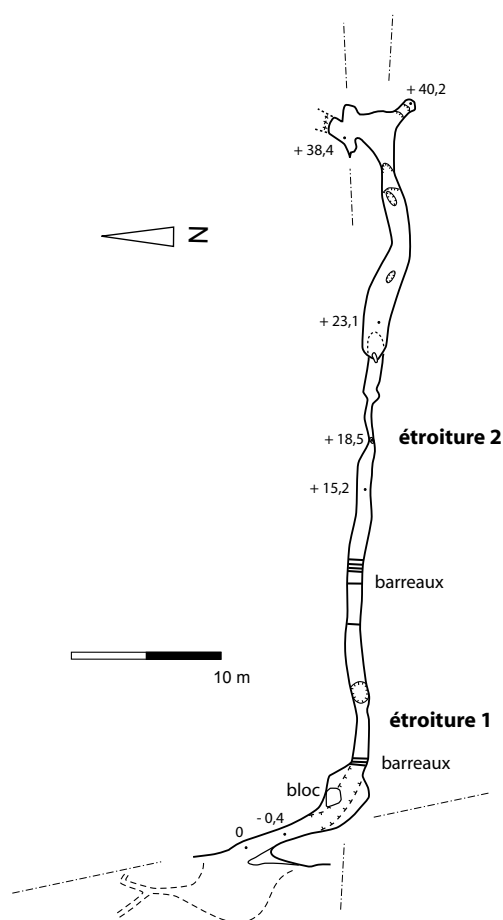


Fig. 14. Curienne, grotte de Challes.

Topographie de la cavité : Jacques Nant
(Spéléo Club de Savoie).



Fig. 12. Curienne. Localisation de la grotte de Challes sur le flanc ouest du Mont Saint-Michel.



Fig. 13. Curienne, grotte de Challes.
Vue de l'entrée de la cavité.



Fig. 15. Curienne, grotte de Challes.
Aperçu de la zone de dépôt des corps,
devant l'étroiture 2.

jusqu'à une plateforme un peu plus large et longue de 4 mètres, qui se termine devant une nouvelle étroiture (étroiture 2), à 35 m de l'entrée [fig. 15]. Cette seconde étroiture a été franchie par Pierre Morel en 1949 au prix d'un élargissement au burin. Elle semble marquer la limite de la zone occupée anciennement car la nouvelle salle ascendante découverte par Morel n'a livré aucun vestige⁵⁰. Le développement total de la cavité atteint 46 m avec un dénivelé positif de 15 m d'après la topographie de Jean-Louis Fantoli. Le niveau de circulation est constitué de blocs rocheux et de dépôts d'argile, coincés dans la diaclase⁵¹. Un affaissement assez large, visible juste après l'étroiture 1, complique le cheminement dans la grotte.

La morphologie naturelle des lieux a été modifiée lors des premières explorations, pour faciliter les circulations, mais aussi en 1914, par des travaux du syndicat d'initiative de Challes, en vue d'une

exploitation touristique du site. À cette occasion, l'entrée a été dégagée, certaines portions de la grotte ont été élargies, des marches ont été creusées dans le roc et des échelons en fer ont été installés⁵².

Historique des recherches

D'après Charles Burdin, la grotte a été découverte vers 1850 par un chasseur. Le curé de Curienne aurait ensuite ramassé le plus d'ossements possible pour leur donner une sépulture chrétienne dans le cimetière paroissial⁵³... En août 1873, la cavité a été visitée par MM. Pétellaz et Bontron de Cham-

⁵⁰ Morel, 1950, p. 90-93.

⁵¹ Morel, 1946a, p. 164-168.

⁵² Vincent, 1922, p. 7-8.

⁵³ Burdin, 1874.



Fig. 16. Curienne, grotte de Challes. À gauche, Pierre Morel devant l'entrée de la grotte en 1943. À droite, retour triomphal après la découverte de nouvelles salles en 1949.

Archives P. Morel, Département d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie, Université Claude Bernard Lyon I.

béry qui en rapportèrent une quarantaine de fragments d'os humains. Début septembre 1873, Jules Carret, Laurent Rabut et Francis Mollard entreprirent une première exploration de la cavité, suivie rapidement de deux autres visites. J. Carret publia très vite une relation détaillée de ces trois explorations qui livrèrent surtout des vestiges humains⁵⁴. D'autres visites plus tardives, en 1874-75⁵⁵, occasionnèrent la découverte de davantage d'ossements, mais aussi de plusieurs objets archéologiques, permettant pour la première fois de dater au moins une partie des inhumations. Mais ces nouveaux résultats n'ont malheureusement jamais été publiés en détail par Carret. Il faut se plonger dans les comptes-rendus de séance de la SSHA et dans les récits de ses collègues (Burdin par exemple) pour trouver quelques informations sur les explorations des années 1874-1875. Comme pour la grotte de la Doria, il semble que J. Carret

ait été assez déçu que le site soit moins ancien qu'espéré. Cela pourrait expliquer qu'il se soit peu intéressé aux résultats des dernières explorations. Les vestiges néolithiques mis au jour vont rester très mal connus, ce qui entraînera un siècle plus tard des confusions dommageables sur l'origine de l'objet le plus spectaculaire.

Le Dr Pierre Morel, médecin à Challes-les-Eaux, a procédé à de nouvelles recherches dans la grotte de Challes, entre 1943 et 1949⁵⁶, en utilisant pour la première fois des équipements de spéléologie [fig. 16]. Le franchissement de l'étranglement 2 n'a pas occasionné de découvertes archéologiques⁵⁷, par

⁵⁴ Carret, 1873d, p. 283-380; Carret, 1874.

⁵⁵ Burdin, 1874; Carret, 1875a, p. VII; Carret, 1875b, p. XV.

⁵⁶ Morel, 1946a, p. 164-168; Morel, 1946b, p. 46-47; Morel, 1950, p. 90-93.

contre les sondages effectués dans la première partie de la cavité ont livré à nouveau des os humains ainsi que deux objets, malheureusement décrits assez sommairement (fragment de hache plate en métal et pendeloque sur fragment de coquillage marin).

Une obturation intentionnelle de l'entrée ?

Le talus qui obstruait l'entrée a été considéré comme un remblai artificiel, à la fois par Carret et par Morel. Lors de la seconde exploration de Carret, plusieurs heures furent consacrées à le déblayer. Constituées de terre, de galets glaciaires, de fragments de concrétions calcaires et de cailloutis cryoclastiques venant de la grotte, ces accumulations de sédiments contenaient des charbons de bois, le tranchant d'une hache en métal, des ossements et des fragments de crânes humains, ainsi qu'une forte proportion d'os d'animaux⁵⁸.

Les ossements

Jules Carret et Pierre Morel étaient médecins. Leurs études assez détaillées des ossements humains⁵⁹ conservent de l'intérêt mais nécessitent un regard critique, car l'anthropologie a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle.

Au total plus de 1 000 fragments d'ossements ont été découverts lors des différentes explorations de la grotte, entre l'entrée et l'étréture 2. Les os d'animaux étaient les moins nombreux et les moins

fragmentés. Localisés surtout à l'entrée de la cavité, il s'agit probablement de rejets de terriers. Les restes humains, étaient par contre particulièrement abondants dans le fond de la grotte, devant l'étréture 2. Carret a publié une étude minutieuse des 660 os ou fragments d'os trouvés en 1873⁶⁰. Sur ce total, une quarantaine de fragments appartenait à des os d'animaux, et 350 éléments d'origine humaine étaient suffisamment bien conservés pour être déterminables. Par la suite en 1874-1875, Carret a encore recueilli 300 ou 400 ossements supplémentaires qui n'ont pas été décrits, à l'exception de deux crânes⁶¹. Enfin P. Morel a collecté 109 ossements humains dans l'ensemble de ses explorations entre 1943 et 1949.

Localisation du dépôt funéraire

J. Carret découvrit des vertèbres en connexion anatomique et un crâne presque complet devant l'étréture 2⁶². À cet endroit les collages entre les fragments d'os étaient plus fréquents. Par la suite, P. Morel a observé que les ossements humains étaient plus nombreux et moins fragmentés dans le fond de la cavité, juste avant l'étréture 2⁶³. Toutes ces observations suggèrent que la petite zone située devant l'étréture 2 constitue vraisemblablement le lieu de dépôt des corps, dont les ossements ont été ensuite progressivement dispersés dans toute la cavité par les animaux et les premiers visiteurs.

57 En septembre 1949, Morel réussit à progresser au-dessus de l'étréture 2. Il déboucha dans une nouvelle salle plus spacieuse dont le sol s'élève rapidement. Après « 70 m d'ascension », la progression s'est arrêtée au pied d'une cheminée infranchissable (Morel, 1950a).

Aucun vestige n'a été découvert dans cette section supérieure de la grotte. La différence entre cette description et la topographie de J.-L. Fantoli (Ettorg, 1996, p. 97), permet de penser que Morel exagère probablement les dimensions de cette nouvelle partie de la cavité.

58 Carret, 1873a, p. XXIII.

59 Carret, 1873d; Morel, 1946c; Morel, 1950, p. 90-93.

60 Carret, 1873d.

61 Mortillet (de), 1874, p. 342; Carret, 1875c, p. XX; Hervé, 1894, p. 404.

62 Carret, 1875a, p. VII; Carret, 1875c, p. XX.

63 Morel, 1946, p. 167.

Nombre d'individus

Pour Carret, le décompte des temporaux droits et des extrémités de fémur gauche indique un nombre minimal d'individus de six. En comparant la morphologie de cinq talus droits et de six talus gauches, il affirme qu'il y avait sept, voire probablement huit individus. En regroupant ses propres découvertes avec les données publiées par J. Carret, Morel conclut au dépôt d'une dizaine de corps au minimum. Compte tenu des nombreuses vicissitudes subies par ce site archéologique depuis sa découverte, ce chiffre est probablement très en-deçà du nombre réel d'inhumés.

Âge et taille des inhumés, premières propositions de datation

Observant de faibles différences de longueur entre les os longs, Carret suppose qu'il ne s'agit que d'individus adultes. En revanche, Morel conclut au dépôt d'au moins 3 individus décédés entre 15 et 25 ans (d'après la présence de plusieurs épiphyses incomplètement synostosées) et de quelques vieillards (en raison de granulations de Pacchioni sur plusieurs pariétaux).

D'après les tables d'Orfila, Carret estime la taille moyenne des individus inhumés au fond de la cavité à 1,43 m. Morel propose de son côté une taille moyenne de 1,50 m à partir de mesures prises sur deux radius.

Carret distingue des caractères archaïques sur les ossements issus du fond de la cavité qui démontrent selon lui la grande ancienneté des premiers inhumés. Il les rapproche des squelettes magdaléniens découverts dans des grottes de Furfooz, en Belgique. À proximité de l'entrée, Carret a toutefois découvert des ossements appartenant à des individus légèrement plus grands, qu'il pense être plus récents. Il conclut donc à deux phases d'occupation de la grotte : tout d'abord des sépultures

d'une population préhistorique, puis une occupation de l'âge du Bronze à laquelle il rattache le fragment de tranchant de hache en métal et les ossements humains de plus grande taille trouvés près de l'entrée. Ces interprétations ont été publiées par Carret avant la découverte de plusieurs objets néolithiques, qu'il ne commentera jamais de manière détaillée.

Morel conteste les conclusions de J. Carret. Pour lui, les ossements n'ont aucune particularité notable, exceptée leur petite taille qu'il attribue à une anomalie familiale ou locale. Il considère donc qu'il n'y a qu'un seul dépôt funéraire, qu'il attribue à l'âge du Bronze en s'appuyant sur la découverte des deux fragments de hache en métal. Il ne semble pas avoir eu connaissance des artefacts néolithiques découverts tardivement par Carret, ni des résultats de l'analyse chimique de l'un des fragments de hache.

On considère aujourd'hui que la forte variabilité morphologique individuelle et inter-populationnelle ne permet pas de proposer des distinctions chronologiques à partir de différences de taille. D'autre part la petite taille des inhumés de la grotte des Fées ne présente rien d'exceptionnel, d'après ce qui est connu actuellement sur la stature des populations néolithiques.

Hypothétiques stigmates de crémation et stries diverses

Pour J. Carret, la majorité des os humains présente des traces de chauffe : exfoliations, tâches noires, marbrures colorées variant du jaune clair au rouge sang foncé⁶⁴. La disparition des vestiges recueillis par Carret ne permet pas de vérifier ces observations. En se basant uniquement sur les teintes décrites, il est simplement possible d'avancer que si les os ont brûlé, c'est à basse température (< 350 °C) et pendant relativement peu de temps.

Cependant, des colorations dues à des infiltrations d'oxydes de fer ou de manganèse peuvent aussi être envisagées. C'était déjà l'opinion de Louis Schaudel qui avait pu examiner les os recueillis par J. Carret⁶⁵.

Par ailleurs, observant la présence de quelques stries anormales sur certains os humains, Carret suppose qu'il s'agit de traces de dents d'animaux et des stries accidentelles liées aux circulations d'eau et aux piétinements plutôt que de traces de découpe⁶⁶.

Quelques ossements issus des recherches de P. Morel sont encore conservés au Musée Testut Latarjet d'anatomie de Lyon. Leur réexamen, par Solenn de Larminat (Université de Paris IV), devrait apporter assez rapidement quelques précisions sur ces questions.

64 Sur la base d'une étude attentive de ces différences de couleur, Carret tente une reconstitution de la position des corps avant crémation (Carret, 1873d). S'il convient de saluer cet essai de restitution des gestes du rituel funéraire, assez novatrice à la fin du XIX^e siècle, ses conclusions ne peuvent plus être retenues à la lumière des connaissances actuelles.

65 Schaudel, 1903, p. 15-19.

66 Ces sages conclusions de J. Carret seront par la suite déformées par plusieurs auteurs, qui affirmeront l'existence de pratiques anthropophagiques sur les individus de la grotte

de Challes (Burdin, 1874; Burlet, 1901, p. 7; Pascalein, 1910, p. 19). Ces assertions, venant d'ailleurs d'auteurs assez éloignés de l'archéologie relèvent du pur fantasme et sont à rejeter.

67 Carret, 1873a, p. XXIII.

68 Carret, 1875e.

69 Il a été acquis par L. Rabut. Sa collection est entrée au British Museum en 1888. Cet objet ne figure plus dans l'inventaire actuel de cette collection, mais de nombreuses pièces non décrites de manière détaillées et non photographiées, semblent avoir perdu leur provenance (cf. site web du British Museum).

70 Morel, 1950, p. 90-93.

Mobilier archéologique

Vers l'entrée :

– Un fragment de tranchant de hache en métal a été découvert dans les remblais du talus lors de la première exploration⁶⁷. Décrit comme « le tiers ou le quart » d'une hache en métal, côté tranchant, il appartiendrait à une hache à ailerons en bronze d'après la première description de Carret. Cependant il semble bien difficile de détecter avec certitude la présence d'ailerons lorsqu'on ne dispose que du tranchant de ce type de hache. Lors d'une mention plus tardive et peu connue de cet objet, Carret indique qu'une analyse par le chimiste L. Didelot a montré qu'il s'agit plutôt de cuivre⁶⁸. Ce fragment de tranchant appartient donc très vraisemblablement à une hache plate. Cet objet a malheureusement disparu⁶⁹. Toujours devant l'entrée, et malgré les terrassements entrepris par le syndicat d'initiative de Challes au début du XX^e siècle, P. Morel put encore observer, à 30 cm de profondeur, de nombreuses « traces de foyers », quelques ossements d'animaux et de petits tessons de céramique non tournée rougeâtre⁷⁰.

Au milieu de la galerie :

– Un fragment de talon de hache en métal. Cet objet est conservé au Musée Testut Latarjet d'anatomie de Lyon [pl. 4 n° 8]. Il s'agit d'un fragment de hache plate, ce qui permet de supposer que l'on se trouve très probablement en présence d'un outil en cuivre et non en bronze comme le pensait Morel. Il est possible que ce talon et le tranchant découvert à l'entrée par Carret, forment les deux moitiés d'un seul et même outil.

Au fond de la cavité, devant l'étroiture 2:

- Un poinçon en os de 8 cm de long.
- Une lame en silex patinée, légèrement courbe, «longue de 15 cm environ», «à deux tranchants» mais «retouchée sur une seule face», fut découverte en avril 1874⁷¹. Cette description correspond parfaitement à la lame en silex entièrement patinée conservée au Musée Savoisien⁷² [pl. 4 n° 7]. Il s'agit d'une grande lame légèrement courbe, à retouche bilatérale directe, de 17,5 cm de longueur, de 30-33 mm de large et de 10-13 mm d'épaisseur. La morphologie générale de cette pièce évoque le débitage pressignien.
- Une pendeloque constituée d'un petit fragment de coquillage marin nacré (genre *Haliotis*), «percé régulièrement de trous»⁷³.

⁷¹ Burdin, 1874 p. 49; Mortillet (de), 1874, p. 342; Carret, 1875a, p. VII; Carret, 1875b, p. XV; Hervé, 1894, p. 404.

⁷² Cette lame déposée au Musée Savoisien a été réattribuée tardivement et sans argumentation particulière à la grotte de la Doria (Combiér, 1963; Bocquet, 1976b; Prieur, 1977). Or les registres manuscrits de J. Carret ne livrent aucune description de la découverte d'un outil aussi spectaculaire. La seule belle lame en silex recueillie dans la grotte à Carret y est décrite comme étant de couleur foncée, ce qui correspond tout à fait à la lame conservée au Musée des Confluences Lyon (cf. notice de la Grotte à Carret).

⁷³ Morel, 1950, p. 90-93.

⁷⁴ Carret, 1875f, p. XLII-XLIII.

⁷⁵ Sauzade, 1983; Sauzade, 2011.

⁷⁶ Gatto, 2013.

Sans précision de localisation:

- Une pendeloque sur canine de suidé a été trouvée lors de la dernière exploration de Carret⁷⁴. «Taillée en forme de croissant», elle était perforée à une extrémité et présentait une rainure longitudinale creusée à partir de cette perforation.
- Parmi les ossements découverts par P. Morel et conservés au Musée Testut Latarjet, on remarque la présence d'un fragment d'une autre grande canine de suidé. Il est malheureusement trop réduit et trop altéré pour que l'on puisse observer d'éventuelles traces de façonnage.

Comparaisons et chronologie des occupations

Si l'on considère que les deux fragments de hache en métal sont en cuivre, on ne dispose plus d'aucun argument pour évoquer une occupation de la grotte à l'âge du Bronze.

Le rite funéraire (inhumations collectives en cavité), la typologie du site (faille étroite difficile d'accès), et la possible condamnation de l'entrée évoquent des pratiques bien documentées dans le Néolithique final méridional⁷⁵. La crémation partielle des ossements humains de la grotte de Challes reste hypothétique, mais on relèvera qu'elle est attestée dans plusieurs sites funéraires du Néolithique final du midi de la France et de la région Rhône-Alpes⁷⁶. Enfin le mobilier réduit (pendeloque sur coquillage perforé, pendeloque sur dent de suidé, poinçon en os, fragments de hache plate en cuivre et grande lame en silex retouchée) découvert au fond de la cavité, dans la zone de dépôt des corps, évoque très clairement les dotations funéraires des sépultures collectives de la fin du Néolithique dans le midi de la France.

La patine qui affecte totalement le poignard en silex ne permet plus de détermination directe de l'origine de la matière première. Par ses dimensions réduites, cette lame de débitage pressignien évoque

toutefois davantage les productions des ateliers de Vassieux-en-Vercors que les lames standards issues des ateliers de la région du Grand-Pressigny⁷⁷. On considère actuellement que les ateliers de taille de Vassieux et de Touraine ont été en activité durant la même période, entre 2800 et 2400 av. JC⁷⁸.

Une lame quasiment identique, en silex de Vassieux, a été découverte dans l'hypogée des Fourneaux à Mours-Saint-Eusèbe (Drôme)⁷⁹, qui contenait 79 corps associés à huit armatures de flèches travaillées à la pression, dont deux pièces de type Sigotier appartenant à la seconde moitié du Néolithique final⁸⁰. En Valais, sur le site du Petit-Chasseur

à Sion, les poignards sont représentés dans les dotations funéraires de la seconde phase d'utilisation du dolmen M XII et de la phase primitive de fonctionnement du dolmen M VI⁸¹.

Les quelques éléments de chronologie actuellement à notre disposition renvoient donc plutôt à la seconde moitié du Néolithique final. Mais l'utilisation des sites sépulcraux néolithiques peut s'étendre sur une longue durée et il n'est donc pas possible aujourd'hui de dater le début des dépôts funéraires dans la grotte de Challes, ni de préciser sa durée réelle d'utilisation.

22. Curienne, mont Saint-Michel

SITE DE HAUTEUR OCCUPÉ AU NÉOLITHIQUE MOYEN ET AU BRONZE FINAL

Culminant à 895 m d'altitude, ce site a été découvert à la fin du XIX^e siècle, à l'extrémité sud du mont Marlaix, à 100 mètres environ de la chapelle Saint-Michel en direction du Nivolet [fig. 17].

⁷⁷ Pelegrin, 1993, p. 4-29; Riche, 1998.

⁷⁸ Riche, 1998, p. 409; Mallet, 1992.

⁷⁹ Brochier *et al.*, 1987; Grunwald *et al.*, 1999.

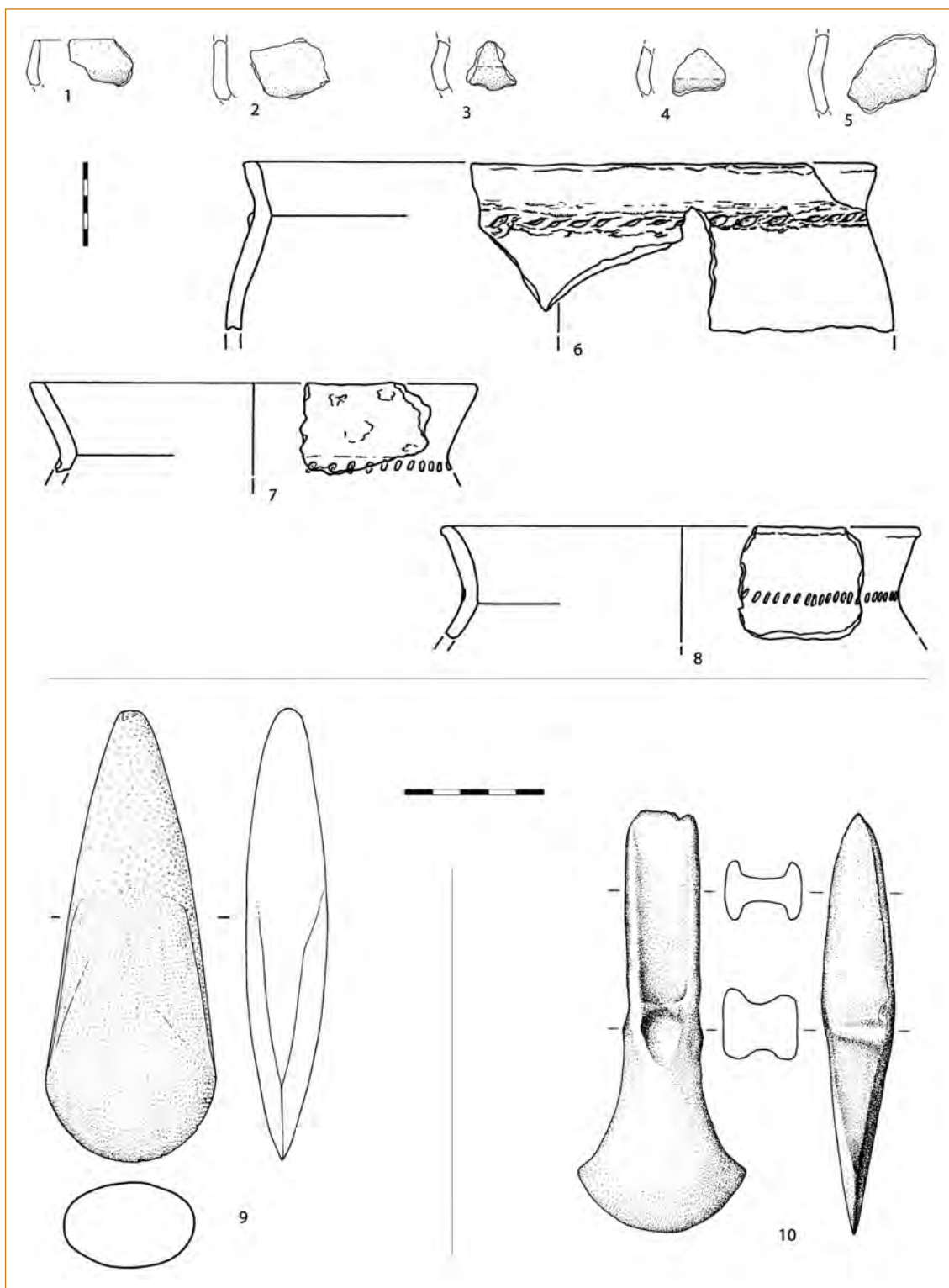
⁸⁰ Durand, 1999.

⁸¹ Favre et Mottet, 1995, p. 113-118; Bocksberger, 1976; Voruz, 1991, p. 124-125.



Fig. 17. Curienne, mont Saint-Michel.

Vue générale du site qui constitue un bel exemple de site de hauteur.



Pl. 6.

1-8: Curienne, mont Saint-Michel, mobilier céramique issu des fouilles anciennes (Musée Savoisien).

9: Doussard, La Serraz, lame de hache en roche polie (Musée d'Annecy).

10: Doussard, près du lac, lame de hache en bronze, objet disparu dessin d'après le moulage conservé au Musée d'Annecy.

Dessins P.-J. Rey (n° 1 à 8), d'après Thirault, 2004 fig. 112 (n° 9) et d'après Oberkampff, 1997 pl. 20 (n° 10).

Historique des recherches

De premières recherches de faible ampleur ont été entreprises en 1873 par Théodore Fivel, Laurent Rabut et Charles Burdin⁸². Par la suite T. Fivel a procédé à de nouvelles investigations, non publiées, qui ont fourni des vestiges et qui auraient permis d'étudier en détail la topographie du site⁸³. D'autres travaux menés au début du XX^e siècle, ne donnèrent lieu qu'à de brèves mentions. Louis Schaudel et Gian-Alberto Blanc ont fouillé le « promontoire barré » du mont Saint-Michel en 1905, et n'auraient recueilli que du mobilier néolithique⁸⁴. De nouvelles fouilles ont été effectuées entre 1907 et 1909 par Hippolyte Müller et G.-A. Blanc, et n'auraient cette fois livré que de la céramique de l'âge du Bronze⁸⁵.

82 Fivel, 1873.

83 Burdin, 1874.

84 Schaudel, 1907, p. 99.

85 Müller, 1910, p. 647.

86 « Le site se présente comme un petit plateau de forme ovale, allongé dans le sens sud-nord, protégé par une ligne d'escarpement. L'accès n'est facile que du côté est. Les restes d'une épaisse muraille en pierre sèche ont été observés tout le long de la crête qui surplombe le chemin d'accès. D'autre part les rochers affleurant sur la crête étaient reliés par des entassements de blocs partout où l'accès était possible. Du côté nord une pente raide mais facilement accessible était entièrement barrée par deux

talus parallèles recouvrant des débris de murailles qui s'en vont de l'est à l'ouest. La fouille du talus qui recouvre la muraille intérieure, a montré qu'elle avait été construite avec un mortier de chaux et de sable, chaque pierre extraite révélant une alvéole de ce mortier. Entre les pierres de la muraille extérieure on a également observé une sorte de mortier assez dégradé. Des fragments de briques ont été retrouvés, certaines sont en argile rouge très fine. » (Burdin, 1874).

87 Vivien, 1896, p. 33-34.

88 Müller, 1910, p. 647.

89 Fivel, 1873, p. XXIII.

90 Burdin, 1874.

91 Rabut, 1888.

92 Prieur, 1971, p. 8 ; Prieur, 1977, p. 22.

La description d'un double rempart maçonné⁸⁶ donnée par C. Burdin, est à prendre avec de grandes réserves car les « oppidums » et leurs retranchements font partie des lieux communs très en vogue à la fin du XIX^e siècle, grande époque de la celtomanie. D'ailleurs la description de ces retranchements sera nettement minorée dans les publications suivantes. Citant des renseignements de André Perrin, J. Vivien ne mentionne plus qu'une seule levée « de pierre et de terre, encore partiellement visible⁸⁷ ». Quelques années plus tard, Müller ne signale lui aussi qu'une seule levée de terre⁸⁸. Cet hypothétique aménagement est bien difficile à discerner aujourd'hui sur le site reconquis par la forêt et les broussailles. Des prospections et des travaux de topographie seraient nécessaires pour tenter d'établir la réalité et l'extension de ce retranchement.

Mobilier archéologique

Une pendeloque en pierre violette, munie d'une perforation et décorée de lignes gravées parallèles a été découverte lors des premières recherches⁸⁹. Lors des sondages de L. Rabut, de nombreux tessons de céramique grossière à pâte micacée ont été découverts, certains portant un cordon torsadé près du bord. Divers objets en bronze ont également été recueillis : une chaînette, un fragment de fibule, une sorte de pendeloque et des perles⁹⁰, ainsi qu'un couteau en bronze⁹¹.

Le Musée Savoisien conserve quelques vestiges provenant des différentes interventions menées sur le site⁹² : 5 petits tessons attribuables au Néolithique ; 2 kg environ de tessons de céramiques protohistoriques ; deux kilos environ de tessons non tournés sans caractères particuliers ; quelques ossements fragmentés ; un petit fragment de tôle en bronze ; une molette en grès.

Datation des occupations

Cinq tessons à carène plus ou moins marquée et à dégraissant fin témoignent d'une probable occupation au Néolithique moyen [pl. 6 n° 1-5]. Quelques fragments de grands récipients à panse renflée et col ouvert, ornés d'un cordon impressionné ou d'une ligne d'impressions à l'outil à la base du col [pl. 6 n° 6-9], montrent l'occupation du site au Bronze final 3b⁹³.

23. Cusy, rive du Chéran

GRANDE LAME DE HACHE POLIE

En 1862, Laurent Rabut signale la présence dans la collection Davat à Aix-les-Bains, d'une hache en roche verte assez sombre, de près de 28,5 cm de longueur, trouvée sur la rive du Chéran près de Cusy⁹⁴. Ses très grandes dimensions évoquent les productions du Néolithique ancien et du début du Néolithique moyen. Cet objet a disparu.

24. Les Déserts, La Labiaz

SÉPULTURES DE PETITE TAILLE ?

Huit à neuf « trous symétriques et carrés, bordés de dalles ou de pierre plates » ont été découverts au début du XX^e siècle, à environ deux mètres de profondeur dans la propriété Carron, à Saint-Jean-d'Arvey, au lieu dit *Labiaz*⁹⁵. Il n'existe malheureusement aucun lieu-dit de ce nom à Saint-Jean-d'Arvey. Par contre, un hameau de la commune voisine des Déserts se nomme La Labiaz et correspond vraisemblablement au site décrit. Ces coffres de pierres mesuraient environ 65 cm de côté d'après R. Carle. La forme et la taille de ces structures pourraient évoquer des sépultures d'enfants ou des tombes néolithiques de type Chamblandes, caractérisées par leurs petites dimensions. La description très sommaire de Carle ne permet aucune certitude sur ces structures énigmatiques.

25. Duingt, Le Roselet

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE FINAL

Cette station littorale est installée sur un haut-fond situé à environ 400 m du rivage actuel. En 1884, le site a été découvert lors de dragages qui livrèrent un abondant mobilier de l'âge du Bronze. En 1995, une intervention dirigée par Yves Billaud a permis de préciser l'emprise du site et de proposer un premier calage chronologique des occupations, qui remontent aux phases moyenne et tardive du Bronze final (abattages de –1058 à –1033 et de –937 à –880)⁹⁶.

26. Duingt, Ruphy

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE FINAL

Implanté sur une avancée de la plateforme immergée, à moins de 200 m au sud du Roselet, ce gisement a fait l'objet d'une opération de topographie et de sondage en 1992, par Yves Billaud. Les mobiliers céramiques et les dates dendrochronologiques (abattages de –892 à –860) montrent une contemporanéité avec la seconde phase d'occupation de la station du Roselet⁹⁷.

⁹³ Ozanne et Vital, 1999, p. 522.

⁹⁴ Rabut, 1862, p. XLVI.

⁹⁵ Carle, 1932, p. XVIII.

⁹⁶ Billaud, 1996 ; Billaud et Marguet, 2007.

⁹⁷ Billaud, 1992 ; Billaud et Marguet, 2007.

27. Doussard, La Serraz

LAME DE HACHE POLIE

Une lame de hache polie en roche verte a été découverte en 1847 sur La Serraz de Doussard, à 60 cm de profondeur⁹⁸. Elle est conservée au Musée d'Annecy (n° 17997-1). Il s'agit d'un outil assez grand (16,5 cm de longueur), de forme triangulaire et de section ovale, à tranchant très convexe et talon subconique [pl. 6 n° 9]. Soigneusement façonnée, cette lame de hache s'apparente au type Bégude⁹⁹, daté du Néolithique ancien ou du début du Néolithique moyen¹⁰⁰.

28. Doussard, près du lac d'Annecy

LAME DE HACHE EN BRONZE DU BRONZE MOYEN

Une lame de hache à talon, en bronze, a été trouvée en 1846 près du lac. L'original a disparu mais on en connaît deux moulages et un dessin de Chantre¹⁰¹. D'après cette illustration, la butée serait perforée, formant une sorte d'anneau latéral. Cette particularité sans comparaison n'est pas visible sur les moulages [pl. 6 n° 10]. Par ses autres caractères, cette hache évoque les haches à talon de type Bingen-Brackwede, surtout répandues dans le Nord de la France et attribuables à la première moitié du Bronze moyen¹⁰².

⁹⁸ Revon, 1878, p. 20, fig. 53.

⁹⁹ Thirault, 2004, p. 190-193.

¹⁰⁰ Pétrequin et al., 2012a.

¹⁰¹ Dict. Arch. de la Gaule, 1875, t. I, p. 351 ; Chantre, 1875-76, p. 52 et pl. VI-2 ; Revon, 1878, p. 34, fig. 129 ; Oberkampf, 1997, p. 109 et pl. 20.

¹⁰² David-Elbiali, 2000, p. 129-130.

¹⁰³ Pillet, 1862, p. CXXI-XXLIV.

¹⁰⁴ Chantre, 1875, pl. XVII, n° 6-8 ; Chantre, 1875-76, vol. 2, p. 91-92 ; Costa de Beauregard et Perrin, 1878, p. 64-65 et pl. XXI ; Combier, 1972, p. 63-66 et pl. 12 ; Bocquet et Lebasclé, 1976, p. 45-46, fig. 3 et 6.

¹⁰⁵ Junghans et al., 1968.

¹⁰⁶ Costa de Beauregard et Perrin, 1878, pl. XXI.

29. Drumettaz-Clarafond,

Clarafond – Les Clefs

DÉPÔT DE MOBILIER MÉTALLIQUE

DE LA PHASE MOYENNE DU BRONZE FINAL

Un dépôt d'objets en bronze a été découvert en 1862, en défrichant un bois, dans un chaos rocheux, à 500 m au nord du hameau de Clarafond, à peu de distance du lieu-dit Les Clefs¹⁰³. Les objets ont été trouvés à 60 cm de profondeur, dans une coupe en céramique. D'après la bibliographie ancienne, l'ensemble se composait de plusieurs fragments de culots métalliques, 5 haches plus ou moins fragmentées, 6 fragments de faucilles, 5 épingles à tête discoïde, une épingle à tête conique, un ciseau à douille, un « fragment de couteau replié en sens inverse et tranchant sur son arrête extérieure » (fragment d'épée pliée ?), au moins deux fragments d'épées, une fusaiole en bronze, un fragment de bracelet décoré, de section triangulaire, un fragment de tige épaisse en bronze¹⁰⁴. Une partie de ces objets est toujours conservée au Musée Savoisien (n° Daisay 4477-48 à 4488-58) et comprend trois têtes d'épingles à large tête discoïde décorée, une épingle à tête conique, 4 fragments de faucille d'un type impossible à préciser, un fragment de tige épaisse à section ovale (de 6 à 8 mm d'épaisseur), un fragment de bracelet de section triangulaire aplatie, orné d'incisions croisées, un fragment de tranchant de hache et plusieurs fragments de culots [pl. 7 n° 1-11]. Au nombre de 17, les fragments de culots ont été analysés dans le cadre du programme SAM¹⁰⁵. Les résultats ont montré qu'il s'agit d'éléments provenant de plusieurs culots différents et non d'un seul objet fragmenté.

Le reste du dépôt de bronzes a intégré la collection Davat à Aix-les-Bains, malheureusement perdue aujourd'hui. Une photographie publiée en 1878 [fig. 18]¹⁰⁶ montre une partie des objets

disparus : un ciseau à douille, une hache à ailerons médians ou subterminaux, dont le talon est cassé, une hache à ailerons rabattus vers le tranchant, deux fragments de faucille à languette, dotée d'une butée dorsale, une fusaïole, deux fragments d'épées et deux épingles à têtes discoïdes. Certaines pièces ont été dessinées d'après cette photo par Aimé Bocquet¹⁰⁷ [pl. 7 n° 12-15].

Les épingles à large tête discoïde peuvent se rencontrer durant presque toute la fin de l'âge du Bronze, sauf au Bronze final 3b¹⁰⁸. La hache à ailerons rabattus vers le tranchant appartient à la variante Ollon du type Tarmassia¹⁰⁹. Ce dernier est attribué à la phase ancienne du Bronze final, alors que la hache à ailerons médians et le bracelet de section triangulaire se rattachent plutôt à la phase moyenne du Bronze final¹¹⁰.

Ces observations permettent de positionner le dépôt de Drumettaz-Clarafond au tout début de la phase moyenne du Bronze final. Il semble donc un peu plus précoce que celui d'Albertville. L'analyse complète de cet ensemble nécessiterait cependant un bilan plus approfondi des publications anciennes et un réexamen des objets, qu'il n'a pas été possible de mener ici.

¹⁰⁷ Bocquet et Lebasclé, 1976, fig. 3 et 6. Bocquet et Lebasclé figurent également un grand fragment de bracelet de section demi-ronde gravé de motifs arciformes (Bocquet et Lebasclé, 1976, fig. 3 n° 20) qui n'apparaît pas sur la photographie de Costa de Beauregard et Perrin. Il s'agit vraisemblablement

d'une erreur d'attribution.

En l'absence d'autre argument sur l'origine de cet objet, il ne peut être rattaché au dépôt de Drumettaz-Clarafond.

¹⁰⁸ David-Elbiali, 2000, p. 193-194.

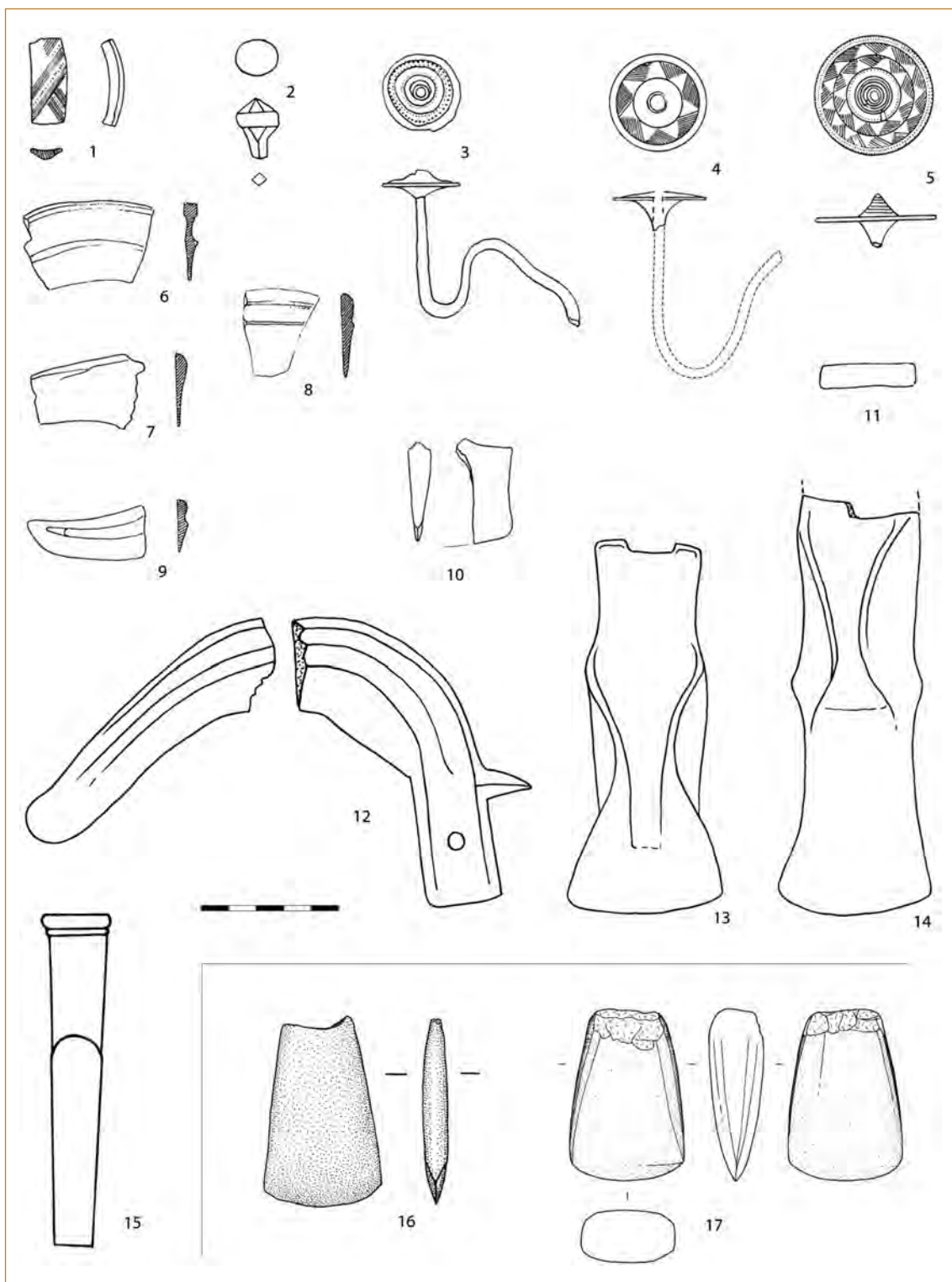
¹⁰⁹ David-Elbiali, 2000, p. 136-137.

¹¹⁰ Bocquet et Lebasclé, 1976, p. 65 ; David-Elbiali, 2000, p. 134-135.



Fig. 18. Drumettaz-Clarafond, photographie d'une partie des éléments du dépôt d'objets en bronze découvert en 1862. Les n° 6, 9-11, 14-20 et 23 sont entrés dans les collections du Musée Savoisien. Les autres pièces appartenaient à la collection Davat, aujourd'hui perdue.

D'après Costa de Beauregard et Perrin, 1878, pl. XXI (scan Musée Savoisien / Département de la Savoie).



Pl. 7. 1-15 : Drumettaz-Clarafond, dépôt d'objets en bronze découvert en 1862
(n° 1-11 : Musée Savoisien ; n° 12-15 : d'après une photo ancienne).

L'épingle n° 4 a perdu sa tige depuis le XIX^e siècle (cf. fig. 18, n° 19).

16 : Faverges, Englannaz, lame de hache en cuivre (Musée de Viuz-Faverges).

17 : Faverges, près de Montangelier, lame de hache en roche polie (collection particulière).

Dessins d'après Combier, 1972, pl. 12 (n° 1 à 11), d'après Bocquet et Lebascle, 1976, fig. 6 (n° 12-15),

d'après Oberkamp, 1997 pl. 31 (n° 16) et dessin P.-J. Rey (n° 17).

**30. École,
en contrebas des chalets d'Armène**
ÉCLATS TAILLÉS EN SILEX

Des éclats de silex taillés ont été observés dans les années 1990, par Olivier Simonin, sur le sentier menant de Bellevaux à la crête de l'Arpette, vers 1640 m d'altitude, juste après la bifurcation qui conduit aux chalets d'Armène.

31. Faverges, Englannaz
LAME DE HACHE PLATE EN CUIVRE

Découverte en 1964, dans le ruisseau d'Englannaz¹¹¹, cette lame de hache trapézoïdale de section biconvexe, à talon cassé [pl. 7 n° 16], est attribuable au Néolithique final. Elle est conservée au Musée de Viuz-Faverges (n° 1975-20).

**32. Faverges,
environs de Montangelier**
LAME DE HACHE POLIE

Trouaille fortuite de Noël Baschenis en 1991, en forêt, à proximité du lieu-dit *Montangelier*¹¹². Cassée au talon, cette lame de hache de section subrectangulaire est entièrement polie [pl. 7 n° 17]. La présence de facettes de polissage longitudinales permet de dater cet outil au plus tôt du Néolithique moyen II, et plus certainement du Néolithique final¹¹³. Collection particulière.

**33. La Féclaz,
à l'ouest du Molard de la Gaillarde**
ÉCLATS DE SILEX TAILLÉS

Des éclats de silex taillés ont été observés dans les années 1990, par Olivier Simonin, vers 1450 m d'altitude, immédiatement à l'ouest de la route qui longe le pied du Molard de la Gaillarde.

**34. La Féclaz,
au sud des chalets du Sire**
ARMATURE DE FLÈCHE ET LAME EN SILEX

Une armature de flèche en silex a été découverte à la fin de l'été 2012, par Laurent Schwoehrer, sur le sentier qui mène à la Croix du Nivolet, à 330 m au sud des Chalets du Sire [fig. 19], vers 1540 m d'altitude. De type triangulaire à pédoncule et ailerons récurrents [fig. 20 et pl. 8 n° 1], elle se rattache au troisième tiers du Néolithique final, voire au Bronze ancien¹¹⁴. Au cours de l'automne 2012, une visite des lieux par Jérôme Daviet, Françoise Ballet, André Marguet et Pierre-Jérôme Rey, a permis de recueillir assez rapidement quelques éclats bruts et un fragment de petite lame taillée, à quelques mètres de la première découverte. Il s'agit de l'extrémité proximale d'une lame à quatre pans, non retouchée, assez épaisse [pl. 8 n° 2]. Elle est probablement néolithique, sans que l'on puisse préciser sa datation.

¹¹¹ Combier, 1977, p. 666 ;
Oberkampff, 1997, p. 139.
¹¹² Duret et Piccamiglio,
1997, p. 25.
¹¹³ Thirault, 2004, p. 118.
¹¹⁴ Saintot, 1999.



Fig. 20. La Féclaz, au sud des chalets du Sire.
Armature de flèche en silex.



Fig. 19. La Féclaz, au sud des chalets du Sire.
Panorama vers le nord-ouest, depuis la zone de découverte des artefacts lithiques.

35. Francin, Bellevue

OCCUPATION DU NÉOLITHIQUE MOYEN

Installé dans la partie orientale d'un plateau morainique vallonné qui s'étend au pied du massif des Bauges, au sud de la cluse de Chambéry [fig. 21], le site néolithique de Bellevue a été découvert en 1966 par Michel Malenfant, lors d'une prospection. Au front de la gravière proche du lieu-dit *Le Canton*, un niveau grisâtre contenant des vestiges apparaissait sur près de 25 m de longueur (Francin I). À 50 m vers l'ouest, toujours au front de la gravière, on découvrit quelques tessons épars (Francin II). Enfin, Francin III fut mis au jour à 100 m au sud-est de la gravière, lors du creusement d'une fosse septique, à proximité d'une villa en construction. Ce locus a fait l'objet d'une petite fouille de sauvetage de 7 m², menée en 1967 par le Centre de Recherche d'Écologie et de Préhistoire de Saint-André-de-Cruzières¹¹⁵.

Implanté dans le remplissage d'une dépression, le sondage Francin III a livré deux niveaux d'occupation subdivisés par un foyer faiblement aménagé,

de 1,20 m de diamètre. La présence de structures d'habitat sur pavement de galets est postulée par les fouilleurs¹¹⁶. À Francin I et II, la rectification sur 25 m de longueur de la paroi sud de la carrière et la réalisation d'une tranchée perpendiculaire à la coupe n'ont révélé que des niveaux colluvionnés dans le comblement d'un thalweg.

Deux datations C14 sur charbons de bois ont donné des résultats trop récents par rapport aux vestiges néolithiques mis au jour¹¹⁷.

¹¹⁵ Malenfant et al., 1970.

¹¹⁶ Malenfant, et al., 1970.

¹¹⁷ –Lv-389: 3870 ± 170 BP = –2900 – 1850 cal BC.

Francin I, horizon 4.

Cette date a été obtenue sur un échantillon très petit, qui contenait seulement 0,4 gr de carbone. Par ailleurs le charbon daté provient d'un niveau de colluvions.

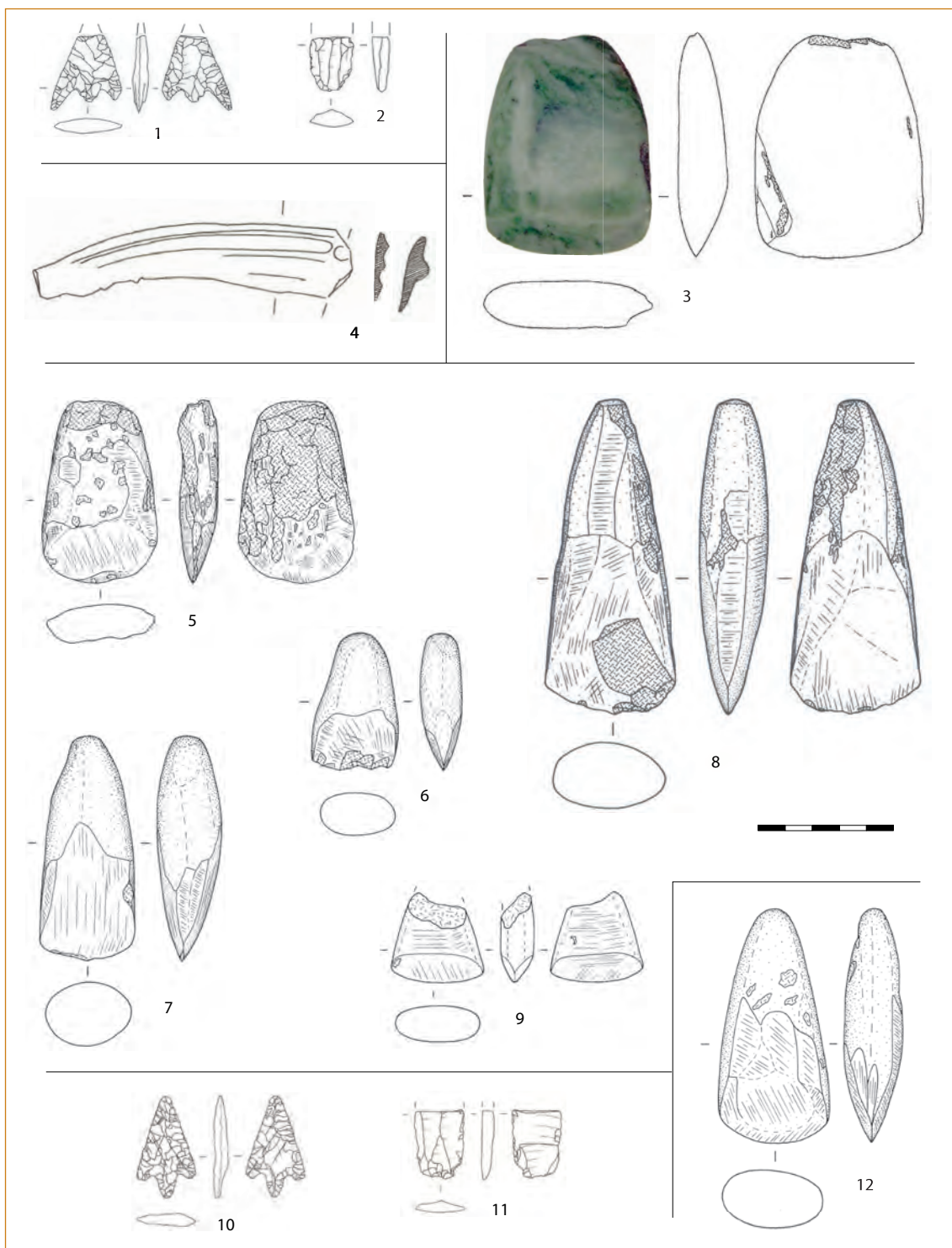
Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le résultat diffère des indications fournies par la typologie des vestiges.

–Lv-390: 4300 ± 75 BP = –3300 – 2600 cal BC.

Francin III, foyer (noté « C4 » à la place de « G4 »

dans la publication: il s'agit d'une erreur typographique). Ce résultat ne correspond à aucune des phases d'occupations identifiées dans le mobilier.

Une contamination humique est probable car les échantillons n'ont pas été traités au NaOH. (Malenfant et al., 1970, p. 50).



Pl. 8. 1-2 : La Féclaz, près du chalet du Sire, armature de flèche et fragment de lame en silex.
 3 : Francin, lame de hache en roche verte polie. 4 : Grésy-sur-Isère, faucille en bronze. 5-9 : Gruffy, lames de haches en roche polie provenant des lieux-dits Le Buisson (n° 5), Les Chênes (n° 6), Crêt des Chamblons ou Chambillons (n° 7), Mas des Châtelet (n° 8) et sans provenance précise ou Les Chênes (n° 9). 10 : Jarsy, chalets d'Orgeval, armature de flèche en silex. 11 : Jarsy, maison forestière de Coutarse, fragment de lame en silex. 12 : Lovagny, bois de Pont-Vert, lame de hache en roche polie. Provenances : 1-2 et 10-11 : Dépôt de fouilles de Bassens ; 3-4 : Musée Savoisien ; 5-9 et 12 : Musée d'Annecy. Dessins P.-J. Rey, sauf le n° 3 : d'après Combier, 1972, pl. 17bis.



Fig. 21. Francin, colline de Bellevue. Vue générale du site néolithique.

Mobilier archéologique

et phases d'occupation du site

Le mobilier est conservé au Musée Savoisien à Chambéry. Il s'agit principalement de 1 400 tessons environ et d'une petite série lithique d'une cinquantaine de pièces. La majeure partie du matériel provient de Francin III, mais l'indication du locus n'est pas toujours disponible. Le rattachement stratigraphique n'est généralement pas conservé. Un réexamen détaillé de ce mobilier est en cours de publication¹¹⁸. Nous n'en citons ici que les principales conclusions.

Globalement la série céramique de Francin présente une majorité de caractères qui évoquent le premier tiers du IV^e millénaire.

Les comparaisons renvoient au Néolithique moyen type La Roberte¹¹⁹ (Drôme), avec des connexions préférentielles en direction du Chasséen de l'Aude et de la Lagozza d'Italie du nord. Des influences plus ponctuelles de la Bourgogne et du Plateau suisse sont également perceptibles et pourraient se placer dans le même intervalle chronologique. La présence possible d'un décor cannelé, apparenté aux motifs Saint-Léonard, pourrait toutefois indiquer la succession de deux phases d'occupation, la seconde intervenant après 3 800 av. J.-C. Francin apparaît par contre très peu marqué par les influences du Néolithique Moyen Bourguignon, bien présent dans l'Ain¹²⁰ et jusqu'aux cavités du défilé de Pierre-Châtel. Enfin, un petit nombre d'éléments céramiques pourraient se rattacher à une ou plusieurs occupations du Néolithique final. Si quelques éclats de quartz taillés ont été recueillis, l'outillage de Francin est essentiellement constitué de pièces en silex blond ou de couleur caramel, à nervures parallèles souvent très régulières, parfois retouchées. La présence de lames et lamelles en silex blond du Vaucluse débitées à la

¹¹⁸ Rey, à paraître.

¹¹⁹ Van Willigen et al., 2011.

¹²⁰ Rey, 2013a.

pression¹²¹, parfois après traitement thermique, confirme l'ancrage chasséen et méridional des occupations du Néolithique moyen de Francin. Le Néolithique final n'est pas représenté dans le lithique.

36. Francin, sans précision

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

Le Musée Savoisien conserve une petite lame de hache découverte anciennement sur la commune de Francin (n°897-188 / Daisay n° 860). Entièrement polie, d'un poids de 148 g, elle est façonnée dans une roche siliceuse de teinte verte à marbrures blanches [pl. 8 n° 3]. Cette matière est assez atypique par rapport aux roches habituellement employées pour les lames de hache des Alpes du Nord. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un faux ou d'un objet rapporté des territoires colonisés au XIX^e siècle.

37. Gilly-sur-Isère, ZAC de La Bévière

ALIGNEMENT DE FOURS À PIERRES

CHAUFFANTES

En 2009, sur l'emprise de la future ZAC de La Bévière, une opération d'archéologie préventive dirigée par Bastien Julita (Archeodunum SA) a permis la fouille d'un ensemble de bâtiments romains et d'un système d'aqueduc. Un alignement de six fours à pierres chauffantes orienté nord-est / sud-ouest a également pu être étudié¹²². Les observations de terrain suggèrent un fonctionnement par paire de ces structures. Les analyses radiocarbone livrent une majorité de résultats centrés sur le premier âge du Fer¹²³. Toutefois, deux datations présentent après calibration, un intervalle un peu plus ancien, qui recoupe partiellement l'âge du Bronze final. On ne peut donc exclure une première phase de fonctionnement du site vers la fin de l'âge du Bronze, mais l'hypothèse la plus probable demeure celle d'un vieillissement artificiel des résultats par l'emploi de bois très âgés¹²⁴.

38. Grésy-sur-Aix, près de la tour médiévale

ÉCLATS DE SILEX

Des éclats de silex ont été observés dans les années 1990 par Olivier Simonin, au chef-lieu, sur le chemin qui mène à la tour médiévale.

Grésy-sur-Aix

ÉPINGLE EN BRONZE

En 1970, une épingle en bronze à tête bitronconique et col côtelé, attribuable à la transition Bronze moyen / Bronze final I¹²⁵, a été découverte par M. Prisset au lieu-dit *au Chozéau*¹²⁶. Cet objet se trouvait malheureusement dans des remblais et sa provenance reste incertaine. Il n'a donc pas été pris en compte sur la carte des découvertes.

39. Grésy-sur-Isère, sans précision géographique

FAUCILLE EN BRONZE

Le Musée Savoisien conserve une faucille en bronze à nervure médiane et bouton d'emmanchement (n° 4506-76), découverte au XIX^e siècle à Saint-Pierre-d'Albigny [pl. 8 n° 4]¹²⁷. Elle se rattache à la catégorie des petites faucilles à bouton, attribuées au Bronze moyen¹²⁸.

¹²¹ Riche, 1999.

¹²² Julita, 2010.

¹²³ Julita (dir.), 2010.

¹²⁴ Le résultat du radiocarbone date en effet la période de croissance des cernes prélevés et non l'année d'abattage de l'arbre. Le résultat varie donc selon que l'on date un fragment du cœur ou de la périphérie du tronc, et ce d'autant plus que l'arbre appartient à une espèce à vie longue.

À Gilly, les charbons de bois n'ont pas été déterminés avant la datation ce qui ne permet pas d'évaluer plus précisément le risque d'un « effet vieux bois ».

¹²⁵ David-Elbiali, 2000, p. 197-198.

¹²⁶ Combier, 1972, p. 69 et pl. 17.

¹²⁷ Combier, 1972, p. 69 et pl. 17bis.

¹²⁸ David-Elbiali, 2000, p. 258-260.

40. Gruffy, Le Buisson

LAME DE HACHE POLIE

Trouvée au XIX^e siècle et conservée au Musée d'Annecy (n° 12954-I, don Rassat)¹²⁹, il s'agit d'un fragment de tranchant appartenant à une lame assez grande, de section ovale. Il a été réemployé après un réaménagement sommaire [pl. 8 n° 5].

41. Gruffy, Les Chênes

LAMES DE HACHES POLIES

Découverte au XIX^e siècle, et conservée au Musée d'Annecy (n° 12955-I, don Rassat)¹³⁰, il s'agit d'une petite lame de hache triangulaire, de section ovale [pl. 8 n° 6]. L. Rassat signale la découverte d'une seconde lame de hache au même endroit, peut-être également conservée au Musée d'Annecy (cf. Gruffy, sans précision).

42. Gruffy, Crêt des Chamblons ou Chambillons

LAME DE HACHE POLIE

Trouvée au XIX^e siècle par M. Travers¹³¹, de forme triangulaire et de section ovale [pl. 8 n° 7], cette lame de hache est conservée au Musée d'Annecy (n° 12948-I).

43. Gruffy, Mas des Châtelets

LAME DE HACHE POLIE

Recueillie au XIX^e siècle, «près de la voie romaine», elle est conservée au Musée d'Annecy (n° 12956-I, don Rassat)¹³². De forme triangulaire et de section ovale, elle présente quelques facettes de polissage longitudinales assez atypiques [pl. 8 n° 8].

Gruffy, sans précision (?)

LAME DE HACHE POLIE

Une petite lame de hache triangulaire, entièrement polie, de section ovale, dont le talon est cassé [pl. 8 n° 9], a été donnée au Musée d'Annecy par L. Rassat en 1902 (n° 13434-I). La provenance «Gruffy» est indiquée sur une étiquette ancienne. Peut-être s'agit-il de la seconde lame de hache signalée par Rassat au lieu-dit *Les Chênes* (cf. Gruffy, *Les Chênes*) ?

44. Jarsy, base du chaos rocheux en amont des chalets d'Orgeval

ARMATURE DE FLÈCHE EN SILEX

Une armature de flèche en silex a été recueillie en juin 1999 par Jean-François Janin et Christelle Dubosson, entre des blocs d'éboulis issus du flanc est de l'Arcalod, à 250 m en amont des chalets d'Orgeval et à quelques dizaines de mètres à l'ouest du sentier qui mène au col du même nom, vers 1 630 m d'altitude [fig. 22]. Il s'agit d'une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés [fig. 23 et pl. 8 n° 10], en silex zoné très sombre, qui se rattache au Néolithique final, voire au Bronze ancien¹³³.

¹²⁹ Le Roux et Marteaux, 1897, p. 83; Rassat, 1912, p. 75; Petit, 1945, p. 7; Ruffet, 1972, N820.

¹³⁰ Le Roux et Marteaux, 1897, p. 83; Rassat, 1912, p. 75; Petit, 1945, p. 7; Ruffet, 1972, N821.

¹³¹ Le Roux et Marteaux, 1897, p. 83; Petit, 1945, p. 7; Ruffet, 1972, N822.

¹³² Le Roux et Marteaux, 1897, p. 83; Petit, 1945, p. 7; Ruffet, 1972, N819.

¹³³ Saintot, 1999.

45. Jarsy, près de la maison forestière de Coutarse

FRAGMENT DE LAME EN SILEX

Un fragment proximal de lame en silex gris, légèrement retouchée [fig. 24 et pl. 8 n° 11], a été ramassé en juin 2002 par André Marguet, vers 1 630 m d'altitude, sur le sentier de l'arrêt sud-ouest de la pointe de Chaurionde, à proximité de la maison forestière de Coutarse. Les dimensions assez importantes et la régularité de cette lame évoquent plutôt le Néolithique.

46. Lémenc, sans précision

SILEX TAILLÉ(S)

La découverte de silex taillé(s) « néolithique(s) » à Lémenc a été mentionnée anciennement¹³⁴. Ces objets ont disparus.

¹³⁴ Perrin, 1902, p. 10 ;

Schaudel, 1909, p. 214.

¹³⁵ Trepier, 1868.

¹³⁶ Ruffet, 1972, N811 ;

Revon, 1878, p. 20, fig. 52.

47. Lescheraines, Marterey

TOMBES NON DATÉES

Deux ou trois tombes en mollasse de petite dimension ont été découvertes au XIX^e siècle près de Lescheraines, dans un endroit appelé *Marterey*¹³⁵, qu'il n'a pas été possible de retrouver aujourd'hui. Il pourrait s'agir de tombes d'enfants, mais l'hypothèse de coffres néolithiques de types Chamblandes pourrait également être envisagée. La faiblesse des informations disponibles ne permet pas de trancher.

48. Lovagny, Pont-Vert

LAME DE HACHE POLIE

Une lame de hache polie a été découverte en 1865, lors des travaux du chemin de fer, à « Chavanod dans les bois de Pontverre »¹³⁶. Le lieu-dit *Pont-Vert* et le tracé de la ligne de chemin de fer se trouvent en fait sur la commune de Lovagny. De forme triangulaire et de section ovale [pl. 8 n° 12], cette hache, longue de 8,6 cm, est toujours conservée au Musée d'Annecy (n° 3426-1).



Fig. 22. Jarsy, chalets et chaos rocheux d'Orgeval. Vue d'ensemble de la zone. La pastille jaune indique la zone de découverte de l'armature de flèche.



Fig. 23. Jarsy. Armature de flèche en silex découverte à la base du chaos rocheux, en amont des chalets d'Orgeval.



Fig. 24. Jarsy. Fragment de lame en silex ramassé sur le sentier à proximité de la maison forestière de Coutarse.

49. La Ravoire, Bas Mollard ouest, ZAC de l'Echaud

OCCUPATION DU BRONZE FINAL ET INDICES NÉOLITHIQUES

En 2000, une opération de diagnostic réalisée par l'INRAP, sous la direction de Franck Baucheron, a révélé des traces d'une occupation du Bronze final sur le versant sud-est de la colline de l'Echaud¹³⁷. Ces premiers résultats motivèrent la prescription d'une opération d'évaluation complémentaire, réalisée en 2001 sous la direction de Jean-Claude Ozanne (INRAP). Une première fenêtre de fouille de 600 mètres carrés a mis au jour une zone de circulation aménagée en galets et orientée dans le sens de la pente ainsi que des structures d'habitat (murs en pierres et trou de poteau). Une seconde fenêtre de fouille de 60 m² a permis d'identifier un bâtiment sur poteau, inscrit dans un empiérement de galets. Les mobiliers découverts assurent le rattachement de cette occupation au Bronze final 2b¹³⁸. Ces interventions n'ont pas été suivies par une prescription de fouille.

Par ailleurs quelques éléments plus anciens sont signalés dans le rapport d'évaluation¹³⁹. Ils ont été recueillis en position secondaire dans les niveaux de l'âge du Bronze. Un petit fragment d'herminette

signalé par les fouilleurs n'est malheureusement qu'un morceau de galet brut. Par contre trois silex taillés documentent la proximité d'une occupation du Néolithique. Une petite lamelle à trois pans en silex blond, non retouchée, de 3,8 cm de longueur, se rattache incontestablement au Néolithique moyen [fig. 25]. Un fragment de grattoir et un éclat brut n'apportent pas d'informations complémentaires.

50. Saint-Alban-Leyse, Baume Fantoli SITE SÉPULCRAL NÉOLITHIQUE

Cette très petite cavité s'ouvre à quelques mètres de hauteur, dans les escarpements de l'extrémité nord du massif des Monts, vers 410 m d'altitude, juste au-dessus du débouché des gorges de Saint-Saturnin, en face du captage de la source Blanche [fig. 26]. Accessible en progressant de quelques mètres sur une vire étroite, elle mesure 3,5 m de large, 2,5 m de profondeur et à peine plus d'un mètre de hauteur à l'ouverture et son plafond s'abaisse rapidement.

¹³⁷ Baucheron, 2002.

¹³⁸ Ozanne, 2004.

¹³⁹ Ozanne et al., 2001, p. 30.



Fig. 25. La Ravoire, Bas Mollard ouest, ZAC de l'Eschaud. Lamelle en silex blond du Néolithique moyen découverte lors de l'intervention d'évaluation complémentaire dirigée par J.-C. Ozanne (INRAP).

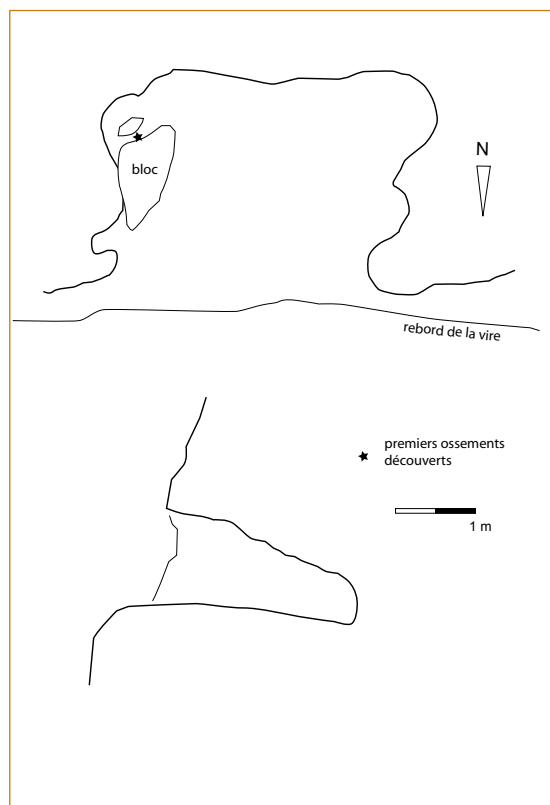


Fig. 26. Saint-Alban-Leyse, baume Fantoli. Plan et coupe de la cavité. Relevé J.-L. Fantoli.

En février 1995, le spéléologue Jean-Louis Fantoli remarqua et préleva quelques ossements humains pris dans une brèche contenant également des charbons de bois¹⁴⁰. Des observations complémentaires furent réalisées la même année par Gilbert Pion¹⁴¹. Le nombre d'individus représentés dans les ossements découverts serait compris entre deux et sept. Une datation radiocarbone sur os a livré un résultat centré sur la transition entre le Néolithique moyen et final (LY 7545 : 4750 ± 35 BP = –3640 –3370 cal. BC).

¹⁴⁰ Fantoli, 1995.

¹⁴¹ Pion, 1996.

51. Saint-Alban-Leyse, Saint-Saturnin

SITE DE HAUTEUR OCCUPÉ AU NÉOLITHIQUE, À LA FIN DU BRONZE MOYEN ET DURANT LA DERNIÈRE PHASE DU BRONZE FINAL

À 4,5 km au nord-est de Chambéry, un petit col bien marqué recoupe le dernier contrefort occidental des Bauges et permet une communication facile entre la plaine alluviale de Bassens – Saint-Alban-Leyse et le plateau de Chambéry-le-Haut – Sonnaz [fig. 27]. Le site de Saint-Saturnin occupe un promontoire triangulaire d'une superficie de 1,3 hectare, situé à l'est de la gorge du même nom [fig. 28]. Limité vers le sud-ouest et le nord par des barres rocheuses, le plateau sommital se prolonge vers le sud-est par une pente plus douce, entrecoupée de terrasses.



Fig. 27. Vue des contreforts sud-est des Bauges prise depuis la route du col du Chat. Le col de Saint-Saturnin est bien visible au second plan, au centre de l'image.



Fig. 28. Saint-Alban-Leyse, Saint-Saturnin. Vue d'ensemble du site.

Historique des recherches

Mentionné dès 1869^{I42}, le site est officiellement découvert en 1873 par les frères de Kiesling^{I43}. Sous la direction d'André Perrin conservateur du jeune musée de Chambéry, des fouilles débutèrent immédiatement en 1873 et 1874, et se poursuivirent de manière plus limitée jusqu'en 1885. En 1905 de nouvelles recherches furent conduites par Louis Schaudel et Gian-Alberto Blanc, sur une surface de plus de 70 mètres carrés^{I44}. Enfin une ultime campagne de fouille peu fructueuse fut menée en 1917 par le lieutenant-colonel de Kiesling.

Après un long abandon, un projet de carrière entraîna une reprise des recherches au début des années 1960, sous la direction de Jacqueline Combier. Des sondages puis des fouilles eurent lieu sur les deux versants du plateau, de 1963 à 1965, puis en 1967. Les résultats n'ont fait l'objet que de deux courts articles^{I45}, et de quelques lignes dans *Gallia Préhistoire*^{I46}. Un bilan de ces recherches a été réalisé dans le cadre d'un mémoire universitaire^{I47}, en s'appuyant sur le dépouillement des rapports de fouilles et sur quelques archives conservées dans le fichier communal du SRA à Lyon et le fichier communal du Musée Savoisien.

I42 Fivel, 1869, p. XC-XCII.

I43 Perrin, 1875.

I44 Schaudel, 1909.

I45 Combier, 1971 ; Combier, 1976.

I46 Combier, 1977.

I47 Rey, 1999.

I48 Musée Savoisien à Chambéry : mobiliers des fouilles Perrin, Schaudel et Blanc et la majorité des vestiges collectés par J. Combier. Musée des Confluences (Lyon), collection Côte, quelques pièces provenant du rachat d'une collection « De Koesling » (probablement une légère déformation de Kiesling, le nom des découvreurs du site). Musée de Conflans à Albertville : quelques pièces issues de fouilles de J. Combier. Musée-Château à Annecy : quelques objets des fouilles Perrin.

I49 Ozanne et Vital, 1999.

I50 Rey, à paraître.

Mobilier archéologique et phases d'occupation

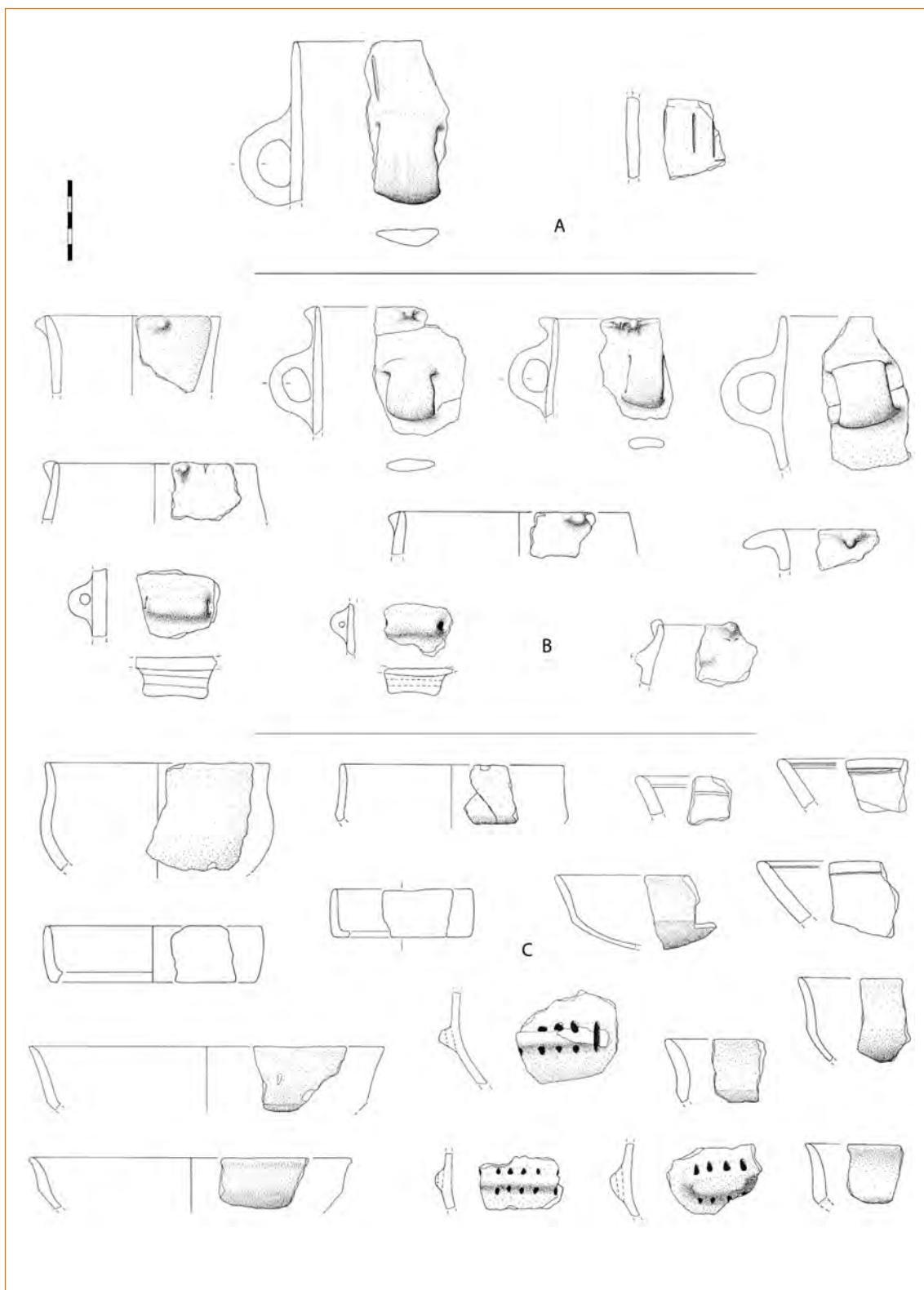
Le site a livré un abondant mobilier néolithique et protohistorique. La grande variété des artefacts (céramiques, industrie lithique taillée et polie, industrie osseuse, parure, mobilier métallique, outillage de percussion et de mouture...) est caractéristique d'un site d'habitat occupé sur une longue durée. Ce mobilier est déposé au Musée Savoisien et dans plusieurs autres musées de la région Rhône-Alpes^{I48}. Les indications de contexte sont inexistantes pour les éléments recueillis au XIX^e siècle et au début du XX^e. Elles sont souvent absentes et généralement limitées à la seule mention du secteur de fouille pour les vestiges issus des recherches de Jacqueline Combier. L'analyse se limite donc à une approche typo-chronologique globale. Un bilan des occupations protohistoriques a été récemment publié^{I49}. Par ailleurs un réexamen détaillé des éléments néolithiques est en cours de publication^{I50}. Comme pour le site de Francin, nous n'en citons ici que les principales conclusions, accompagnées de quelques illustrations non exhaustives [pl. 9-I I].

Le Néolithique ancien

Des indices peu nombreux mais pertinents évoquent la fin du Néolithique ancien (fragments d'anneau-disques, talon conique de grande hache à anneau bouchardé de type Bégude, décors céramiques apparentés à l'Epicardial [pl. 9/A]).

Le Néolithique moyen

Les principaux caractères typologiques qui définissent le style céramique de Saint-Uze sont représentés à Saint-Saturnin [pl. 9/B]. La suite des occupations du Néolithique moyen se déroule sous influence méridionale prédominante, comme le montre clairement la rareté des flèches triangulaires à base plane ou convexe [pl. 10]. La phase



Pl. 9. Saint-Alban-Leyse, Saint-Saturnin, éléments de céramiques attribuables à la fin du Néolithique ancien (A), au Néolithique moyen I de style Saint-Uze (B) et au Néolithique moyen II (C).
Musée Savoisien. Dessins P.-J. Rey.

ancienne du Chasséen ne semble pas documentée dans la céramique, mais deux armatures tranchantes et une pointe losangique allongée pourraient lui appartenir.

Une occupation importante du site intervient ensuite dans les deux premiers siècles du IV^e millénaire. D'assez nombreux tessons renvoient en effet au Néolithique moyen de type La Roberte¹⁵¹, et aux étapes C et D1 du Chasséen de Provence¹⁵² [pl. 9/C]. Il s'agit de coupes à un ou deux sillons internes, de récipients à cordons multiforés de plus de 4 perforations, de grandes jarres à ouverture rétrécie et mamelons près du bord, ainsi que de quelques coupes à cran. Deux couvercles et un petit pot sinueux évoquent des contacts avec la Lagozza. Un petit bol à bourrelet périphérique externe (lampe) constitue le seul élément probant qui renvoie au Cortaillod classique.

Entre 3800 et 3300 av. J.-C. le phasage des occupations du site demeure plus incertain. Une languette horizontale sur une segmentation et une jatte à fond aplati et paroi ouverte évoquent des contacts limités avec le Néolithique moyen bourguignon. Des influences du faciès du Mourre de la Barque et de l'étape D2 de Provence sont perceptibles par la fréquence des carènes anguleuses, des formes à carène moyenne ou basse et paroi ouverte, et par la présence d'un vase globuleux à pseudo-col et barrettes quadriforées. Certains caractères comme les carènes anguleuses et les formes carénées basses ouvertes sont également bien représentés dans l'étape E de Provence, nettement plus tardive. L'occupation du site pourrait donc couvrir tout le Néolithique moyen II.

En dehors des quelques éléments spécifiques déjà mentionnés, l'industrie lithique du Néolithique moyen est difficile à phaser de manière plus précise. Elle est constituée essentiellement de petites lames et lamelles à nervures parallèles, d'armatures de flèches très majoritairement de forme

losangique et de quelques grattoirs en bout de lame [pl. 10/A]. Deux nucléus, une petite série de lamelles et de nombreux éclats montrent par ailleurs le débitage local du quartz hyalin [pl. 10/B].

Le Néolithique final

L'industrie lithique attribuable à la fin du Néolithique est assez abondante. La présence de flèches losangiques asymétriques et de grandes lames épaisses, parfois en silex de Forcalquier, traduit vraisemblablement des influences méridionales du Ferrières au début du Néolithique final. Aucune influence du Horgen n'est par contre perceptible. L'absence des armatures à encoches latérales et des flèches à base en écusson, fréquentes en vallée du Rhône, pourrait indiquer une interruption dans l'occupation du site entre le 30^e et le 27^e siècle avant notre ère¹⁵³. Quelques armatures à pédoncules et ailerons ainsi que plusieurs fragments de poignards réutilisés [pl. 10/C] témoignent d'une nouvelle occupation vers la fin du Néolithique final. À cette relative abondance de l'industrie lithique s'oppose la grande rareté des céramiques du Néolithique final, dont la non conservation résulte vraisemblablement du faible enfouissement du sommet des dépôts archéologiques.

L'âge du Bronze

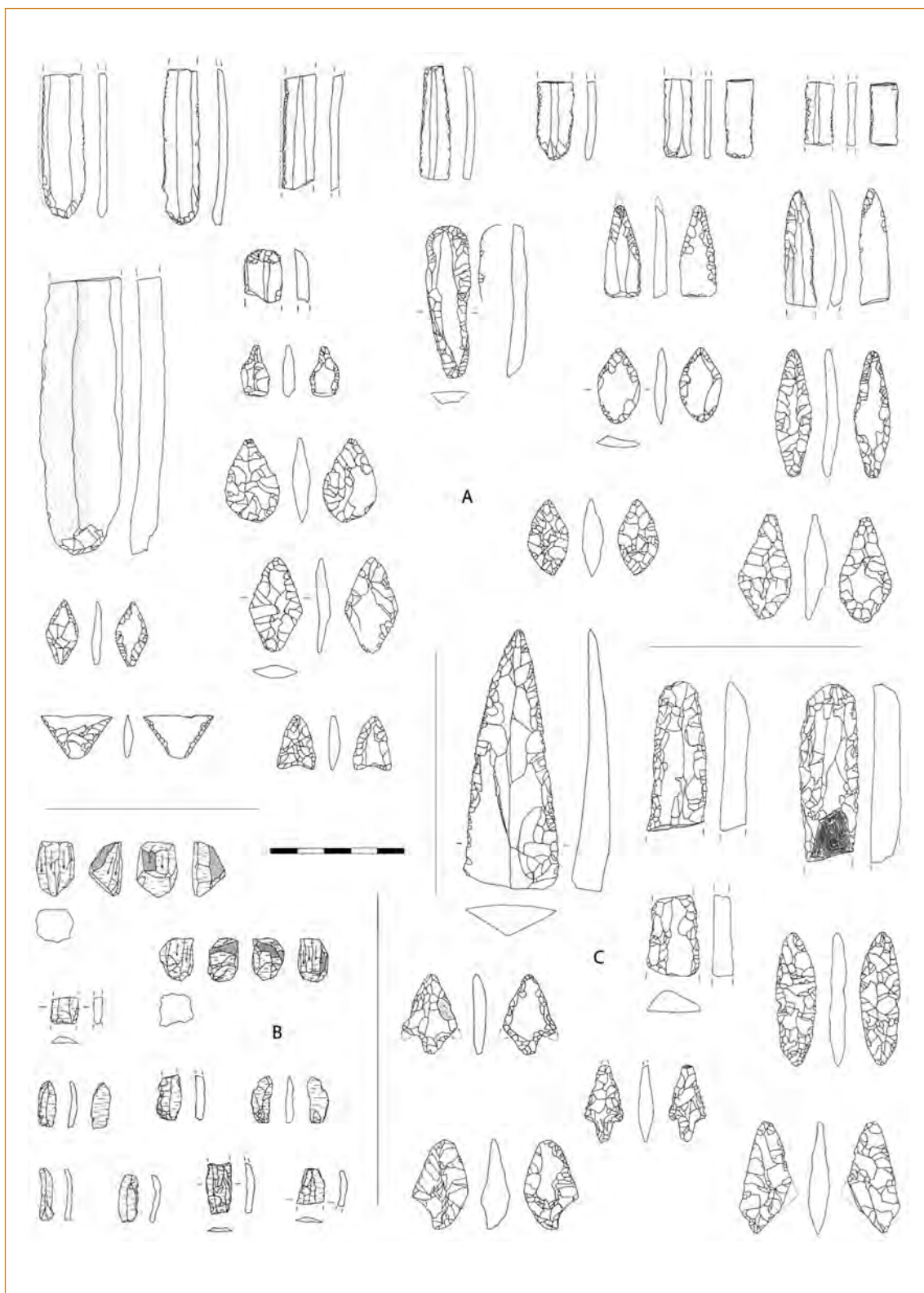
On note la présence de quelques tessons de la fin du Bronze moyen [pl. 11/A], mais les vestiges céramiques de l'âge du Bronze recueillis à Saint-Saturnin sont nettement dominés par les éléments attribuables au Bronze final 3b [pl. 11/B]¹⁵⁴. Par la suite une occupation importante du site se maintient durant le Hallstatt.

¹⁵¹ Van Willigen et al., 2011.

¹⁵² Lepère, 2012.

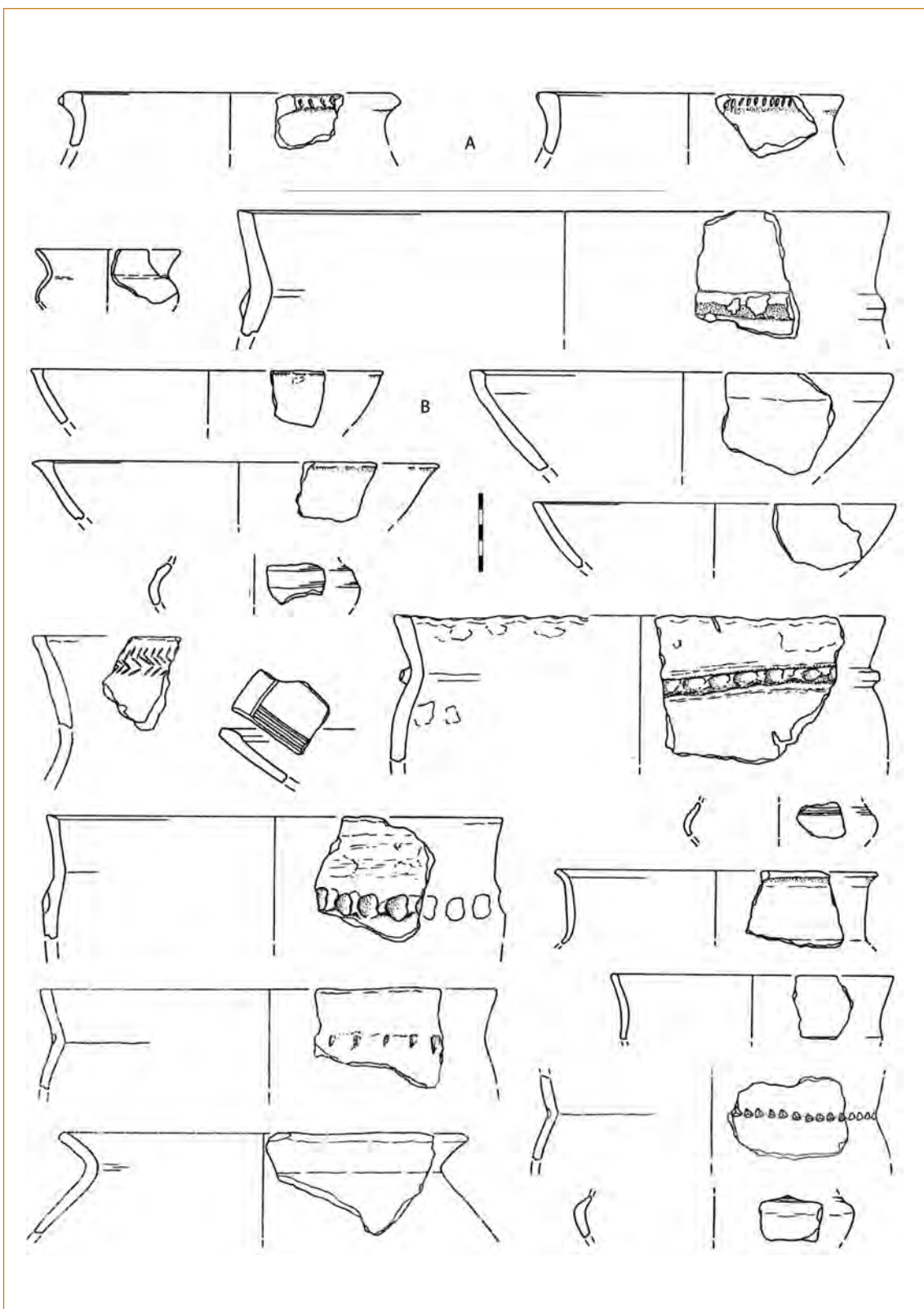
¹⁵³ Saintot, 1999.

¹⁵⁴ Ozanne et Vital, 1999.



Pl. 10. Saint-Alban-Leysses, Saint-Saturnin, industrie lithique taillée attribuable au Néolithique moyen (A-B) et final (C). Silex (A-C) et quartz hyalin (B). Musée Savoisien et Musée de Conflans.

Dessins P.-J. Rey.



Pl. I I. Saint-Alban-Leyse, Saint-Saturnin, éléments de céramiques attribuables au Bronze moyen 3 (A) et au Bronze final 3b (B). Musée Savoisien.

Dessins d'après Ozanne et Vital, 1999, fig. 14-16.

52. Saint-Jean-d'Arvey, abri du Trou de La Féclaz

PEINTURES RUPESTRES

DU NÉOLITHIQUE FINAL

Le site se trouve vers 1 020 m d'altitude, dans la partie inférieure de la falaise sud du mont Peney, à l'ouest du couloir raide qui mène au passage de La Féclaz [fig. 29]. Une vire de 2,50 m de large s'élève doucement vers l'ouest, sur plus de 100 m

de longueur en suivant un joint de stratification légèrement surcreusé par l'érosion [fig. 30]. Des peintures rupestres s'observent sous le plafond en encorbellement d'un élargissement de cette vire et sur les strates en cours de délitage qui forment le fond de cet abri peu profond. Quinze mètres après les peintures, s'ouvre une petite grotte assez humide de 6 m de hauteur sur 4 m de largeur et 10 m de profondeur [fig. 31].

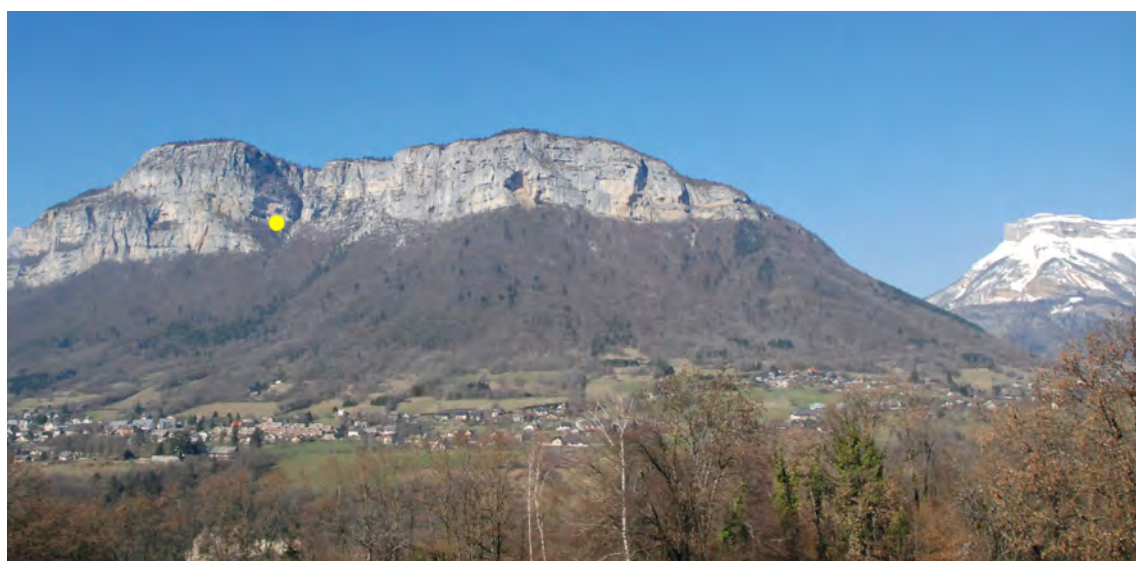


Fig. 29. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Localisation du site dans les falaises du Peney.



Fig. 30. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Aperçu général du site.

Les peintures ont été signalées par un étudiant de Chambéry, puis retrouvées deux ans plus tard en avril 1972, par MM. Hirsch et Mollard de Saint-Jean-d'Arvey. Elles ont été relevées et étudiées dès le mois de mai 1972, par Pierre Ayrolles et Jean-Louis Porte de la Direction des Antiquités Préhistoriques¹⁵⁵. Le site a été très rapidement protégé par une clôture et classé Monument Historique, le 26 juin 1974.

La zone ornée s'étend sur près de 5 m de longueur et présente un exceptionnel état de conservation malgré la très faible largeur de l'abri. Les peintures sont uniquement constituées de ponctuations, de traits et de signes symboliques.

¹⁵⁵ Ayrolles et Porte, 1972, p. 12-19.

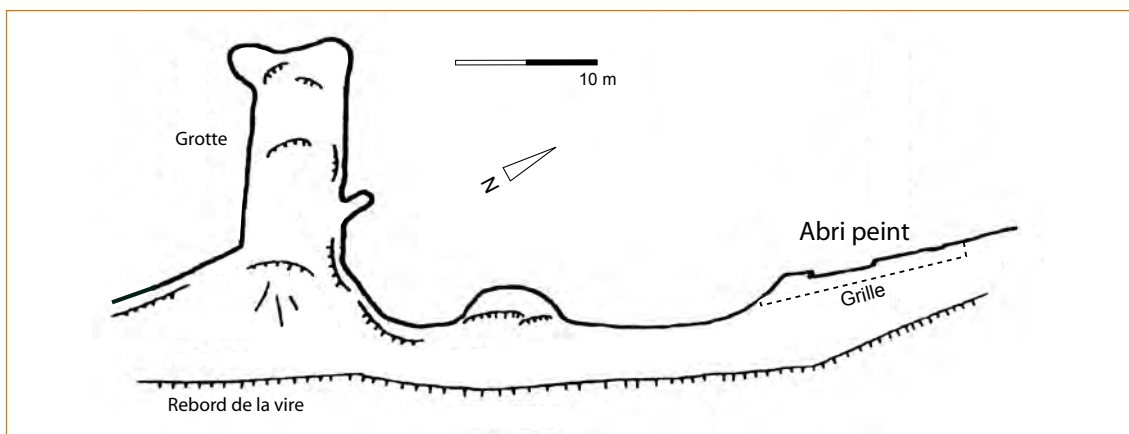


Fig. 31. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Topographie de l'abri aux peintures et de la petite grotte voisine. Topographie d'après J.-L. Fantoli, J. Perez et T. Rossi, in Ettorg, 1996, p. 83.



Fig. 32. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Détail des peintures rupestres: nuages de ponctuations de l'extrémité sud.



Fig. 33. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Détail des peintures rupestres : la figure complexe appelée « le plan » qui se trouve en position centrale, associée à un signe en étoile.



Fig. 34. Saint-Jean-d'Arvey, Trou de la Féclaz. Détail des peintures rupestres : anthropomorphes filiformes, signes alignés « en cursive », groupes de ponctuations et petits signes rectangulaires vers l'extrémité nord de la zone ornée.

Trois couleurs ont été utilisées : l'ocre jaune pour un anthropomorphe, l'orangé pour une figure constituée de points et un ocre rouge pour les autres signes. Le plafond porte les figures les plus complexes : des nuages de points [fig. 32] ; des groupes de signes alignés dits « en cursive » ; une figure complexe appelée « le plan » qui se présente comme un nuage de points désordonnés, voisinant avec un réseau de traits pleins délimitant des surfaces couvertes de points alignés [fig. 33] ; une étoile à sept branches dont l'un des rayons pourrait être prolongé par une sorte de crochet ; deux anthropomorphes en croix, l'un surmonté d'un arc de cercle et l'autre souligné par une rangée de points [fig. 34] ; un signe rayonnant exécuté en points orangés.

Davantage altéré, le fond de l'abri, ne présente plus que des traces de couleur, des points et des traits isolés ainsi que quelques petits signes : un motif de

trois centimètres de diamètre, formé d'au moins dix petits points représentant les trois-quarts d'un cercle, dont le quartier inférieur droit est limité par deux rayons ; un petit anthropomorphe entouré d'un cercle de couleur et un petit motif en forme de « grecque ».

La plupart des punctiformes et des tracés du plafond ont probablement été réalisés au doigt. Quelques petits motifs de la frise sont constitués de traits fins et de petits points irréguliers, qui ont pu être exécutés avec un bâtonnet.

Les comparaisons avec d'autres ensembles restent difficiles et se heurtent à l'extrême symbolisation et à la faiblesse numérique du corpus. Des analogies existent avec les gravures du Val Camonica qui comportent également des groupes de points inscrits dans un rectangle. Mais les parallèles les plus nombreux s'établissent avec l'art schématique ibérique, daté du Néolithique final, et largement

diffusé vers le midi de la France et jusqu'en Ardèche¹⁵⁶. On y retrouve les nuages de points, les figurations anthropomorphes en croix, le visage symbolisé par un signe en T et les figurations d'étoiles ou de soléiformes. L'abri du Trou de La Féclaz constitue le site le plus septentrional que l'on puisse rattacher à ce courant culturel. L'utilisation du signe en T, ou en ancre retournée, pour symboliser le visage sur les statues-menhirs du Néolithique final méridional, apporte une indication chronologique complémentaire et concordante.

53. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret, appelée aussi grotte de Lovettaz, du Nivolet, de la Doria ou Barma

CAVITÉ FRÉQUENTÉE DU NÉOLITHIQUE À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE

Cette cavité spectaculaire s'ouvre vers 1 050 m d'altitude, à la base d'une barre de calcaire urgonien, au pied de la falaise méridionale du Nivolet, près de la résurgence de La Doria [fig. 35]. Un vaste porche orienté au sud, de 25 m de large et de près de 20 m de profondeur, appelé le « vestibule » par Jules Carret, se prolonge par une galerie de 7 à 20 m de large, légèrement descendante, colmatée au bout de 80 mètres [fig. 36 et 37].



Historique des recherches

Suite à la découverte d'ossements, des sondages eurent lieu pendant l'été 1871, permettant d'observer un mur barrant l'entrée de la cavité, et occasionnant la découverte de quelques tessons¹⁵⁷ et d'une épingle en os¹⁵⁸.

Par la suite, entre 1875 et 1891, la grotte a fait l'objet de sondages plus importants, puis d'une fouille de grande envergure, sous la direction de Jules Carret. Après la disparition malheureuse de la quasi-totalité des vestiges découverts, on ne possède que peu d'informations sur ces travaux qui n'ont jamais été publiés. Quelques entrefilets dans les comptes-rendus des Sociétés Savantes en témoignent bien maigrement¹⁵⁹. Les informations les plus détaillées figurent dans les registres manuscrits de la Doria, sur lesquels Carret a consigné, pendant cinq ans, la vie quotidienne et l'avancement de la fouille¹⁶⁰. Ces documents sont conservés par les Bibliothèques municipales de Chambéry. Par ailleurs un bilan assez succinct figure dans les dernières pages du testament du fouilleur¹⁶¹. Ce texte qui fait don à la ville de Chambéry de l'ensemble du site et de toutes ses collections semble toutefois quelque peu enjolivé par J. Carret, qui se préoccupe de son souvenir. Il mentionne en effet dans ce document la découverte de « silex et sculptures de l'époque magdalénienne » qui n'apparaissent jamais dans ses registres de fouilles...

¹⁵⁶ Hameau et al., 1995.

¹⁵⁷ Raverat, 1872, p. 584 ;
Schaudel, 1903, p. 19-20.

¹⁵⁸ Lepic, 1872c, p. 53.

¹⁵⁹ Carret, 1875c, p. XX ;
Carret, 1875d, p. XXVIII
et Carret, 1875g, p. LIII.

¹⁶⁰ Carret, 1886-1889, 1889-
1890, 1890, 1890-1891, 1891.

¹⁶¹ Carret, 1904.

Fig. 35. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret.
Vue d'ensemble du site depuis le chemin
du Col de la Doria.

Sondages en 1875

En juillet 1875, J. Carret fit réaliser deux premiers sondages d'environ 6 m de profondeur. Effectué près de l'entrée, le plus grand ne parvint pas à traverser un épais dépôt d'éboulis cryoclastique que Carret appelle le «caillou pur» ou le «glaciaire». Le second sondage, implanté dans la galerie, a révélé une stratigraphie constituée de trois ensembles superposés¹⁶² : «le terrain glaciaire, traversé dès le premier mètre», puis diverses couches argileuses et caillouteuses dont un niveau à ossements d'ours des cavernes («couche du grand ours»), et enfin des alternances de dépôts sablo-argileux ou argilo-sableux. Le substrat rocheux n'a pas été atteint. Toutes les couches, sauf le terrain «glaciaire», ont fourni des ossements en abondance, et des os humains ont été trouvés vers 4 m de profondeur¹⁶³. En guise de bilan provisoire, Carret indique que les sondages de 1875 permettent de conclure «que la grotte a du être habitée»; mais que les découvertes n'ont pour l'instant, pas répondues aux dépenses engagées¹⁶⁴.

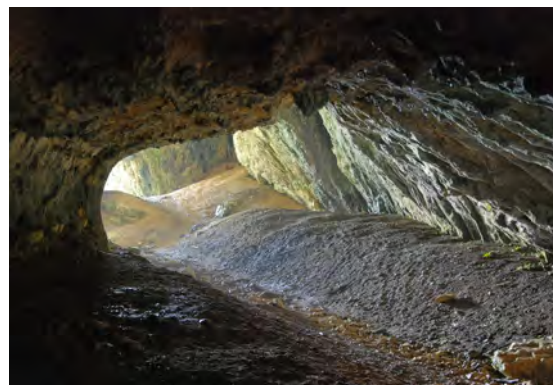


Fig. 37. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret. Vue de l'entrée de la galerie.

¹⁶² Carret, 1904, p. 45.

¹⁶³ Carret, 1904.

¹⁶⁴ Carret, 1875h, p. LIX.

Fig. 36. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret. Topographie de la cavité, implantation approximative de la zone fouillée dans le vestibule (en jaune) et du sondage dans la galerie (pointillé rouge). Le rectangle bleu matérialise la position du mur de clôture d'après les plans de J. Carret. D'après la topographie du Spéléo Club de Savoie, publiée par Bourgeois et al. 2011.

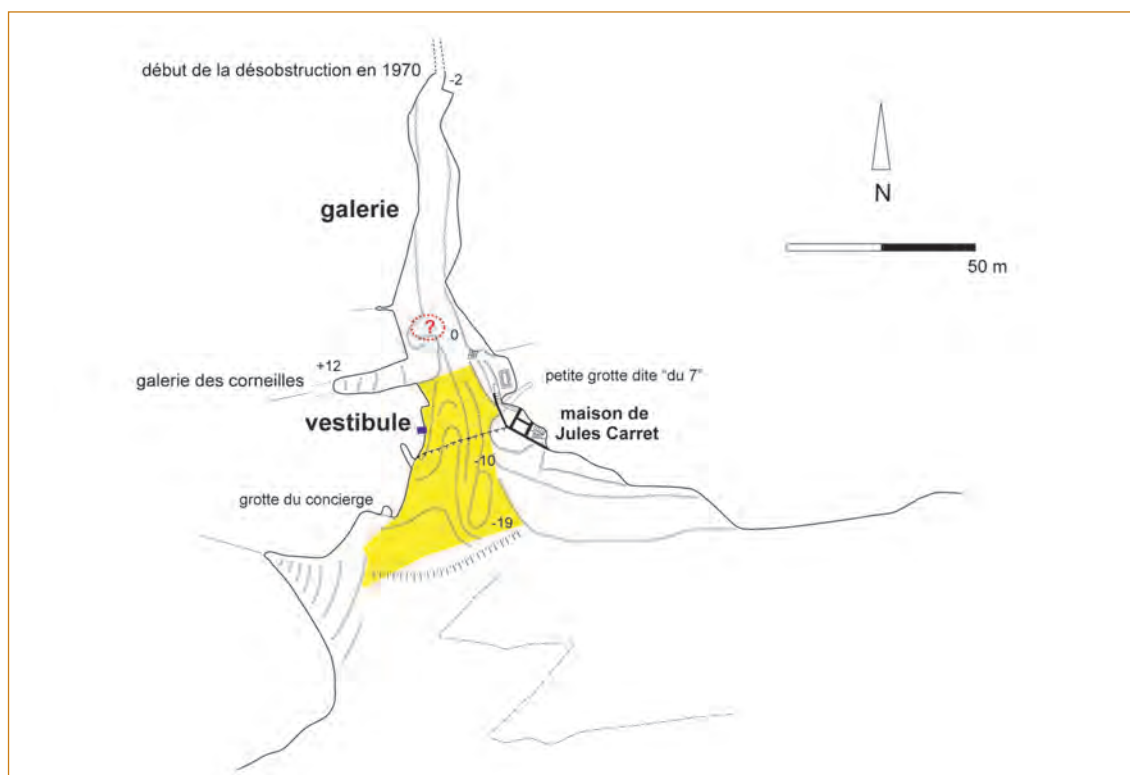




Fig. 38. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret. L'entrée de la grotte et le tas de déblais au moment des fouilles de J. Carret entre 1886 et 1891, probablement au début des travaux. Musée Savoisien, Département de la Savoie. Fonds photographiques du Musée Savoisien, cliché A 782. I.

La fouille du vestibule de 1886 à 1891

Après l'acquisition de la grotte et des terrains attenants, suivie de la construction de l'une des premières maisons en béton armé, sur la terrasse rocheuse proche de l'entrée, J. Carret entreprit le déblaiement systématique du remplissage, avec l'aide d'une équipe d'ouvriers [fig. 38]. Vivant plusieurs mois par an dans la grotte, il coordonne personnellement les travaux de 1886 à 1891. L'ampleur de la tâche et les problèmes d'évacuation des déblais l'amenèrent à se concentrer sur l'entrée de la cavité (vestibule et zone de faible pente en avant du porche) [fig. 39]. À cet endroit, le substrat rocheux en calcaire fortement lapiazé a été atteint en 1891, à 22 m de profondeur ! La galerie n'a pas été concernée par ces travaux et le second sondage de 1875 n'a pas été rouvert au cours des cinq années de fouille.

Stratigraphie du vestibule vers l'entrée

- Une couche de terre noire à blocs anguleux, d'un mètre d'épaisseur.
- Un niveau d'argile jaune rouge principalement présent le long des parois et au débouché des galeries adjacentes (argile karstique?).
- Une couche de blocs et de plaquettes calcaires concrétionnés jaune blanche, presque sans matrice, premier niveau glaciaire d'après Carret. Cette couche d'origine cryoclastique est appelée « caillou pur » par Carret. Il note aussi une concentration de blocs plus arrondis à la base de ce niveau résultant de l'érosion de sa partie inférieure.
- Une couche d'argile caillouteuse marron à blocs erratiques arrondies avec des veines de sable, second terrain glaciaire d'après Carret.
- Une couche d'argile pure à micro-litage horizontal, troisième terrain glaciaire d'après Carret.
- Le substrat calcaire fortement lapiazé.

Stratigraphie du vestibule vers le fond, au départ de la galerie

- La couche de terre noire (les terrains appelés glaciaires par Carret ne seraient plus présents.)
- Un terrain argilo-caillouteux de couleur chocolat qui a livré de nombreux gros ossements de couleur marron bleuté que Carret attribue à l'*Ursus Speleus*.
- Des niveaux de graviers et de sables qui auraient donnés quelques ossements.

Les descriptions de Carret suggèrent par deux fois une stratification interne de la couche noire supérieure¹⁶⁵. À l'exception de ce niveau noir, « toute l'épaisseur des terrains qui remplissaient le vestibule était d'origine glaciaire et à peu près stérile »¹⁶⁶. Il note cependant que quelques ossements d'animaux (rennes, marmottes, tétras et d'autres oiseaux) et une mâchoire humaine ont été retrouvés dans la partie supérieure des terrains glaciaires¹⁶⁷. Les terrains « préglaciaires », riches

en mobilier, observés en 1875 au fond de la cavité, n'ont pas été rencontrés dans le vestibule lors des fouilles de 1886-1891¹⁶⁸. Dans les dernières pages de son testament J. Carret résume brièvement ses travaux tout en esquisant les objectifs d'une poursuite des recherches dans la galerie¹⁶⁹.

Mobilier archéologique

et phases d'occupations de la cavité

Le dépouillement des registres de la Doria a permis de recenser et de classer sommairement les découvertes d'objets mentionnées par Carret. Leur inventaire détaillé et les renvois bibliographiques figurent en annexe. Ces éléments permettent de résumer la succession des épisodes d'occupation de la grotte :

- occupation certaine durant la période médiévale ;
- occupation probable à l'époque gallo-romaine ;
- occupation probable à l'âge du Fer ;
- occupation possible à l'âge du Bronze ;
- occupation certaine au Néolithique.

L'occupation néolithique est principalement documentée par des vestiges lithiques majoritairement issus du niveau de terre noire supérieure. Les registres manuscrits de la Doria mentionnent : une petite hache en « serpentine » sciée et polie¹⁷⁰, un fragment d'une autre hache polie, une belle lame en silex « de couleur foncée » et de type néolithique¹⁷¹, ainsi que deux autres silex taillés et un bel éclat, et enfin une mollette et un percuteur en pierre.

Les vestiges céramiques ne sont généralement pas décrits par Carret. Quelques années après la fouille P. de Mortillet, signale que le sol de la grotte a livré des débris de poteries néolithiques¹⁷², mais son article est une compilation à prendre avec prudence. La présence de tessons néolithiques reste cependant probable, en association avec l'industrie lithique décrite précédemment.

165 Sur la paroi ouest de la tranchée nord-sud, la couche noire supérieure était épaisse d'environ 30 cm au point le plus dilaté. Elle comprenait 3 strates distinctes séparées par des petits niveaux jaunâtres ; le niveau supérieur était le plus épais (Carret, 1886-1889, 31 août 1887). Près du sommet du front de taille, au fond du vestibule la couche noire était constituée de deux bandes de terre argileuses sombres, sensiblement parallèles. Ces deux niveaux noirs étaient nettement délimités et distincts du côté est mais se confondaient du côté ouest. Chacun de ces deux niveaux a livré un clou en fer (Carret, 1889-1890, 9 mai 1890).

166 Carret, 1904, p. 46.

167 Carret, 1904, p. 47 ; Carret, 1886-1889, 31.08.1887.

168 Carret, 1904, p. 46.

169 « Le vestibule est déblayé ; c'était la partie la plus difficile et la plus ingrate des fouilles. Il resterait à déblayer à partir du vestibule, les terrains qui surmontent la couche glaciaire et cette couche elle-même. Il conviendrait de laisser par endroits, des témoins intacts, comme je l'ai fait dans le vestibule. Puis par tranchées en se guidant sur les stratifications, on attaquerait les couches préglaciaires » (Carret, 1904, p. 45).

170 Carret, 1890-1891, 15.05.1891.

171 Carret, 1886-1889, 28.07.1888.

172 Mortillet (de), 1913, p. 400.

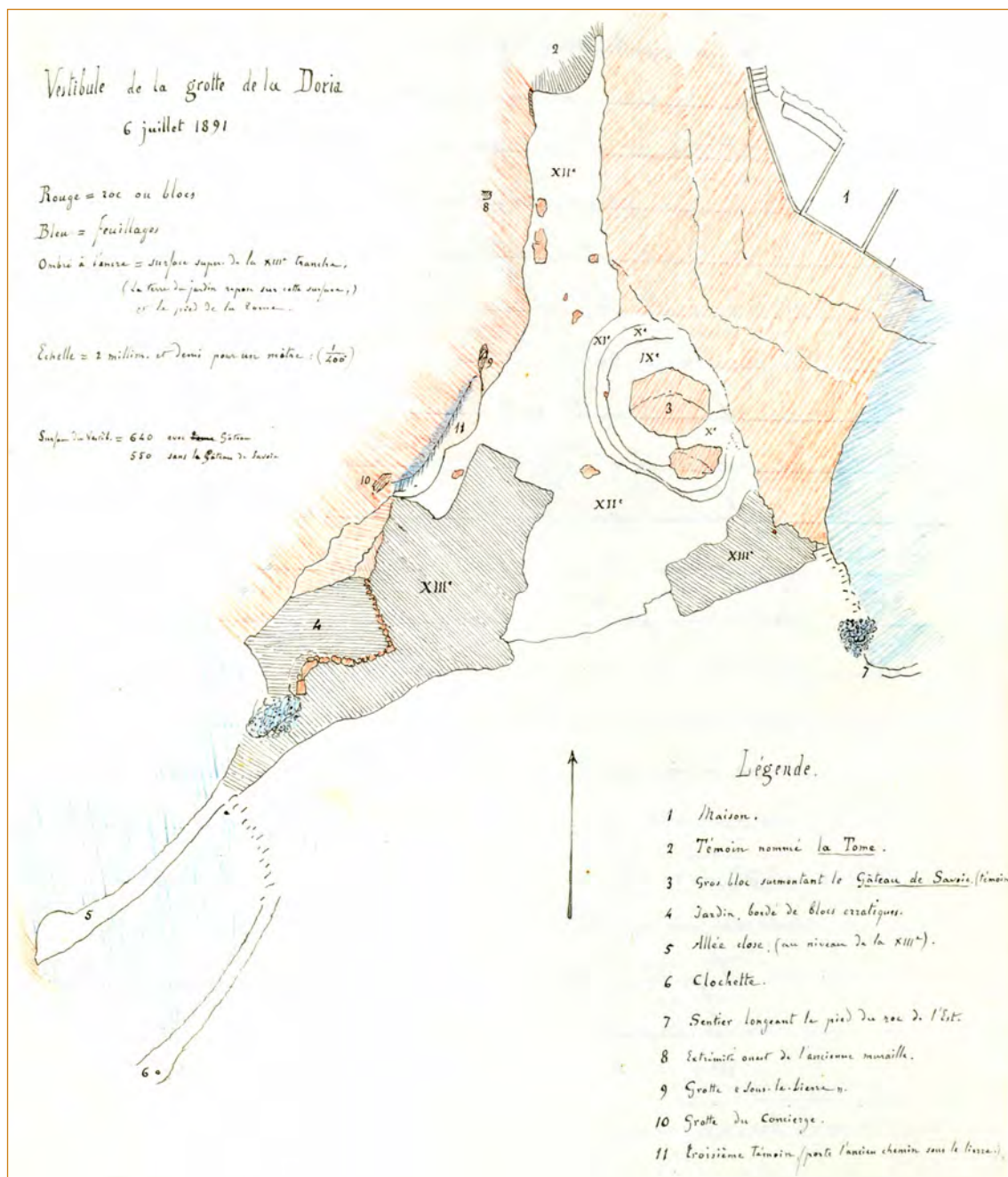


Fig. 39. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret. Plan de l'avancement des travaux dans le vestibule début juillet 1891. Illustration extraite de Carret 1890-1891, Registre de la Doria, troisième cahier. p. 137. Collections Bibliothèques municipales de Chambéry.

La disparition de la plupart des vestiges permet difficilement d'affiner la chronologie. La collection Côte, conservée au Musée des Confluences à Lyon, contient deux objets venant de la grotte de la Doria¹⁷³ : un fragment de hache polie en en roche verte sombre, réutilisé en petit ciseau (n° 80003093 NB54; pl. 12 n° 2) et une lame épaisse

173 Annotés « grotte de la Doria, Dr Carret, collection De Koesling, Chambéry ». Il s'agit probablement des De Kiesling, la famille des premiers fouilleurs du site de Saint-Saturnin.



Fig. 40. Les environs de Saint-Jorioz vus du pas de la Cheville. Localisation du site de Tavan (pastille jaune) et de la station littorale de Sévrier, Les Charretières (pastille rouge).

en silex blond, à retouche bilatérale directe (n° 80003094 NB55 ; pl. 12 n° 1). Ce fragment de poignard en silex, attribuable au Néolithique final, est peut-être façonné en silex du Grand-Pressigny. Par ailleurs la mention par Carret d'une petite hache sciée, nous apporte une seconde indication chronologique. En effet, l'emploi de la technique du sciage, pour le façonnage des lames polies de petite taille, n'est pas documenté dans notre région avant le IV^e millénaire. Par la suite, cette technique est particulièrement répandue durant le Néolithique final¹⁷⁴.

L'occupation de la cavité à l'âge du Bronze est plus difficile à établir en l'absence de conservation des vestiges. Quelques objets en bronze décrits par Carret (une armature de flèche à ailerons et douille perforée, une « belle » épingle, un instrument « qui pourrait être un couteau » et un disque « perforé par un fer de flèche quadrangulaire ») pourraient être attribués à cette période. Mais l'usage d'outils

et d'instruments en bronze, se poursuit jusqu'à l'Antiquité, ce qui ne permet aucune certitude. Ces éléments ne semblent pas avoir été découverts groupés et n'appartiennent vraisemblablement pas à un dépôt.

54. Saint-Jorioz, Les Marais

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE MOYEN

Découvert en 1989, ce site a fait l'objet de deux campagnes d'évaluation du CNRAS, sous la direction de André Marguet, en 1989 et 1993. 706 pieux ont été topographiés sur une superficie dévasée de 1 200 m². Les analyses dendrochronologiques de 17 pieux en chêne ont permis d'identifier des abattages entre les années –3791 et –3783¹⁷⁵. Les carottages montrent la présence d'un niveau organique préservé, qui a été fouillé dans un sondage

¹⁷⁴ Thirault, 2004, p. 107.

¹⁷⁵ Marguet, 1995.

de 5 m². Les vestiges céramiques et lithiques issus de cette couche évoquent des influences mêlées du Cortaillod suisse et des groupes médio-rhodaniens (Néolithique moyen de type La Roberte). Ce site est classé au titre des Monuments historiques (arrêtés du 24 octobre 2011) et inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis le 27 juin 2011.

55. Saint-Jorioz, marais de l'Enfer I

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE FINAL

Une zone de petits pieux a été identifiée en 2001, à une soixantaine de mètres du rivage, non loin de la limite communale entre Saint-Jorioz et Sévrier, lors de la prospection systématique de la plate-forme littorale immergée conduite par André Marguet [fig. 40]. Des prélèvements de bois ont permis la constitution de 4 séquences dendrochronologiques, non datées en absolu pour l'instant. Une datation radiocarbone de l'une de ces séquences nous livre une première indication chronologique (entre –2860 et –2465 cal. BC). Les quelques vestiges principalement lithiques, recueillis lors des dévasages, confirment cette attribution au Néolithique final¹⁷⁶.

56. Saint-Jorioz, Tavan

MONUMENT MÉGALITHIQUE DÉMANTELÉ ?

Le lieu-dit *Tavan* se trouve sur le cône torrentiel du Laudon, à quelques centaines de mètres de la rive du lac d'Annecy [fig. 40]. En 2007, une fouille préventive a été menée à cet endroit, sur la zone d'habitat d'une villa rurale, sous la direction de François Menna (Archeodunum SA). Ces travaux ont permis de recueillir trois grandes pierres, d'une dimension inhabituelle par rapport aux éléments employés dans les constructions antiques.

Constitué d'une roche métamorphique, le plus petit de ces blocs a été découvert dans la base d'un mur antique et pourrait avoir servi de pierre de seuil. De forme trapézoïdale, il mesure 77 cm sur 46, pour une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Son extrémité la plus large présente un pointement sommital dégagé par quelques enlèvements [fig. 41]. Des régularisations de l'une des deux faces par bouchardage sont envisageables mais l'état d'altération ne permet aucune certitude¹⁷⁷. Ces caractères évoquent les stèles anthropomorphes du Néolithique moyen I, largement répandues de la Bretagne au Plateau suisse¹⁷⁸. Les deux autres blocs en calcaire et en grès découverts épars à proximité paraissent bruts. Grossièrement fusiformes, ils mesurent environ un mètre de longueur. L'hypothèse d'un monument mégalithique démantelé associant stèle anthropomorphe et blocs bruts, a été proposée par les fouilleurs¹⁷⁹.



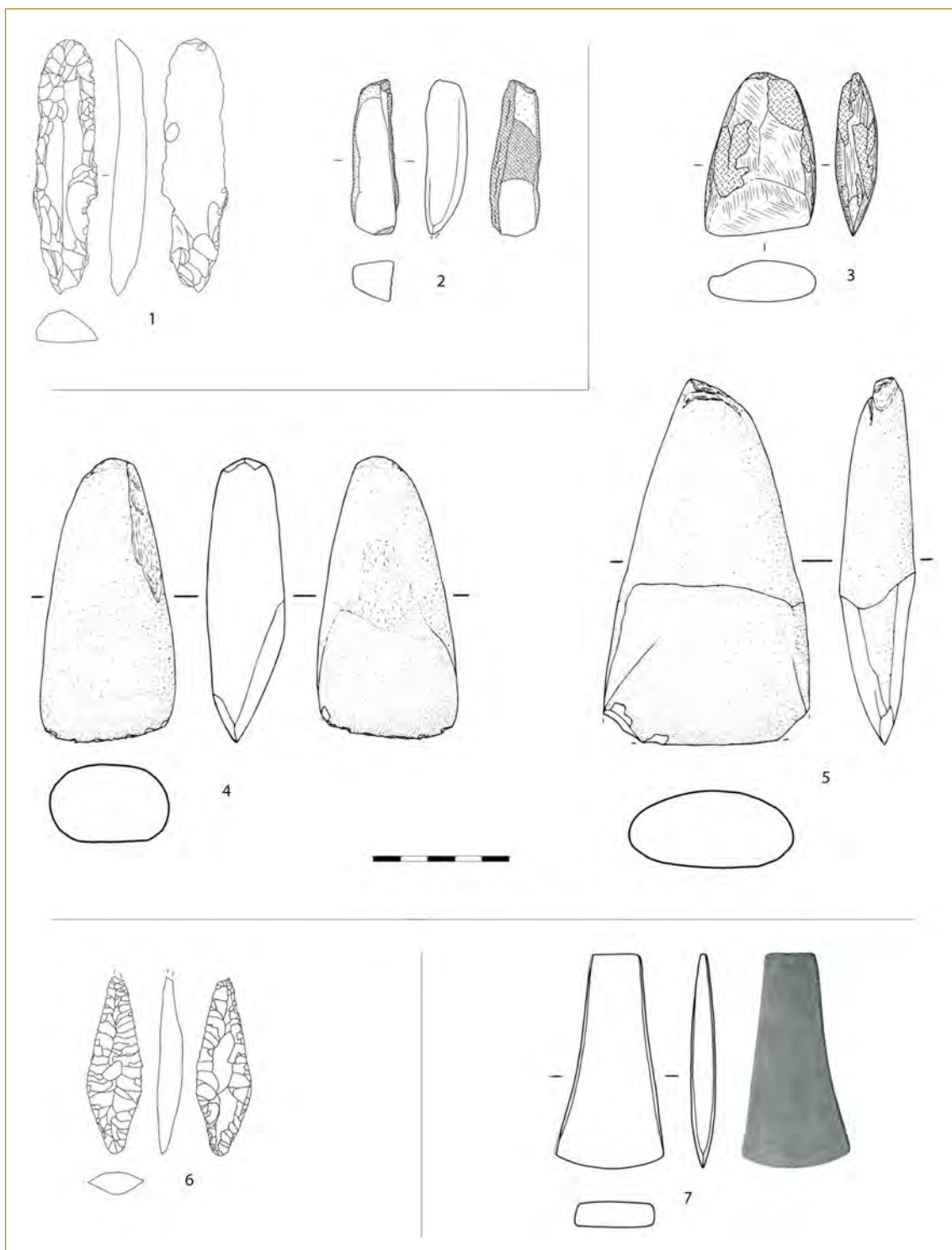
Fig. 41. Saint-Jorioz, Tavan. Possible stèle anthropomorphe néolithique découverte en réemploi dans des murs antiques, lors d'une fouille préventive dirigée par F. Menna (Archeodunum SA). Photographie et DAO P.-J. Rey.

¹⁷⁶ Marguet, 2002.

¹⁷⁷ Rey, 2009.

¹⁷⁸ Voruz, 1992.

¹⁷⁹ Menna (dir.) 2009.



Pl. 12.

1-2: Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret, fouilles J. Carret, lame en silex et fragment de lame de hache en roche polie (collections du Musée des Confluences à Lyon).

3-5: Saint-Jorioz, La Tuilerie, lames de hache en roche polie (Musée d'Annecy).

6: Saint-Pierre-d'Albigny, armature de flèche en silex (Musée Savoisien).

7: Saint-Pierre-d'Albigny, lame de hache en cuivre (Musée Savoisien).

Dessins P.-J. Rey, sauf les n° 4 et 5 : d'après Thirault, 2004, pl. 6. Photographie de la hache de Saint-Pierre-d'Albigny : G.-A. Blanc, Conservation Départementale du Patrimoine.

57. Saint-Jorioz, La Tuilerie

SITE NÉOLITHIQUE

PROCHE DE LA RIVE DU LAC

Plusieurs haches polies ont été découvertes au tout début du XX^e siècle, sur le site d'extraction d'argile lié à la tuilerie de Saint-Jorioz, à environ 200 à 300 mètres de la rive du lac. Recueillies à des profondeurs variables, de 25 cm à 2 m, elles étaient parfois associées à des fragments de bois et des tessons de céramique aujourd'hui disparus¹⁸⁰. Le Musée d'Annecy conserve trois lames de hache en roche polie issues de ce site [pl. 12 n° 3-5]. La plus petite est de forme trapézoïdale à section subovale (n° 13468-2, don Mugnier-Pollet en 1903). La suivante, de forme triangulaire à section ovale épaisse, présente un tranchant asymétrique (n° 13468-1, don Mugnier-Pollet en 1903). La plus grande est de forme triangulaire à section ovale aplatie (n° 15432-1, don H. Calliès en 1917).

58. Saint-Pierre-d'Albigny,

près du monument aux morts

POIGNARD DU BRONZE ANCIEN

Un poignard décoré en bronze, à manche massif [pl. 13 n° 1], a été découvert à la fin du XIX^e siècle, sur un terrain proche du monument aux morts de Saint-Pierre-d'Albigny¹⁸¹. L'extrémité du pommeau est ornée d'une croisée de bandes hachurées inscrites dans un cartouche ovale. La lame, fixée au manche par six rivets, est ornée de deux nervures parallèles qui suivent les bords tranchants et d'une bande de triangles hachurés qui souligne l'extrémité de l'emmanchement. Ce poignard appartient au type Rhône, que l'on rencontre durant les phases moyenne et finale du Bronze ancien¹⁸².

59. Saint-Pierre-d'Albigny,

sans précision

ARMATURE DE FLÈCHE EN SILEX

Une armature de flèche provenant de la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, est conservée au Musée Savoisien, dans la collection Blanc¹⁸³. Il s'agit d'une pointe losangique allongée en silex jaune clair, à retouches bifaciales couvrantes [pl. 12 n° 6]. De telles armatures se rencontrent aussi bien au Néolithique moyen qu'au Néolithique final dans le midi de la France¹⁸⁴.

60. Saint-Pierre-d'Albigny,

sans précision

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

Une hache en « chloromélanite noire » venant de Saint-Pierre-d'Albigny, était conservée au Musée Savoisien à la fin du XIX^e siècle¹⁸⁵. Cet objet a disparu, sans doute précocement, car il n'est pas mentionné dans le catalogue Daisay en 1896.

¹⁸⁰ Ruffet, 1972, N855 N859 N878; Desormaux, 1912, p. 7; Le Roux, 1917, p. 134-135.

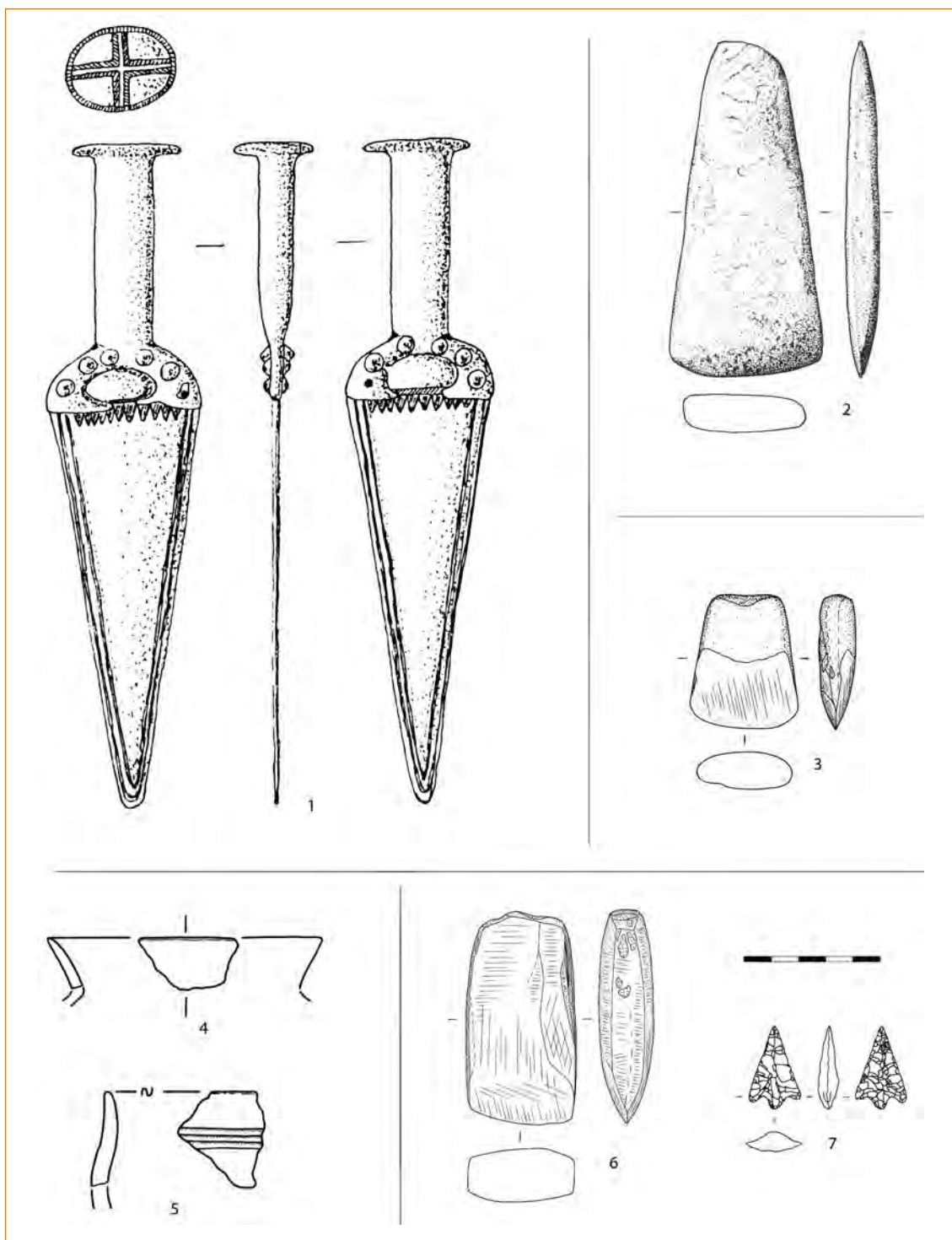
¹⁸¹ Mermet, 1995.

¹⁸² David-Elbiali, 2000, p. 67-69.

¹⁸³ Combier, 1958, p. 12.

¹⁸⁴ Binder, 1991; Saintot, 1999.

¹⁸⁵ Costa de Beauregard et Perrin, 1878, p. 9; Perrin, 1902, p. 9.



Pl. 13. 1 : Saint-Pierre-d'Albigny, poignard décoré en bronze (collection particulière).
 2 : Sévrier, lame de hache en cuivre (Musée d'Annecy).
 3 : Seynod, lame de hache en roche polie (Musée d'Annecy).
 4-5 : Seynod, abri Vers La Balme, fragments de céramique attribuables à la transition Bronze / Fer (Dépôt de fouilles d'Annecy).
 6 : Seythenex, Tertennoz, lame de hache en roche polie (Musée d'Annecy).
 7 : Seythenex, sous la pointe de Chaurionde, armature de flèche en silex (collection particulière).
 Dessins d'après C. Mermet, 1995 (n° 1), d'après Oberkamp, 1997, pl. 50 (n° 2), et dessins P.-J. Rey (n° 3 à 7).

61. Saint-Pierre-d'Albigny, sans précision

LAME DE HACHE PLATE EN CUIVRE DU NÉOLITHIQUE FINAL

La découverte d'une lame de hache en métal à Saint-Pierre-d'Albigny a été signalée par Chantre¹⁸⁶. Conservée au Musée Savoisien, elle est référencée dans le catalogue Daisay sous le numéro 4505-75¹⁸⁷. Il s'agit d'une hache plate trapézoïdale, au corps légèrement vrillé, à talon droit et tranchant arrondi¹⁸⁸, qui pèse 188 g. Les deux extrémités de l'un des bords latéraux ont été abrasées en biseau pour la réalisation de l'analyse, ce qui change légèrement la silhouette générale de l'objet [fig. 42]. Le contour originel de cette pièce a été restitué graphiquement à l'aide d'une photographie ancienne [pl. 12 n° 7]. La lame porte un autocollant récent avec le numéro 17395 qui correspond à la référence d'une analyse chimique réalisée dans les années 1980¹⁸⁹. Les résultats indiquent un cuivre



Fig. 42. Saint-Pierre-d'Albigny.
Lame de hache en cuivre.

à impuretés d'arsenic et traces d'argent¹⁹⁰. Cette composition évoque les productions de l'Italie du Nord¹⁹¹ et, de manière moins assurée, les cuivres arsénisés attribués au Campaniforme dans le sud de la France¹⁹².

62. Sévrier, Les Charretières

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE MOYEN

À environ 50 m du rivage, sous près de 2 m d'eau [fig. 40], un petit groupe de 23 pieux a été étudié en 1991, lors d'une intervention dirigée par Yves Billaud. D'une superficie d'à peine 40 m², ce site totalement érodé constitue cependant la plus ancienne occupation connue dans les lacs subalpins français. La datation radiocarbone de l'un des piquets situe en effet cette structure entre –4330 et –4000 avant notre ère¹⁹³.

¹⁸⁶ Chantre, 1875-1876, p. 207.

¹⁸⁷ La présence d'une photo de cette hache sur un collage de plusieurs photographies légendé « La Balme Seuil des Chèvres » par G.-A. Blanc et daté des années 1908-1912 (document conservé à la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie), a été source de confusions et d'interrogations sur son origine (Rey, 1999; Nicod et al., 1998). Mais la publication de Chantre, comme la rédaction du catalogue Daisay, sont bien antérieures aux recherches du baron Blanc et permettent d'assurer sa provenance. La présence d'une photo de cet objet sur un document consacré au site du Seuil des Chèvres relève d'une erreur de G.-A. Blanc.

¹⁸⁸ J. Prieur mentionne la découverte d'une hache à rebords de l'âge du Bronze

à Saint-Pierre-d'Albigny (Prieur, 1977, p. 36).

Mais cette publication souffre d'une inversion typographique entre deux lignes : la hache à rebords signalée pour Saint-Pierre-d'Albigny vient en fait de Saint-Pierre-de-Curtille, alors que la hache plate attribuée à Hautecombe par Prieur provient bien de Saint-Pierre-d'Albigny (Combiér, 1972, p. 28 et pl. 18).

¹⁸⁹ Berretrot et Marchat, 1988.

¹⁹⁰ Analyse par spectrométrie d'émission dans l'ultraviolet au plasma Argon :

Zn	<0,001	Pb	0,012
Sn	<0,001	As	0,825
Sb	0,004	Fe	0,014
Ag	0,095	Ni	0,005
Bi	0,013	Co	<0,004
Au	<0,0001	Hg	0,018
Si	0,005	Mn	<0,001

¹⁹¹ Marinis de, 1992, fig. 8.

¹⁹² Esperou, 1998, p. 91.

¹⁹³ Billaud, 1992; Marguet et Rey, 2007.

63. Sévrier, les Choseaux

SITE PALAFITTIQUE DU NÉOLITHIQUE MOYEN

Signalés en 1989 par Camille Dupont, deux groupes de pieux distants de 30 m, sont installés à l'aval du delta du ruisseau de La Planche. En 1990, une intervention d'Yves Billaud a permis de topographier 324 piquets sur une surface d'environ 500 m². Un décapage de près de 11 mètres carrés n'a livré aucun vestige. Seuls deux outils en roche polie ont été recueillis ailleurs sur le site. Une date radio-carbone place une occupation du site au Néolithique moyen, entre les 38^e et 34^e siècle avant notre ère¹⁹⁴.

64. Sévrier, Crêt de Châtillon

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE FINAL

Implanté sur un vaste haut-fond situé à plus de huit cents mètres de la rive, cette station littorale est connue dès 1856. Elle est célèbre pour la découverte, en 1967, d'un four de potier, aujourd'hui exposé au Musée-Château d'Annecy. Les principales interventions de topographie et de carottages ont été menées en 1991 par le CNRAS, et en 2001 par le DRASSM, sous la direction de André Marguet¹⁹⁵. Trente-neuf échantillons de bois ont été analysés en dendrochronologie permettant d'identifier une longue série de phases d'abattages de -1184 environ à -899. Ce site est classé au titre des Monuments historiques (arrêtés du 24 octobre 2011) et inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis le 27 juin 2011.

65. Sévrier, Les Mongets

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE ANCIEN

Cette station littorale est implantée au débouché du ruisseau de La Planche, à environ 180 m du rivage. Signalé en 1989, elle a été investiguée en plongée en 1990 et 1993, par Yves Billaud et le CNRAS¹⁹⁶. Les pieux visibles sur près de 600 m²

ont été intégralement topographiés et prélevés. Le plan particulièrement lisible montre deux rangées parallèles de bâtiments, protégés par une double palissade. L'analyse dendrochronologique de 33 échantillons a permis d'identifier des abat-tages entre -1803 et -1766. Ce site est classé au titre des Monuments historiques (arrêtés du 24 octobre 2011) et inscrit au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis le 24 juin 2011.

66. Sévrier, Piron 2

SITE PALAFITTIQUE DU BRONZE ANCIEN

Un petit groupe de piquets a été topographié en 2001, à environ 140 m du bord, lors de la prospection systématique de la plateforme littorale immergée conduite par André Marguet du DRASSM¹⁹⁷. La datation C14 d'un piquet en chêne place cette structure au Bronze ancien (-2010 -1695 cal. BC). Aucun mobilier n'a été recueilli.

67. Sévrier, sans précision

LAME DE HACHE PLATE EN CUIVRE DU NÉOLITHIQUE FINAL

Une lame de hache plate en cuivre a été découverte en 1873, en déblayant la terre avant la mise en exploitation d'une carrière¹⁹⁸. Elle est conservée au Musée d'Annecy (n° I5693-1). De forme trapézoïdale et de section biconvexe, elle est longue de 12,3 cm [pl. 13 n° 2] et peut être attribuée au Néolithique final.

¹⁹⁴ Billaud, 1991 ; Marguet, 1995.

¹⁹⁵ Marguet, 2002.

¹⁹⁶ Billaud et Marguet, 1999 ; Billaud et Marguet, 2007.

¹⁹⁷ Marguet, 2002.

¹⁹⁸ Revon, 1878, p. 34, fig. 128 ; Oberkampf, 1997, p. 179, pl. 50.

68. Seynod, diffuseur de Chaux – A41

OCCUPATION DU BRONZE FINAL

En 2008, préalablement à la construction d'un échangeur autoroutier, un diagnostic réalisé par l'INRAP et dirigé par Franck Gabayet, a permis d'identifier des traces d'une occupation de l'âge du Bronze¹⁹⁹. Elle est caractérisée par un niveau de circulation, plusieurs trous de poteau, trois grandes fosses de fonction incertaine (silos ?) et un aménagement mal conservé qui pourrait évoquer le solin d'une habitation en terre²⁰⁰. Ce diagnostic n'a pas été suivi par une prescription de fouille. Peu abondant, le mobilier céramique a été analysé par J.-M. Treffort, qui situe l'occupation dans la seconde moitié du Bronze final (Bronze final 2b/3a et 3b).

69. Seynod, Périaz

OCCUPATION DU BRONZE FINAL

En 2002, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP, sous la responsabilité de Sylvain Motte, sur les 24 hectares de la future ZAC de Périaz. Deux zones ont livré des traces ténues d'occupations de la fin de l'âge du Bronze. À l'ouest de l'emprise et au bord du ruisseau de Loverchy, la zone A a révélé un niveau d'occupation et au moins 3 structures en creux. Localisée sur un replat au centre du projet, la zone B a permis d'observer un empierrement dense conservé dans une dépression du substrat, sur au moins 100 mètres carrés²⁰¹. En 2003, ces deux zones ont été prises en compte dans une opération de fouille préventive dirigée par Pierre Jacquet (INRAP), principalement orientée sur la fouille d'une nécropole médiévale. Le décapage mécanique n'a malheureusement pas livré de données supplémentaires significatives²⁰², malgré la découverte d'un grand nombre de fragments de céramiques. Les quelques indices typologiques (col de jatte en biseau très

déversé, lèvre de jarre ornée d'incisions et fragment de panse de jarre décorée d'une ligne de digitations)²⁰³ n'ont pas permis de préciser la période d'occupation du site, qui pourrait s'étendre du Bronze final au Hallstatt ancien. Ces éléments mériteraient un réexamen.

70. Seynod, Vers La Balme

ABRI SOUS ROCHE AVEC INDICES D'OCCUPATIONS

Un abri sous roche assez vaste est visible au pied d'une barre calcaire, à proximité du lieu-dit *Vers La Balme*. Quelques tessons de céramiques antiques et protohistoriques ramassés en 1991 par G. Charrier²⁰⁴, sont déposés au Dépôt de fouilles d'Annecy. On y remarque un fragment de bord éversé appartenant à un petit gobelet à paroi fine [pl. 13 n° 4] et un bord sinueux portant trois cannelures horizontales très peu appuyées [pl. 13 n° 5]. Ces éléments très fragmentaires évoquent la transition Bronze / Fer sans permettre de préciser.

71. Seynod, sans précision

LAME DE HACHE POLIE

Une petite lame de hache en roche verte polie a été trouvée à Seynod en 1907²⁰⁵. De forme trapézoïdale et de section ovale [pl. 13 n° 3], elle est conservée au Musée d'Annecy (n° 15693-1).

¹⁹⁹ Gabayet, 2009.

²⁰⁰ Gabayet et Sekhari, 2008.

²⁰¹ Motte, 2004.

²⁰² Jacquet et Gisclon, 2005.

²⁰³ Jacquet (dir.) 2003.

²⁰⁴ Bertrand et al., 1999, p. 319.

²⁰⁵ Ruffet, 1972, N858.

72. Seythenex, hameau de Tertenoz

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

Une lame de hache trouvée à « Tertenoz près Tamié » a été signalée dès le XIX^e siècle²⁰⁶. Elle est déposée au Musée d'Annecy (n° I 186-I). Il s'agit d'une lame quadrangulaire, de section rectangulaire, entièrement polie et présentant des facettes longitudinales de polissage à stries transverses [pl. 13 n° 6]. La roche qui la constitue est très inhabituelle parmi les matières utilisées dans les Alpes du Nord françaises, dominées par les éclogites et les jadéites de teinte verte plus ou moins soutenue. La hache de Tertenoz présente une couleur caramel, parsemée de taches sombres [fig. 43]. Il ne s'agit pas de silex²⁰⁷, mais vraisemblablement d'une variété fine de serpentine ou d'une néphrite²⁰⁸, peut-être chauffée. Ces roches sont assez rares et vraisemblablement d'origine extrarégionale (Valais pour la néphrite). La technique du polissage à facettes longitudinales permet de dater cet outil au plus tôt du Néolithique moyen II, et plus certainement du Néolithique final²⁰⁹.



Fig. 43. Seythenex, hameau du Tertenoz. Lame de hache en roche polie.



Fig. 44. Seythenex, sous la pointe de Chaurionde. Armature de flèche en silex.



Fig. 45. Seythenex, Aulp de Seythenex. Lame de hache en roche verte polie.

206 Perrin, 1870, pl. II, fig. I ;
Revon, 1878, p. 20, fig. 54.

207 Piccamiglio et Duret,
1985, p. 43.

208 Pétrus et al., 2012b,
p. 184-213.

209 Thirault, 2004, p. 118.

210 Piccamiglio et Duret,
1985, p. 40.

211 Piccamiglio et Duret,
1985, p. 40.

212 Dict. Arch. De la Gaule
1878, t. II, p. 676 ; Combier,
1972, p. 77.

213 Bocquet, 1989.

214 Perrin, 1902, p. 9.

73. Seythenex, sous la pointe de Chaurionde

ARMATURE DE FLÈCHE EN SILEX

Une armature de flèche en silex gris blond a été recueillie durant l'été 1982 par Michel Brun, vers 2000 m d'altitude, sous la pointe de Chaurionde, en direction du col d'Orgeval²¹⁰. Il s'agit d'une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés [fig. 44 et pl. 13, n° 7], attribuable au Néolithique final ou au Bronze ancien.

74. Seythenex, vers le bassin de l'Aulp de Seythenex

LAME DE HACHE POLIE

Une hache polie en roche verte a été découverte vers 1955 par A. Boirard, à l'emplacement du bassin de l'Aulp de Seythenex, vers 1700 m d'altitude²¹¹. De forme triangulaire à section ovale, son tranchant nettement asymétrique pourrait indiquer un emmanchement en herminette [fig. 45]. Elle est déposée au Musée de Viuz-Faverges (n° AMV.1985.22).

75. Thénésol, Jacquemoy

DÉPÔT DE MOBILIER MÉTALLIQUE

DE LA PHASE MOYENNE DU BRONZE FINAL

Deux objets en bronze ont été trouvés au XIX^e siècle au lieu-dit *Jacquemoy*, difficile à localiser aujourd'hui. Il s'agissait d'une hache à ailerons, acquise par Louis Revon et d'un lingot bipenne, probablement de type italique²¹². Ces objets malheureusement disparus se rattachent vraisemblablement à la phase moyenne du Bronze final²¹³.

76. Thénésol, sans précision

LAME DE HACHE EN PIERRE POLIE

La découverte ancienne d'une hache en pierre polie sur la commune, est connue par une simple mention²¹⁴.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

L'inventaire a permis de recenser 13 occupations littorales sur la rive occidentale du lac d'Annecy, ainsi que 27 sites (8 grottes, 3 gisements en position dominante, 12 occupations en milieu ouvert, 4 dépôts d'objets), parfois malheureusement assez mal datés, et 38 découvertes isolées en contexte terrestre (silex taillés, lames de hache en roche polie, en cuivre ou en bronze, autres objets en bronze). L'ensemble des stations lacustres a fait l'objet d'investigations récentes [fig. 46], de travaux de topographies et de séries de datations grâce aux travaux de André Marguet et de Yves Billaud (CNRAS puis DRASSM). En dehors du milieu lacustre, 21 découvertes isolées et 15 sites ont été mentionnés et parfois fouillés entre 1860 et 1970. Depuis l'année 1970, qui marque de manière un peu arbitraire un renouveau des recherches archéologiques dans les deux Savoie, 17 découvertes isolées et 12 nouveaux sites sont venus enrichir l'inventaire. Pour la moitié d'entre eux, ces nouveaux gisements ont été mis au jour depuis 2000, lors d'interventions de diagnostic liées à la mise en œuvre des procédures de l'archéologie préventive. Il s'agit de 4 habitats en milieu ouvert, d'un probable site mégalithique à Saint-Jorioz, Tavan et d'un alignement de fours à pierres chauffantes, vraisemblablement lié à des pratiques cérémonielles collectives, à Gilly-sur-Isère, La Bévière. Ces sortes de sites étaient très peu, voire pas du tout, représentés dans les données recueillies auparavant, ce qui souligne l'intérêt et la nécessité du développement de l'archéologie préventive, dans notre époque marquée par l'ampleur inédite des travaux d'aménagements.

Deux des gisements repérés en diagnostic ont fait l'objet d'une fouille (Seynod, ZAC de Périaz en 2008 et Bassens, Clos de Bressieux en 2013), alors qu'à La Ravoire, Bas Mollard ouest, seule une intervention de diagnostic complémentaire a été réalisée. Les mobiliers issus de diagnostics récents non suivis de fouille n'ont souvent fait l'objet que d'une présentation très succincte. Aucune des fouilles récentes n'est encore publiée, à l'exception notable mais déjà ancienne de Francin, Bellevue. Les méthodes sommaires utilisées lors des travaux anciens et la perte ou la non conservation d'une bonne partie des vestiges découverts à cette occasion nous privent malheureusement d'une part importante des informations. Seules des études de mobilier basées sur une approche typologique ont été réalisées²¹⁵. Si les vestiges néolithiques ont fait l'objet d'un examen global en cours de publication²¹⁶, les mobiliers protohistoriques, principalement issus de Saint-Saturnin n'ont été que très partiellement étudiés et publiés. Aucun des sites terrestres fouillés anciennement n'a été réévalué par de nouveaux sondages dans les 30 dernières années.

Il est donc difficile d'éluder la fragilité des données présentées. Nos connaissances de l'occupation humaine reposent en effet sur une part importante de données issues de recherches anciennes, focalisées sur certains types de sites (grottes et « oppidum » principalement), et sur des découvertes fortuites au hasard des aménagements et des promenades. À l'exception remarquable des prospections subaquatiques des rivages lacustres, il n'y a pas eu jusqu'à présent de campagne de prospection systématique, qui permettrait d'assurer un échantillonnage plus représentatif de l'occupa-

²¹⁵ Ozanne et Vital, 1999 ;
Rey 1999.

²¹⁶ Rey, à paraître.



Fig. 46. Saint-Jorioz, station lacustre des Marais. André Marguet relève une coupe stratigraphique, lors de l'opération du CNRAS en 1989. Photographie E. Champelovier, Ministère de la Culture, CNRAS / DRASSM.

tion humaine. En dehors des stations lacustres et des grottes de Bange, aucun site stratifié n'a été observé dans des conditions satisfaisantes. Enfin, la quantité des données collectées doit être évaluée en regard de la durée de la période prise en compte, qui s'étend grossièrement de – 5500 à – 800 avant notre ère. Nous ne disposons donc que de 27 sites et de 13 stations littorales pour représenter 47 siècles d'histoire...

Divers signalements d'éclats de silex documentent des fréquentations préhistoriques, à la fois dans l'intérieur du massif (Sous le Pécloz et à La Féclaz) et sur les piémonts occidentaux (Chainaz-les-Frasses, Grésy-sur-Aix). Le mobilier n'a pas été conservé et ces sites ne sont pas datés, mais il n'est pas impossible que certains puissent être antérieurs au Néolithique. Cela permettrait de réduire

le contraste entre l'isolement du site de Bange et la densité des installations épipaléolithiques et mésolithiques connues en Vercors, et dans une moindre mesure en Chartreuse²¹⁷. Si les ressources siliceuses sont nettement moins abondantes dans les Bauges, des calcaires à silex existent cependant un peu partout dans le massif [fig. 47] et leur exploitation par les derniers chasseurs ou par les néolithiques est tout à fait envisageable.

Le Néolithique

Cette période est documentée par un semis de sites et de découvertes isolées qui se répartissent principalement sur les versants externes [fig. 48]. Plusieurs concentrations sont visibles : rive du lac d'Annecy, cluse de Chambéry et région de Gruffy. Des indices se multiplient également dans les élargissements de la combe de Savoie et autour de Faverges.

²¹⁷ Bintz et Millet, 2013 ;
Bintz (dir.) 1995.

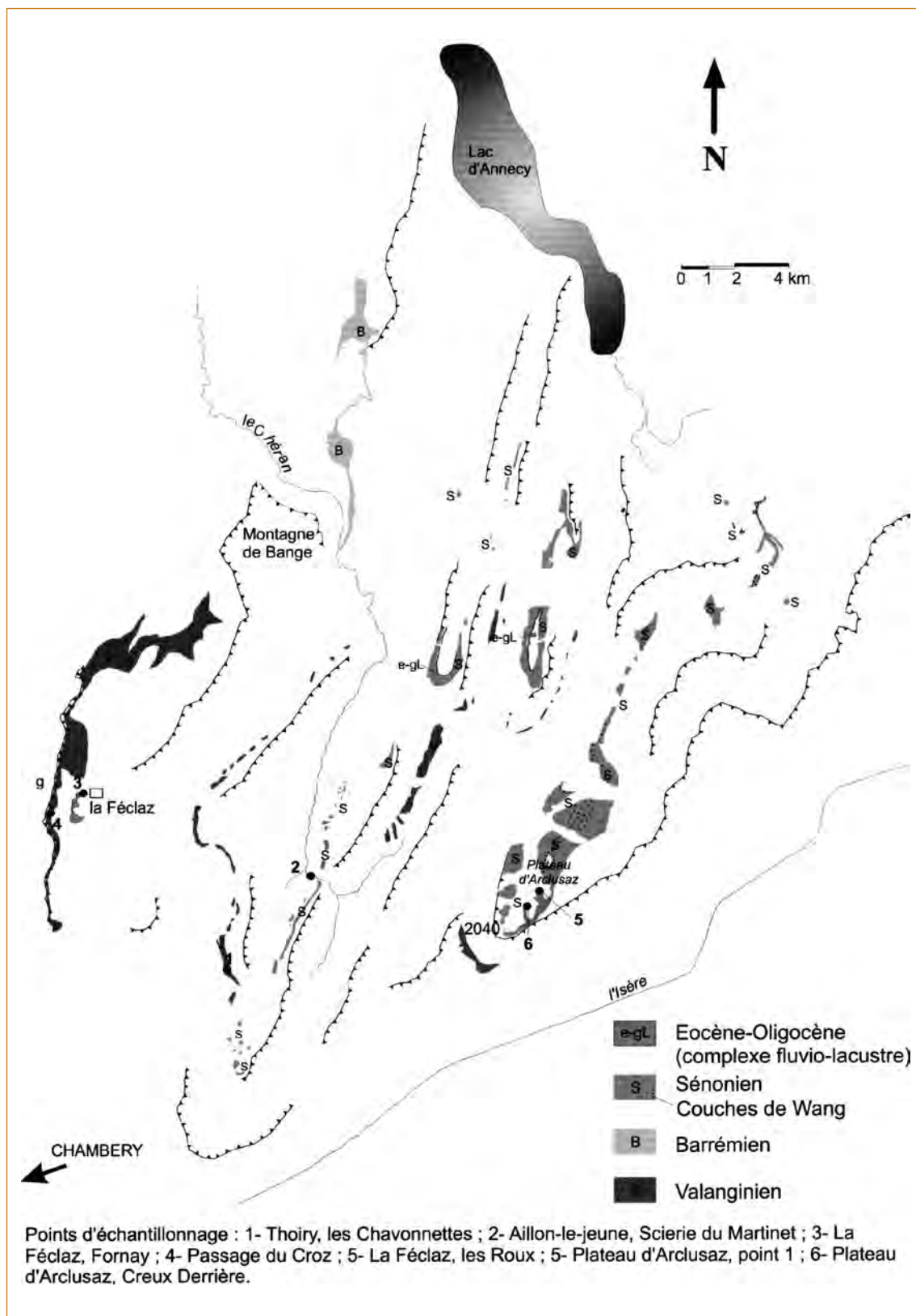


Fig. 47. Délimitation des formations à silex du massif des Bauges et localisation des échantillonnages disponibles. D'après Bressy, 2003.

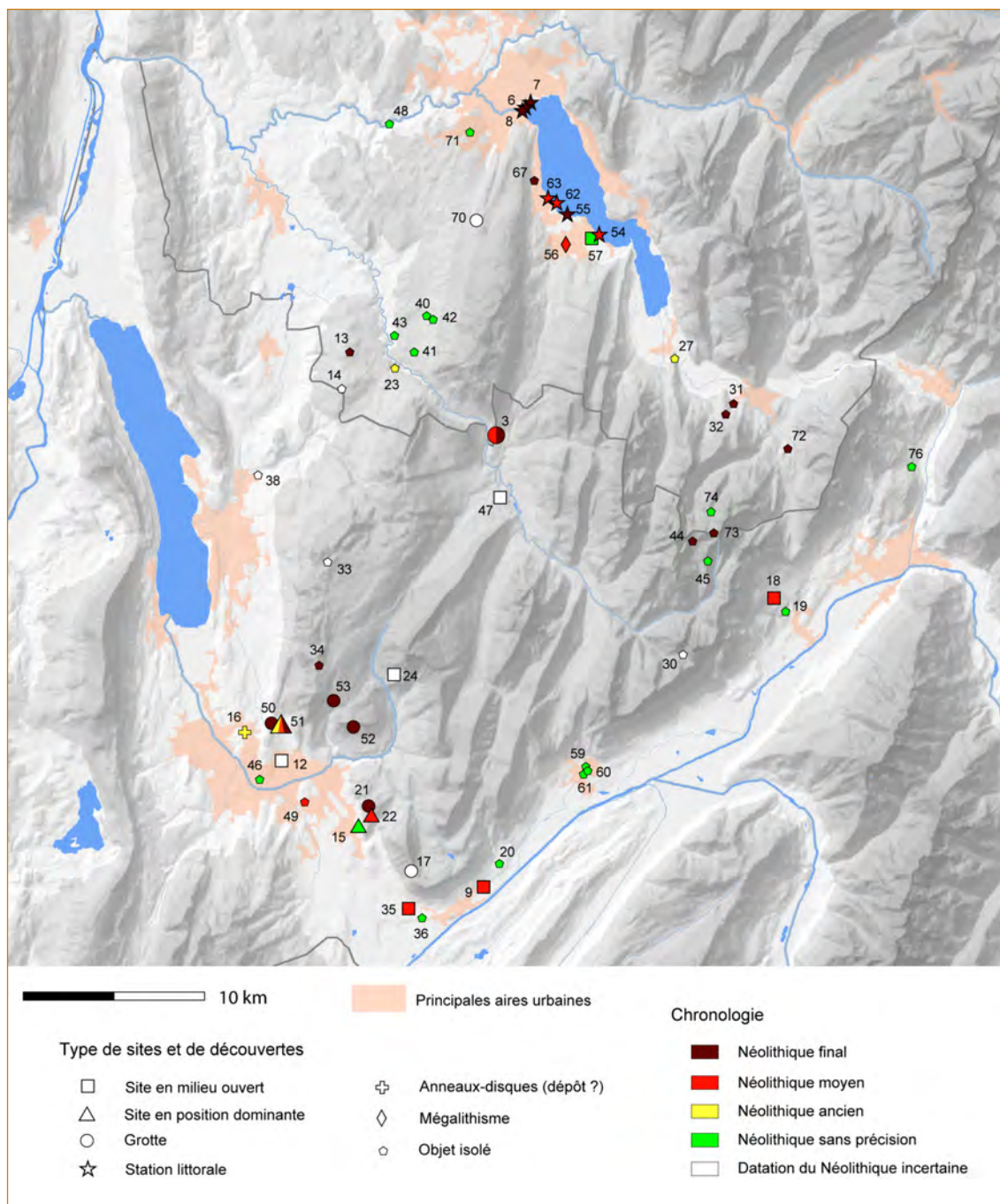


Fig. 48. Carte des sites et des découvertes isolées du Néolithique.

Données SRTM / NASA pour le relief, CCM2 / European Commission JCR pour les cours d'eau; mise en œuvre Jean-François Buard, Université de Genève; DAO des données archéologiques P.-J. Rey.

À l'intérieur du massif, les grottes de Bange sont fréquentées au Néolithique moyen et final, mais ne livrent que très peu d'artefacts de ces périodes. Par ailleurs, en altitude, plusieurs découvertes isolées documentent des fréquentations à la toute fin du Néolithique final, voire au Bronze ancien.

Sur les flancs externes du massif, la situation est mieux connue. Le Néolithique ancien et la transition avec le Néolithique moyen I, vers 4700 avant notre ère, sont représentés par quelques indices d'occupation sur le site de hauteur de Saint-Saturnin et par le dépôt voisin des anneaux-disques

de la ferme des Combes. Par ailleurs, deux lames de hache de grande taille, à Cusy et Doussard, montrent que les piémonts sont déjà largement parcourus.

Le Néolithique moyen et le Néolithique final sont caractérisés par une nette multiplication des sites occupés [fig. 48]. Tous les types d'implantation (stations littorales, grottes, sites en position dominante ou en milieu ouvert) sont désormais utilisés. À Saint-Jorioz, Tavan, la découverte d'une possible stèle anthropomorphe en réemploi dans une construction antique et la présence de blocs bruts épars à proximité, suggèrent la présence d'un monument mégalithique démantelé. Connu en Suisse dans la région des Trois Lacs et en Valais²¹⁸, ce genre de monument complexe est généralement daté du V^e millénaire. La proximité du site de Tavan avec un gisement terrestre (Saint-Jorioz, La Tuilerie) et plusieurs stations littorales (en particulier Les Charretières à Sévrier, daté de la seconde moitié du V^e millénaire, qui se trouve à 2400 m au nord de Tavan) apporte du crédit à cette hypothèse, sans permettre toutefois une absolue certitude, en l'absence de tout contexte stratigraphique. Les pratiques funéraires du Néolithique moyen sont documentées à Cléry, par une sépulture en coffre de petite taille contenant un individu en position repliée, qui pourrait se rattacher au rite funéraire Chamblandes. Caractérisé par des nécropoles de petites tombes en coffre de pierres ou de bois, contenant un corps ou un très petit nombre d'individus déposés en position repliée, ce rite funéraire est largement répandu dans le bassin lémanique, le Valais et le Val d'Aoste²¹⁹. Des nécropoles de types Chamblandes sont également connues en Tarentaise, au Replat, à Aime, au Châtelard de Bourg-Saint-Maurice et à Aigueblanche, Bellecombe, ainsi que dans l'Ain, à la grotte du Souhait, à Montagnieu.

Le Néolithique final correspond à une intensification de l'occupation des rives des lacs, particulièrement nette lorsque l'on prend en compte l'ensemble des bassins lacustres d'Annecy et du Bourget²²⁰. Un usage plus fréquent des cavités est perceptible durant la même période. Les grottes ne sont généralement plus le siège des habitats permanents à cette époque, mais elles sont utilisées pour des activités spécifiques variées. Certaines cavités assez élevées en altitude pourraient s'inscrire dans des parcours pastoraux et jouer un rôle de bergerie. Si les éléments de démonstration manquent pour l'instant, on notera que la grotte à Carret, comme les grottes de Bange, sont de vastes porches placés à proximité de chemins d'accès aux plateaux d'altitude, en position intermédiaire entre plaine et montagne. Cette implantation rappelle celle des grottes-bergeries de la Drôme²²¹ et celle du site de la Grande Rivoire à Sassenage en Isère²²². L'extension dans les Savoie, des systèmes pastoraux néolithiques basés sur les grottes-bergeries, est déjà documentée à la Balme de Thuy, dans la vallée de Thônes, et plus avant dans les Alpes internes, aux Balmes de Sollières, en Maurienne²²³. Dans les Bauges, la discussion souffre de l'absence de données paléo-environnementales et du manque d'observations sur la présence éventuelle de niveaux de bergerie dans les stratigraphies de Bange et de la Doria.

²¹⁸ Voruz, 1992.

²¹⁹ Moinat et Gally, 1998.

²²⁰ Marguet et Rey, 2007.

²²¹ Brochier et Beeching, 2006.

²²² Nicod et al., 2010.

²²³ Vital et Bennamour (dir.), 2012.

Dès le Néolithique, les fréquentations de la montagne ne répondent pas seulement à des motifs économiques et utilitaires. À Saint-Jean-d'Arvey, la découverte exceptionnelle de peintures rupestres bien conservées, dans le petit abri du Trou de la Féclaz, montre que les aspects symboliques jouent un rôle dans la fréquentation des lieux élevés et difficiles d'accès. L'utilisation de ce point remarquable du paysage pour des pratiques culturelles, traduit l'appropriation et l'humanisation progressive de l'ensemble du territoire montagnard, par les populations de la fin du Néolithique. Par ailleurs, deux cavités attestent d'une fonction sépulcrale. La grotte de Challes montre l'extension à la Savoie du rite méridional de l'inhumation collective en grotte, bien représenté jusqu'en Drôme. La Baume Fantoli semble un peu plus précoce, à la transition Néolithique moyen / final, d'après le résultat de la datation radiocarbone. L'absence de mobilier et les incertitudes sur le nombre d'inhumés empêchent toute interprétation plus poussée. Il est regrettable que ce petit site de faible superficie n'ait pas fait l'objet d'une étude approfondie. On remarquera cependant que ces deux sites funéraires de la fin du Néolithique s'opposent sur un certain nombre d'aspects. Cela suggère qu'ils relèvent probablement de traditions différentes. À Challes l'entrée est une anfractuosité peu visible, éloignée de l'habitat et probablement obturée intentionnellement. Les inhumés ont été déposés loin de l'entrée, à l'extrémité d'une galerie étroite, dans l'obscurité totale. À la Baume Fantoli, l'entrée est large, visible, proche d'un habitat (Saint-Saturnin) et impossible à obturer, à moins de colmater totalement la cavité. La grotte n'a aucun développement et les corps ont été inhumés à 1,5 m de l'entrée, à la lumière.

²²⁴ Thirault, 2004.

²²⁵ Barge, 1997 ;
Moulin *et al.*, 2012.

Enfin les découvertes isolées sont souvent plus difficiles à dater avec précision. On remarquera qu'aucune des nombreuses lames de haches polies ne provient de l'intérieur du massif, à l'exception de celle de l'Aulp de Seythenex. La quasi absence de cet outil indispensable pour le défrichage et la construction en bois pourrait traduire la rareté de l'habitat sédentaire, voire la faiblesse des défrichements, en zone de montagne au cours du Néolithique, même si un biais de collecte, lié à l'absence des labours, doit également intervenir. La concentration des découvertes de lames de haches polies le long des axes de circulations formés par les grandes vallées, souligne par ailleurs l'insertion de la région étudiée dans les réseaux de diffusion de ces outils. Produites à partir d'affleurements d'éclogites et de jadéites situés sur le versant piémontais²²⁴, les lames de haches polies ont diffusé très largement dans le bassin du Rhône, dès le début du Néolithique.

Parmi les découvertes isolées, plusieurs armatures de flèches recueillies au-dessus de 1 500 m d'altitude, semblent indiquer un accroissement de la fréquentation des zones les plus hautes, au cours du Néolithique final, voire au Bronze ancien, probablement dans le cadre d'expéditions de chasse.

Quatre lames de haches plates en cuivre ont été découvertes dans la zone considérée, l'une issue de la dotation funéraire des inhumés de Challes, les trois autres découvertes isolées à Sévrier, Faverges et Saint-Pierre-d'Albigny. Ces pièces, difficiles à dater par la typologie, peuvent circuler très tôt, dès le début du Néolithique final. Rappelons la découverte d'une hache de ce type dans les Alpes austro-italiennes, en compagnie de la momie gelée d'Ötzi, datée entre 3400 et 3100 avant notre ère. Dans les Alpes occidentales, le début de l'exploitation des gisements de cuivre est actuellement placé au Bronze ancien, en décalage par rapport aux dates plus précoces du midi de la France et de l'Italie

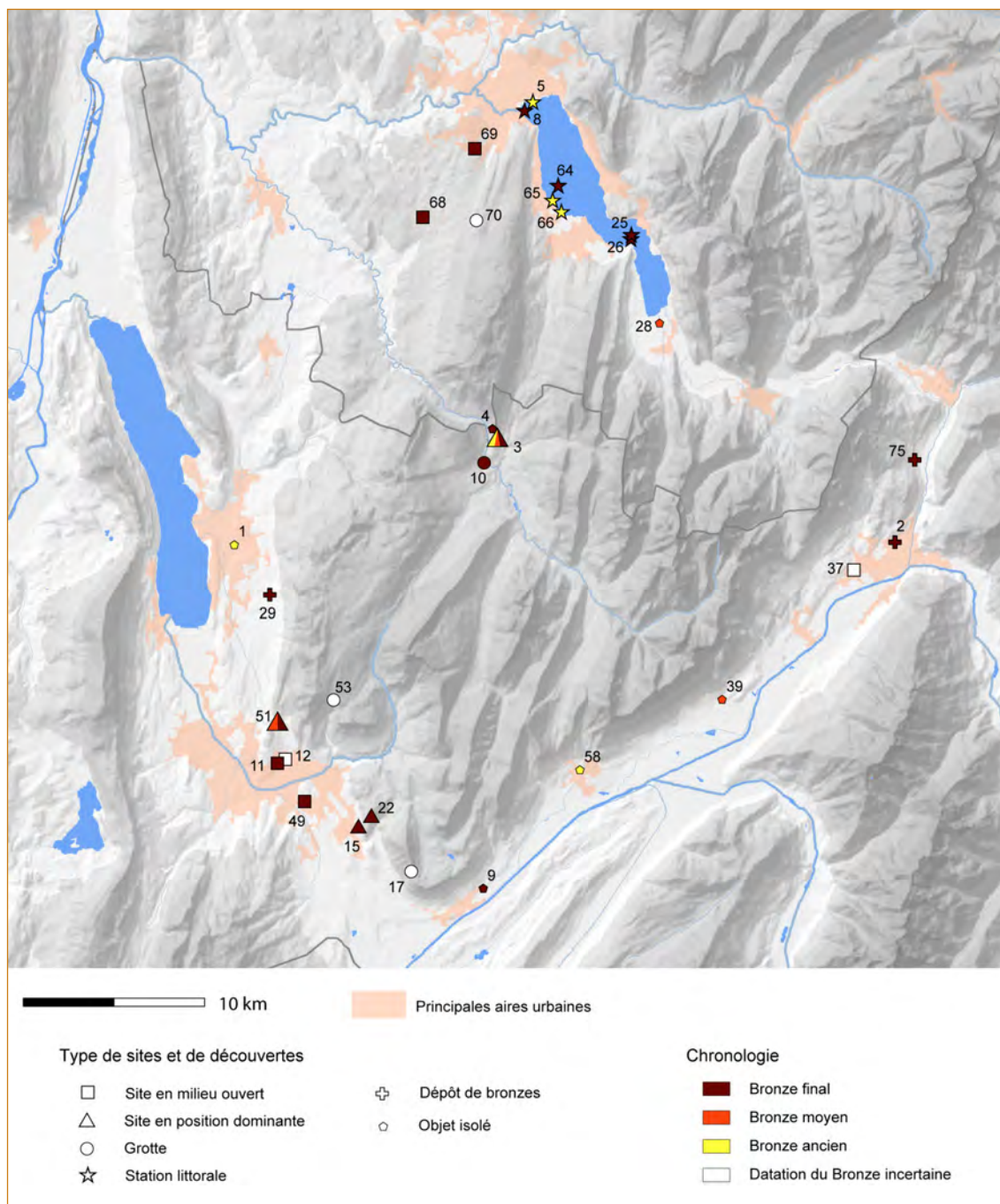


Fig. 49. Carte des sites et des découvertes isolées de l'âge du Bronze.

Données SRTM / NASA pour le relief, CCM2 / European Commission JCR pour les cours d'eau; mise en œuvre Jean-François Buard, Université de Genève; DAO des données archéologiques P.-J. Rey.

centrale²²⁵. Il a été postulé un phénomène de résistance à l'adoption de la métallurgie à proximité de la principale zone de production des lames de haches en roche verte²²⁶. La présence de plusieurs lames de haches en cuivre au pied des Bauges montre cependant que la région ne se tient pas à

l'écart des innovations. Des importations à longue distance sont tout à fait envisageables, mais cette concentration de découverte laisse en suspens la question de tentatives précoces d'exploitations des ressources cuprifères, dans le nord des Alpes françaises et en particulier dans le Beaufortin.

Concernant la compréhension des évolutions culturelles, les vestiges néolithiques les plus anciens témoignent d'influences et de contacts à très longue distance, en direction du Bassin parisien et du sud de la France. Le Néolithique moyen I est mal connu, en dehors du site de Saint-Saturnin, marqué par le style régional de Saint-Uze. Au Néolithique moyen II, les mobiliers de Saint-Saturnin et de Francin montrent que la région de Chambéry s'inscrit plutôt dans une ambiance méridionale teintée de quelques influences jurassiennes et alpines²²⁷. Dans la seconde moitié du Néolithique final, la présence de deux sépultures collectives en grotte et de peintures rupestres rattachées à un style originaire de Catalogne, soulignent l'importance des liens entre la cluse de Chambéry et le Midi de la France. Ces contacts préférentiellement orientés vers le sud sont bien documentés jusque sur les stations de la rive sud-est du Bourget, alors que plus au nord (à Conjux, La Chatière) les influences helvétiques deviennent très présentes.

L'âge du Bronze

Les sites connus demeurent essentiellement localisés en périphérie du massif [fig. 49]. Des concentrations se maintiennent dans la cluse de Chambéry et sur la rive du lac d'Annecy. Par contre la région de Gruffy est beaucoup moins documentée qu'au cours du Néolithique. Dans l'intérieur du massif, si les découvertes isolées se font rares, Bange est régulièrement fréquentée pendant tout l'âge du Bronze, même si le détail de l'analyse du mobilier céramique indique quelques lacunes durant la première moitié du Bronze moyen et la phase tardive du Bronze final. À compter du Bronze final, cette cavité n'est plus le seul site connu dans le massif, puisque le porche voisin de l'Auvent de Pré Rouge a également livré des indices d'occupation

datés de cette période. L'absence de toute autre donnée à l'intérieur des Bauges est particulièrement remarquable, alors qu'au même moment des systèmes pastoraux basés sur l'usage de sites à enclos et cabanes se développent largement dans les Alpes du sud²²⁸. Peu visible à la surface du sol et bien souvent dépourvu de mobilier, ce type de structures paraît cependant difficile à repérer en l'absence de prospections-sondages dédiées.

Sur les flancs externes du massif, une importante station lacustre du Bronze ancien est connue aux Mongets, à Sévrier. Les deux autres installations littorales du lac d'Annecy attribuées à cette période correspondent à des sites nettement plus restreints. De manière étonnante, aucun indice du Bronze ancien n'est documenté dans la cluse de Chambéry, mais des découvertes isolées à Saint-Pierre-d'Albigny et Aix-les-Bains montrent la poursuite de la fréquentation du territoire. On mentionnera en proximité immédiate de la zone étudiée, les dates du Bronze ancien livrées par la station lacustre de Mémars²²⁹ et quelques tessons de céramiques originaires de Grésine, conservés au Musée Savoisien.

Le Bronze moyen n'est guère mieux documenté. Une occupation rattachable à la fin de cette période est timidement perceptible dans les mobiliers céramiques de Saint-Saturnin et des grottes de Bange. Deux objets métalliques isolés, recueillis près de l'extrémité sud du lac d'Annecy et à Grésy-sur-Isère, se rattachent également à cette phase chronologique.

²²⁶ Thirault, 2004.

²²⁷ Rey, à paraître.

²²⁸ Walsh et Mocci, 2011.

²²⁹ Marguet et Rey, 2007.

Le Bronze final est marqué par un essor considérable du nombre de sites, qui se multiplient sur la rive du lac d'Annecy et dans la cluse de Chambéry, mais aussi dans la région de Seynod et au nord d'Albertville. La finesse chronologique offerte par les évolutions rapides des typologies céramiques et métalliques nous permet de préciser un peu plus les choses. Dans la phase ancienne du Bronze final, seuls sont occupés les grottes de Bange et un habitat en contexte ouvert à Bassens, Clos de Bressieux. Un accroissement du nombre de sites intervient durant la phase moyenne du Bronze final (Bronze final 2b/3a). Trois stations littorales réapparaissent sur la rive du lac d'Annecy. Dans la cluse de Chambéry on connaît une occupation en milieu ouvert à La Ravoire, Bas Mollard ouest et des indices de fréquentation d'un site en position dominante au Brûlin, à Challes-les-Eaux. Par ailleurs, des traces d'un habitat ouvert ont été mises au jour à Seynod, lors du diagnostic préalable à la construction du diffuseur de Chaux. Enfin 3 dépôts d'objets métalliques plus ou moins fragmentés, à Drumettaz-Clarafond, Thénésol et Albertville, se rattachent à cette phase moyenne du Bronze final. Anciennement considérées comme des dépôts de fondeurs, ces accumulations d'objets enfouis, qui se rencontrent dans toute l'Europe, sont aujourd'hui rattachés à des pratiques liées à la reproduction sociale et aux rites religieux²³⁰. La position de nos trois dépôts, entre des regroupements d'habitats ou entre des élargissements de vallée, pourrait suggérer qu'ils entretiennent un lien avec les limites territoriales.

La phase récente du Bronze final (Bronze final 3b) est marquée par une nouvelle densification des installations. Sur la rive ouest du lac d'Annecy, l'occupation des stations littorales installées au cours de la période précédente s'intensifie de manière très nette et un site supplémentaire apparaît. Ces observations correspondent parfaitement à l'évo-

lution générale de l'occupation des rives des lacs subalpins français²³¹. Le nombre de sites s'accroît également en contexte terrestre. Surtout connus dans la cluse de Chambéry, les installations du Bronze final 3b présentent une nette tendance à privilégier les positions dominantes (Saint-Saturnin, Le Brûlin et le mont Saint-Michel). L'essor contemporain de l'occupation des stations littorales, protégées par des palissades et par une vaste zone humide peu praticable, pourrait d'ailleurs relever de la même tendance à privilégier les habitats dotés de caractères défensifs. Seul le site mal daté du diffuseur de Chaux à Seynod, ainsi qu'un indice céramique isolé à Arbin, pourraient indiquer un maintien de l'occupation de certains sites terrestre en milieu ouvert. L'occupation des cavités paraît également en décrue et Bange ne semble pas fréquentée dans la dernière phase du Bronze final. Valables pour les Bauges comme pour les deux rives des lacs du Bourget et d'Annecy, les évolutions perceptibles durant le Bronze final diffèrent en partie des tendances observées dans le Jura français²³², qui constitue la région voisine la mieux documentée. Si l'essor des sites en position défensive à l'extrême fin du Bronze final est un phénomène général, l'occupation des stations littorales jurassiennes connaît par contre un maximum plus précoce, dans la phase moyenne du Bronze final. Par ailleurs, dans l'état actuel des connaissances, les Bauges ne semblent pas concernées par l'occupation des cavités difficiles d'accès, voire très difficiles d'accès, fréquemment considérées comme des refuges ou des cachettes. La fréquentation de ce type particulier de cavité connaît un essor spectaculaire dans le Jura et le Bugey méridional, au cours de la phase moyenne du Bronze final. Ce

²³⁰ Bonnardin *et al.* (dir.), 2009.

²³¹ Billaud et Marguet, 2007.

phénomène semble atteindre l'Isère et la Haute-Savoie et son absence dans les Bauges reste étonnante compte tenu du dynamisme des spéléologues dans ce massif calcaire.

Aucun site funéraire de l'âge du Bronze n'est connu dans l'espace considéré, ce qui montre une nouvelle fois les lacunes importantes de nos connaissances. Enfin, la question des influences culturelles peut difficilement être abordée, dans l'état actuel de publication des ensembles céramiques.

232 Pétrequin *et al.*, 2004 ;
Treffort, 2005.

233 Ballet et Raffaelli, 1990.

234 Signalée en 1989 par
Bruno Friol.

Mentionnons pour finir la rareté des roches gravées dans le massif des Bauges²³³, qui tranche avec leur forte représentation dans les vallées alpines, mais aussi dans les avant-pays savoyards. Les blocs gravés de Quintal et d'Englannaz ne sont pas totalement convaincants mais la belle pierre à cupules du Bouchet²³⁴, au nord-ouest du lac de La Thuile [fig. 50-51] montre cependant que le phénomène existe. Si la nature calcaire des roches pourrait expliquer la disparition d'une partie des gravures, il ne manque pas de blocs erratiques qui pourraient servir de supports plus pérennes. Il reste donc difficile d'établir si cette lacune résulte d'un simple défaut de prospection, ou si elle traduit des pratiques différentes de la part des premiers habitants des Bauges. Le calage chronologique des gravures demeure délicat mais, par comparaison avec quelques rares sites datés, on les attribue souvent au Néolithique ou aux âges des Métaux, même si des cas plus récents sont également connus.



Fig. 50. La Thuile, pierre à cupules du Bouchet.



Fig. 51. La Thuile, pierre à cupules du Bouchet. Détail de la surface gravée.



Fig. 52. Doussard. Vue générale des enclos du Charbonnet, sous le versant nord-ouest du Trélod.



Fig. 53. Doussard. Détail des enclos du Charbonnet, sous le versant nord-ouest du Trélod.

CONCLUSION

Il est difficile actuellement de dresser un tableau réaliste de l'occupation des Bauges, et tout particulièrement de la partie interne du massif. La carte des sites reflète avant tout la localisation des chercheurs, basés majoritairement à Chambéry et Annecy. La mise en ordre de la documentation présentée ici permet cependant de souligner quelques questions en suspens, qui pourront orienter le développement de futures recherches. L'exploitation des ressources naturelles (silex et faune sauvage) joue vraisemblablement un grand rôle pour les premières incursions dans le massif. Le signalement récent de plusieurs concentrations d'éclats taillés suggère une exploitation des ressources siliceuses locales [fig. 47]. Celle-ci mériterait d'être démontrée par des prospections ciblées sur les affleurements de calcaire à rognons siliceux et par une détermination de l'origine du silex utilisé pour les quelques outils taillés découverts dans les Bauges.

La datation des premières exploitations pastorales reste à préciser. L'occupation, pendant le Néolithique, de quelques vastes porches assez élevés en altitude et installés en rebord de plateau, pourrait suggérer que les Bauges sont concernées par le développement des systèmes pastoraux basés sur les grottes-bergeries, qui sont bien documentés plus au sud, en Drôme, Ardèche et Provence²³⁵. Plus haut en altitude, il existe des sites associant enclos et cabanes ruinées en pierres, par exemple sur la commune de Doussard, sous le versant nord-ouest du Trélod [fig. 52-53], sur la commune de Jarsy, près des chalets de Curtillet ou à l'aval du chaos rocheux entre les chalets d'Orgeval et le col du même nom. Dans les Alpes du Sud, ces structures à vocation pastorales se développent à

partir du Néolithique final / Bronze ancien²³⁶ et restent en usage jusqu'à la période médiévale. Dans les Alpes du Nord, les données sont encore ténues mais leur utilisation semble débuter plus tardivement. À Anterne, en Haute-Savoie, une cabane sur poteaux de bois est datée du Bronze moyen, mais les premières structures en pierre n'apparaissent pas avant l'âge du Fer²³⁷. Dans les versants du Petit-Saint-Bernard, une structure en pierres a livré une date radiocarbone du Bronze ancien dont la fiabilité reste incertaine. Des datations plus probantes proviennent de deux probables cabanes, très démantelées, attribuées au Bronze final²³⁸. Ce décalage chronologique entre les premières structures pastorales du nord et du sud des Alpes occidentales, comme la densité nettement plus faible des enclos en pierres observés dans la zone d'Anterne ou au Petit-Saint-Bernard, nous interrogent sur l'existence de spécificités dans les premières formes d'exploitations pastorales des Alpes savoyardes. Les Bauges pourraient constituer un bon terrain pour tenter de répondre à cette question.

Par ailleurs la reconstitution des évolutions paléo-environnementales apparaît indispensable pour bien cerner le contexte et l'impact des premières pratiques pastorales. Ce champ d'étude reste très largement à investir dans les Bauges. Un carottage récemment réalisé par le laboratoire Edytem dans les sédiments fins accumulés au fond du lac de La Thuile [fig. 54] nous apportera prochainement de premières informations sur l'évolution du couvert végétal, sur l'intensité des fluctuations de l'érosion

²³⁵ Brochier et Beeching, 2006.

²³⁶ Walsh et Mocci, 2011.

²³⁷ Rey, 2013b.

²³⁸ Rey et al., sous presse.



Fig. 54. Le lac de La Thuile.

(en partie liées aux défrichements et à la charge pastorale) et peut-être même sur les espèces animales présentes sur les rives du lac. Par ailleurs, une carotte de tourbe de 5 m de longueur a été extraite de la tourbière des Creusâtes à Saint-François-de-Sales. Son étude par Elena Ortu et Fernand David, devrait offrir un autre aperçu des grandes évolutions du milieu végétal, au cours de l'Holocène.

Sur la périphérie du massif des Bauges, les données archéologiques collectées permettent quelques observations sur les choix d'implantation des habitats et les relations complexes entretenues par les stations littorales avec les sites terrestres environnants. L'espace considéré dans cet article paraît toutefois assez mal adapté, car il semble indispensable de prendre en compte l'ensemble du bassin du Bourget dans une telle démarche. Mais le processus de replis sur des positions défensives

pendant la phase finale de l'âge du Bronze (3b), correspond cependant assez bien à une évolution large, perceptible dans le Bugey et le Jura²³⁹.

En dehors des grottes, l'absence actuelle d'habitats dans l'intérieur du massif des Bauges traduit une lacune particulièrement nette de nos connaissances. L'altitude des bassins de Lescheraines et d'École – Jarsy est pourtant suffisamment réduite pour permettre des installations dès le Néolithique. Le développement d'un programme de recherches sur les sites en position dominante, comme par exemple le verrou du Châtelard [fig. 55], pourrait à peu de frais modifier les perspectives sur cette question. La mise au jour et l'étude des sites d'habitat en milieu ouvert sont par contre davantage tributaires des interventions d'archéologie préventive, dont on ne peut que

²³⁹ Pétrequin et al., 2004.



Fig. 55. Le verrou glaciaire du Châtelard : un bel exemple de position dominante à proximité d'un axe de passage.



Fig. 56. Intervention de diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP, sur le site de Champ Mercier à Détrier, en 2004. Les vestiges mis au jour appartiennent à un établissement antique. Photographie Jean-Michel Treffort, INRAP.

souhaiter le développement [fig. 56]. Enfin la rareté surprenante des données disponibles sur l'occupation des grottes indique probablement la nécessité d'améliorer la sensibilisation de l'ensemble des acteurs qui fréquentent les cavités des Bauges. Toute découverte d'éclat de silex, d'objet métallique, de fragment de poterie est intéressante, quelle que soit leur apparente banalité.

Plusieurs découvertes récentes montrent l'intérêt d'un signalement systématique des trouvailles isolées, qui peut permettre à chacun de participer à l'enrichissement des connaissances. Au terme de ce tour d'horizon, on peut donc espérer que l'archéologie des Bauges apparaisse dorénavant comme un champ d'investigation tout à fait prometteur, où se posent des questions particulièrement stimulantes pour la compréhension des premières occupations de nos montagnes. Ce patrimoine rare et fragile est placé sous la protection de tous.

Bibliographie

- AYALA G., « Bassens, Clos de Bressieux », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2012*, t. I, 2013, p. 202
- AYROLLES P., « Arith, auvent du Pré Rouge », *Gallia Information 1996*, Paris, CNRS, 1997, p. 225
- AYROLLES P., PORTE J.-L., « Nouvel abri à peintures de l'âge des métaux : le Trou de la Féclaz (Savoie) », *Bulletin d'études préhistoriques alpines (Bull. d'Etudes Préhist. Alpines)*, t. III, 1972, pp. 12-19
- BALLEST F., RAFFAELLI P., *Rupestres. Roches en Savoie, gravures, peintures, cupules*, Chambéry, Musée Savoisien, 1990, 147 p.
- BARGE H., « L'installation métallurgique préhistorique de la cabane des Clausis à Saint-Véran (Hautes-Alpes) », in Ambert P. (dir.), *Actes du colloque « Mines et métallurgies de la Préhistoire au Moyen-âge en Languedoc-Roussillon et régions périphériques », Cabrières 16-19 mai 1997*, (Archéologie en Languedoc, 21), 1997, pp. 99-110
- BAUCHERON F., « La Ravoire, Croix de l'Echaud », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2000*, 2002, p. 210
- BERGERET-JEANNET L., *Histoire de Cléry-Frontenex (Savoie) : des origines à 1794*, Chambéry, F. Gentil imprimeur, 1914, 235 p.
- BERRETROT F., MARCHAT A., *Cinq haches en cuivre des Alpes*, monographie de l'école du Louvre, Paris, LRME, 1988, 25 p.
- BERTRANDY F., CHEVRIER M., SERRALONGUE J., *Carte archéologique de la Gaule : la Haute-Savoie (74)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 412 p.
- BILLAUD Y., *Secteur Les Choseaux-Les Mongets. Commune de Sévrier (Lac d'Annecy, Haute-Savoie). Rapport 1990*, 1991
- BILLAUD Y., *Prospections subaquatiques sur le site des Mongets (Sévrier, Lac d'Annecy, Haute-Savoie) et sur les sites des Charretières, de Ruphy et du Bout du Lac (Lac d'Annecy), rapport 1991*, 1992
- BILLAUD Y., *Prospection subaquatique sur le site de « Le Roselet » (Duingt, Haute-Savoie). Rapport 1995*, 1996
- BILLAUD Y., MARGUET A., « Mise en évidence d'une occupation littorale de l'âge du Bronze ancien dans les lacs alpins français : Les Mongets (lac d'Annecy, Sévrier, Haute-Savoie) », in *Préhistoire de l'espace habité en France du sud et actualité de la recherche*, Actes des Premières rencontres méridionales de Préhistoire récente, Valence – 1994, 1999, pp. 121-128
- BILLAUD Y., MARGUET A., « Les installations littorales de l'âge du Bronze dans les lacs alpins français. Etat des connaissances », in *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*. Actes du 129^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (CTHS). Besançon 19-21 avril 2004, 2007, pp. 211-225
- BINDER D., « Facteurs de variabilité des outillages lithiques chasséens dans le sud-est de la France », in *Identité du Chasséen. Actes du colloque international de Nemours, 17-19 mai 1989*, Nemours, APRAIF, Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France (Mém. du musée de Préhistoire d'Île de France), n°4, 1991, pp. 261-272
- BINTZ P., (dir.), avec coll. PION G., GINESTET J.-P., *Livret-guide de l'excursion Préhistoire et Quaternaire en Chartreuse et Savoies, Grenoble 18-23 sept. 1995. Epipaléolithique et Mésolithique en Europe*. 9^e Congrès International UISPP – XII^e commission, 1995, 165 p.
- BINTZ P., MILLET J.-J., *Vercors, terre de Préhistoire*, Grenoble, Glénat et Parc Naturel Régional du Vercors, 2013, 191 p.
- BOCQUET A., « Les civilisations néolithiques dans les Alpes », in Guilaine J. (dir.), *La préhistoire française*, t. II : Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, Paris, CNRS, 1976, pp. 292-300.

- BOCQUET A., avec coll. LEBASCLE M.-C., « Les dépôts et la chronologie du Bronze final dans les Alpes du Nord », in Bocquet A. (dir.) *Les Âges des Métaux dans les Alpes*, IX^e congrès U.I.S.P.P., colloque XXVI, Nice, 1976, pp. 35-71
- BOCQUET A., « La préhistoire et le peuplement de la Savoie », in *La Savoie des origines à l'an mil : histoire et Archéologie*, Rennes, Ouest-France, 1983, pp. 53-122
- BOCQUET A., « Cohérence entre les dates dendrochronologiques alpines au Bronze final et la chronologie typologique italique », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 86, n° 10-12, 1989, pp. 334-339
- BOCQUET A., LEBASCLE M.-C., MARGUET A. (coll.), « Allèves, Le Sangle », *Revue Savoisienne*, 1999, pp. 31-32
- BOCKSBERGER O.-J., « Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) I ; le dolmen MVI », *Cahiers d'Archéologie romande*, n° 6-7, Lausanne, Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève, 1976
- BONNARDIN S., HAMON C., LAUWERS M., QUILLIEC B., (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des "dépôts" de la Préhistoire à nos jours. Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, 2009, 486 p.
- BOURGEOIS D., CHABOD P.-O., NANT J., « Très Grande Topo : Grotte exurgence de la Doria, grotte à Carret; montagne du Nivolet – Massif des Bauges – Savoie, commune de Saint-Jean-d'Arvey », *Spéléo Magazine*, n° 74, 2011
- BRESSY C., « Caractérisation et gestion du silex des sites mésolithiques et néolithiques du Nord-Ouest de l'arc alpin. Une approche pétrographique et géochimique », *British archeological reports international series (BAR International Series)*, 1114, 2003, 295 p.
- BROCHIER J.-L., BEECHING A., « Grottes-bergeries, pastoralisme et mobilité dans les Alpes au Néolithique », in Jourdain-Annequin C., Duclos J.-C. (dir.), *Aux origines de la transhumance. Les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui*, Paris, Picard, 2006, pp. 131-157
- BROCHIER J.-E., BROCHIER J.-L., BOUVILLE C., « L'hypogée des Fourneaux à Mours-Saint-Eusèbe (Drôme) », *ARENERA*, 3, 1987, pp. 31-46
- BRUN H., *Challes-les-Eaux; station préhistorique du lieu-dit Le Brûlin*, notes manuscrites déposées à la Conservation Départementale du Patrimoine à Chambéry, non daté, 3 p., 2 cartes
- BURLET J., *La Savoie avant le christianisme*, Chambéry, Imp. Générale de Savoie, 1901, 407 p.
- BURDIN C., *Impression d'un flâneur de Chambéry à Curienne : la grotte de Challes, l'oppidum de Saint-Michel*, Chambéry, typographie E. d'Albane, 1874, 56 p.
- CARLE R., « Découverte de petits coffres en dalles à Saint-Jean-d'Arvey », *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (Mém. et Doc. SSHA)*, t. LXIX, séance du 11 janvier 1932, 1932, pp. XVII-XVIII
- CARRET J., « Exploration à la grotte de Challes », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XIV, séance du 19 décembre 1873, 1873a, p. XXIII
- CARRET J., « Matériel de la grotte de Challes », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XIV, séance du 30 janvier 1874, 1873b, p. XXVIII
- CARRET J., « Matériel de la grotte de Challes », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XIV, séance du 13 février 1874, 1873c, p. XXX
- CARRET J., « Explorations à la grotte de Challes, rapport lu à la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie dans les séances du 16 janvier, 30 janvier et 13 février 1874 », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XIV, 1873d, pp. 283-380

- CARRET J., *Exploration à la grotte de Challes. Rapport lu à la SSHA, séances du 16 et 30 janv. et 13 fév. 1874*, Chambéry, Imp.A. Bottero, 1874, 100 p.
- CARRET J., «Exploration à la grotte de Challes», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 27 février 1874, 1875a, p. VII
- CARRET J., «Matériel de la grotte de Challes», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 8 mai 1874, 1875b, p. XV
- CARRET J., «Fouilles à la grotte de Challes, grotte de la Doria», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 3 juin 1874, 1875c, p. XX
- CARRET J., «Fouilles à la grotte de Challes», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 2 décembre 1874, 1875d, p. XXVIII
- CARRET J., «Grotte de Challes», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 28 avril 1875, 1875e, pp. XL-XLI
- CARRET J., «Fouilles à la grotte de Challes, grotte de la Doria», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 19 mai 1875, 1875f, pp. XLII-XLIII
- CARRET J., «Exploration à la grotte de la Doria», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 17 juillet 1875, 1875g, p. LIII
- CARRET J., «Exploration à la grotte de la Doria», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 13 septembre 1875, 1875h, p. LIX
- CARRET J., «Grotte de la Doria», *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 13 janvier 1876, 1875i, p. LXXIII
- CARRET J., *Registre de la Doria, premier cahier. Du 15 juillet 1886 au 26 juillet 1889*, 1886-1889, 326 p.
- CARRET J., *Registre de la Doria, deuxième cahier. Du 26 juillet 1889 au 11 juillet 1890*, 1889-1890, 124 p.
- CARRET J., *Carnet n° 2. Notes diverses*, 1890, 132 p. (pp. 12-20)
- CARRET J., *Registre de la Doria, troisième cahier. Du 11 juillet 1890 au 24 juillet 1891*, 1890-1891, 176 p.
- CARRET J., *Registre de la Doria, quatrième cahier. Du 25 juillet 1891*, 1891, 31 p.
- CARRET J., *Testament*, 1904, 47 p.
- CHANTRE E., *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Age du bronze, recherches sur l'origine de la métallurgie en France. Album*, Lyon, Imprimerie Pitrat aîné, 1875, LXXII pl.
- CHANTRE E., *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Age du bronze, recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Paris, Librairie polytechnique J. Baudry, 1875-1876, 3 vol., 321, 258 et 245 p.
- COMBIER J., *Inventaire manuscrit de la collection Blanc entrée au Musée Savoisien en 1958*, 1958, 56 p.
- COMBIER J., «Informations archéologiques (Savoie)», *Gallia Préhistoire*, t. VI, 1963, pp. 278-283
- COMBIER J., «Le gisement «2» de Saint-Saturnin», *Bull. d'Etudes Préhist. Alpines*, t. III, 1971, pp. 25-58
- COMBIER J., *Bronze en Savoie en dehors des stations palafittiques*, Albertville, Centre de Documentation régionale de Tarentaise, Académie de la Val d'Isère et Amis du Vieux Conflans, Saint-Alban-Leysse, Imprimerie Gaillard, 1972, 95 p.
- COMBIER J., «L'oppidum de Saint-Saturnin, Saint-Alban-Leysse (Savoie)», in *Livret-guide de l'excursion A9, IX^e Congrès UISPP*, 1976, pp. 154-156
- COMBIER J., «Informations archéologiques Rhône-Alpes», *Gallia Préhistoire*, t. XX, 1977, pp. 663-666
- COMBIER J., «Informations archéologiques Rhône-Alpes», *Gallia Préhistoire*, t. XXIII, 1980, pp. 520-521

- COSTA DE BEAUREGARD J., PERRIN A., *Catalogue de l'exposition archéologique du département de la Savoie. Exposition universelle de Paris. Âge de la pierre, Âge du bronze et premier Âge du fer*, Paris, C. Reinwald et C^{ie} et Chambéry, A. Perrin, 1878, 65 p., XXI planches photographiques
- COUTTERAND S., *Étude géomorphologique des flux glaciaires dans les Alpes nord-occidentales au Pléistocène récent. Du maximum de la dernière glaciation aux premières étapes de la déglaciation*, thèse de l'Université de Savoie, 2010
- DESORMAUX, « Découverte d'une hache en pierre polie à Saint-Jorioz », *Revue Savoisienne*, séance du 7 février 1912, 1912, p. 7
- DAISAY J., *Catalogue complet des collections déposées au Musée-bibliothèque de la ville de Chambéry en 1889*, Chambéry, Ville de Chambéry, Département de la Savoie et Musée d'Archéologie municipale et départemental, 1896
- DE MARINIS R.-C., « La più antica metallurgia nell' Italia settentrionale », in Höpfel F., Werner P., Spindler K. (dir.) *Der Mann im Eis, bericht über das Internationale Symposium Innsbruck 1992*, Veröffentlichungen der Universität Innsbruck, 187, 1992
- *Dictionnaire Archéologique de la Gaule : époque celtique*, publié par la commission instituée au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Paris, Imprimerie Nationale, 1875-1878, t. II, 785 p.
- DOUDOUX B., NICOUD G., « Géologie du massif des Bauges », in Monjuvent G., Nicoud G. (dir.), *Quaternaire et préhistoire de l'avant pays alpin du nord (plateau savoyard, Grésivaudan, Vercors, Bauges). Livret-guide du congrès de Chambéry 12-15 mai 1988*, AFEQ / Département des Sciences de la terre de l'Université de Savoie, 1988, pp. 149-171
- DUMAS, « Exploration à la grotte de l'Ermite près de Chignin », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XV, séance du 10 juillet 1874, 1875, p. XXI
- DURAND J., « La pointe de Sigottier : fait technologique et marqueur géographique », in Beeching A. (dir.), *Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire, Matériaux pour une étude*, Programme CIRCALP 1997-1998, Travaux du Centre d'Archéologie préhistorique de Valence, n° 2, 1999, pp. 231-258
- DURET M., PICCAMIGLIO A., « Néolithique et âges des métaux dans le canton de Faverges », *Bull. Hist. et Archéo. des Amis de Viuz-Faverges*, n° 37, 1997, pp. 23-29
- DAVID-ELBIALI M., *La Suisse occidentale au II^e millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, Cahiers d'archéologie romande, 80, 2000, 570 p.
- ESPEROU J.-L., « Les cuivres préhistoriques du sud de la France », in *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche*, Actes de la deuxième session des Rencontres méridionales de préhistoire récente, Arles, RMPR, 2, 1998, pp. 81-96
- ETTORG J., « Cavernes; excursions dans les grottes de Savoie », La Ravoire, Arcanes Project, 1996, 680 p.
- FANTOLI J.-L., *Baume de Saint-Saturnin*, Rapport dactylographié, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 1995, 1 p., 2 plans, 1 carte
- FAVRE S., MOTTET M., « Le site du Petit-Chasseur III et le dolmen MXII », in Gallay A. (dir.), *Dans les Alpes à l'aube du métal; Archéologie et bande dessinée*, Sion, Musées cantonaux du Valais, 1995, pp. 113-118
- FIVEL T., « Antiquités découvertes à Bassens lors de la construction de la mairie », *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie (Mém. Acad. Imp. de Savoie)*, 2^e série, t. XI, 1869, pp. XC-XCII
- FIVEL T., *Premières recherches sur l'oppidum de Saint-Michel à Curienne*, *Mém. et Doc. SSHA*, t. XIV, séance du 19 décembre 1873, 1873, p. XXIII

- FROMONT N., « Un dépôt d'anneaux en pierre du Néolithique ancien à Falaise, zone d'activité Expansia II ? », *L'Anthropologie*, 114, 2010, pp. 199-237
- GATTO E., BUQUET E. (collab.), « La sépulture collective de la couche 35 : le fait sépulcral », in Perrin T. et Voruz J.-L. (dir.) *La grotte du Gardon (Ain), volume II. Du Néolithique moyen II au Bronze ancien (couches 46 à 33)*, 2013, pp. 245-310
- GRUNWALD C., BROCHIER J.-E., BROCHIER J.-P., « Le poignard en silex de l'hypogée de Mours-Saint-Eusèbe, Drôme : un cas possible de diffusion depuis les ateliers de Vassieux », in Beeching A. (dir.), *Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire, Matériaux pour une étude, Programme CIRCALP 1997-1998*, Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, n° 2, 1999, pp. 151-154
- GABAYET F., « Seynod – Montagny-les-Lanches, A 41, diffuseur de Chaux », *Bilan scientifique de la Région Rhône-Alpes 2008*, 2009, p. 202
- GABAYET F., SEKHARI Z., *Rapport de diagnostic. Seynod – Montagny-les-Lanches, diffuseur de Chaux A41*, INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, 2008, 20 p.
- HAMEAU P., MENU M., POMIES M.-P., WALTER P., « Les peintures schématiques post-glaciaires du sud-est de la France : analyses pigmentaires », *Bulletin de la Société préhistorique française (Bull. de la Société préhistorique française)*, t. 92, n° 3, 1995, pp. 353-362
- HERVE G., « Les brachycéphales néolithiques » *Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 4^e année, 1894, pp. 392-406
- JACQUET P., (dir.), *Seynod (Haute-Savoie), ZAC de Périaz. Rapport de fouilles préventives*, INRAP ; DRAC Rhône-Alpes, 2003
- JACQUET P., GISCLON J.-L., « Seynod, ZAC de Périaz », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2003*, 2005, pp. 217-218
- JULITA B., « Gilly-sur-Isère, ZAC de La Bévière », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2009*, 2010, pp. 178-179
- JULITA B., (dir.), *Gilly-sur-Isère, ZAC de La Bévière. Rapport d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, DRAC Rhône-Alpes, 2010, 3 vol.
- JUNGHANS S., SANGMEISTER E., SCHRÖDER M., *Kupfer und Bronze in der frühen Metallzeit Europas. Römisch-Germanisches Zentralmuseum. Studien zu den Anfängen der Metallurgie*, Berlin, Gebr. Mann, 1968, 3 vol., 175, 65 et 315 p.
- LEPIC L., « Achats d'objets pour le Musée d'Aix-les-Bains », *Sabaudia : Revue historique, artistique et scientifique du pays des Allobroges et de l'ancien duché de Savoie, bulletin archéologique*, Chambéry, d'Albane imprimeur, 1872, p. 53
- LEPERE C., « Chronologie des productions céramiques et dynamiques culturelles du Chasséen de Provence », *Bull. de la Société préhistorique française*, 109, fasc. 3, 2012, pp. 513-546
- LE ROUX M., « La palafitte néolithique du lac d'Annecy : outillage, industrie, faune », *Compte-rendu du Congrès préhistorique de France, 4^e session, Chambéry, 1908*, Paris, 1909, pp. 547-566
- LE ROUX M., « Haches de Saint-Jorioz », *Revue Savoisienne*, séance du 4 juillet 1917, 1917, pp. 134-136
- LE ROUX M., MARTEAUX C., « Compte-rendu d'une excursion à Gruffy » *Revue Savoisienne*, 38, 1897, pp. 83-84
- MALENFANT M., COUTEAUX M., CAUVIN J., « Le village chasséen de Francin (Savoie) », *Gallia Préhistoire (Gallia Préhist.)*, t. XIII, fasc. I, 1970, pp. 25-52.

- MALLET N., *Le Grand-Pressigny: ses relations avec la civilisation Saône-Rhône*, Supplément au bulletin de la Société des amis du musée du Grand-Pressigny, publié avec le concours du ministère de la Culture et du Département de l'Indre-et-Loire; Argenton-sur-Creuse, Imp. Le Trépan, 1992, 2 vol., 218 p., 123 pl.
- MARGUET A., *Le matériel céramique de la grotte de Préroutte, commune d'Arith (Savoie): rapport préliminaire*, 1991, 1 p., 1 pl. disparue
- MARGUET A., «Le néolithique des lacs alpins français: bilan documentaire», in Voruz J.-L. (dir.), *Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992, Document du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, t. XX, Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, pp. 167-196
- MARGUET A., «Haute-Savoie. Lac d'Annecy. Elaboration de la carte archéologique des gisements du lac d'Annecy» *Bilan scientifique 2001 du DRASSM*, 2002, pp. 116-130
- MARGUET A., REY P.-J., «Le Néolithique dans les lacs alpins français: un catalogue réactualisé», in Besse M. (dir.) *Sociétés néolithiques; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. Actes du 27^e colloque Internéo, Neuchâtel, 1-2 octobre 2005, *Cahier d'Archéologie Romande*, n° 108, 2007, pp. 379-406
- MENNA F., «Saint-Jorioz, Tavan. Les fouilles», *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2007*, 2009, p. 241
- MENNA F. (dir.), *Saint-Jorioz, Tavan. Rapport final d'opération*, Archeodunum SA, Drac Rhône-Alpes, 2009, 3 vol.
- MERMET C., «Un poignard du Bronze ancien découvert à Saint-Pierre-d'Albigny», *L'Histoire en Savoie*, supplément au n° 120, 1995, pp. 2-3
- MICHEL R., Discours de réception au IV^e congrès préhistorique de France: bref historique des recherches archéologiques en Savoie, *Mém. et Doc. SSHA*, t. LIII, 2^e série t. XXVIII, 1913, pp. XLI-LIII
- MOINAT P., GALLAY A., «Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin», *Archéologie suisse*, n° 21, fasc. 1, 1998, pp. 2-12
- MOREL P., «Étude de préhistoire savoisiennne: la grotte de Challes-les-Eaux», *Les Cahiers de Savoie*, 6^e année, n°III-IV, 3^e et 4^e trim., 1946a, pp. 164-168
- MOREL P., «Fouilles à la grotte des fées à Challes», *Mém. et Doc. SSHA*, t. LXXV, séance du 6 octobre 1943, 1946b, pp. 46-47
- MOREL P., «Etude anatomique d'un fragment de mâchoire préhistorique de l'époque du Bronze (Challes-les-Eaux, Savoie)», *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon (Bull. mensuel Soc. Linnéenne de Lyon)*, 15^e année, 1946c, pp. 213-215
- MOREL P., «Résultats des fouilles de la grotte de Challes (Savoie). Individus de race pygmoïde de l'époque du Bronze», *Bull. Soc. Linnéenne de Lyon*, 19^e année, n° 4, 1950, pp. 90-93
- MORTILLET de G., «Nouvelles anthropologiques et préhistoriques», *Bull. Soc. Anthropologique de Paris*, 2^e série, t. IX, 3^e fasc., séance du 7 mai 1874, 1874, pp. 340-344
- MORTILLET de P., «Le préhistorique dans les grottes, abris sous roches et brèches rocheuses des bassins des fleuves tributaires de la mer Méditerranée», *Compte-rendu du Congrès préhistorique de France, Angoulême 1912*, Paris, SPF. 1913, pp. 397-403
- MOTTE S., Seynod, «Périan», *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2002*, 2004, p. 237

- MOULIN B., THIRAULT E., VITAL J., BAILLY-MAITRE M.-C. (collab.), « Quatre années de prospections sur les extractions de cuivre de l'âge du Bronze Ancien dans le massif des Rousses en Oisans (Isère et Savoie, France) », in Perrin T. et al. (dir.), *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente – Actualité de la recherche. Actes des 9^e Rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne 8-9 octobre 2010*, Toulouse, Archives d'Écologie préhistoriques, 2012, pp. 341-370
- MUGNIER M., « Découverte d'objets préhistoriques à la ferme des Combes : compte-rendu de la lecture d'une note de L. Rabut et d'une discussion entre Rabut, J. Carret », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XXI, séance du 28 janvier 1883, 1883, pp. XII-XIII
- MUGNIER M., « Don à la Société par Mr Marie-Girod de deux anneaux-disques trouvés à la ferme des Combes », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XXIII, séance du 7 décembre 1884, 1885, p. XXVI
- MULLER H., « Résumé sur les récentes découvertes préhistoriques dans les Alpes depuis 1907 », *Compte-rendu du Congrès préhistorique de France, 5^e session, Beauvais, 1909*, Paris, SPF, 1910, pp. 646-650
- NICOD P.-Y., SORDOILLET D., CHAIX L., « De l'épépalléolithique à l'époque moderne sur le site du Seuil-des-Chèvres (La Balme, Savoie) », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 49, 1998, pp. 31-85
- NICOD P.-Y., PICAVET R., ARGANT J., BROCHIER J.-L., CHAIX L., DELHON C., MARTIN L., MOULIN B., SORDOILLET D., THIEBAULT S., « Une économie pastorale dans le nord du Vercors : analyse pluridisciplinaire des niveaux néolithiques et protohistoriques de la Grande Rivoire (Sassenage, Isère) », in Beeching A., Thirault E., Vital J. (dir.), *Économie et société à la fin de la Préhistoire – Actualité de la recherche. Actes des 7^{es} Rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Bron 3-4 novembre 2006*, RMPPR, 7 DARA, 34, Lyon, ALPARA et Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2010, pp. 69-86
- OBERKAMPF M., *Âge du Bronze en Haute-Savoie ; t. I : en dehors des stations littorales*, Annecy, Musée-Château, 1997, 213 p.
- OZANNE J.-C., JALLET F., VEROT-BOURRELY A., *La Ravoire (Savoie). ZAC de l'Eschaud ; le Bas Mollard ouest. Opération d'évaluation archéologique complémentaire*, AFAN ; DRAC Rhône-Alpes, SRA, 2001
- OZANNE J.-C., « La Ravoire, Bas Mollard, ZAC de l'Eschaud », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 2001*, 2004, pp. 180-181
- OZANNE J.-C., VITAL J., « Documents pour servir à l'identification des relations transalpines occidentales dans la seconde moitié de l'âge du Bronze », in Beeching A. (dir.), *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998, Travaux du CAP Valence, n° 2*, 1999, pp. 519-553
- PELEGRIN J., « Evaluation technologiques de séries lithiques post-paléolithiques du Vercors », *Cahiers du Centre de Recherches préhistoriques du Vercors*, 6, 1993, pp. 4-29
- PERNON J., PRISSET J., BOUCHET C., CABOT B., « Arbin, le site de Mérande », in *10 ans d'archéologie en Savoie, Préhistoire et Protohistoire*, Chambéry, ADRAS, 1984, pp. 72-77
- PERSOUD P., *Allèves, grottes de Banges. Rapport de fouille*, 1979
- PERRIN A., *Etude préhistorique sur la Savoie, spécialement à l'époque lacustre (âge du Bronze)*, (album in-folio), Paris, Rheinwald et Chambéry, A. Perrin, 1870, XX pl.
- PERRIN A., « Station de l'âge de la pierre polie, plateau de Saint-Saturnin, près de Chambéry », *Revue Savoisienne*, 16^e année, n° 1, 1875, pp. 4-6, 1 pl.

- PERRIN A., *Etat des collections du musée départemental au 1 août 1879*, Chambéry, Académie de Savoie, 1879, 16 p.
- PERRIN A., *Station de l'âge de la pierre polie du plateau de Saint-Saturnin, commune de Saint-Alban*, Chambéry, Imp. Savoisienne, 1902, 20 p., 1 plan, 5 pl.
- PETIT J., *Histoire de Gruffy*, Annecy, 1945
- PETREQUIN P., CASSEN S., GAUTHIER E., KLASSEN L., PAILLER Y., SHERIDAN A., « Typologie, Chronologie et répartition des grandes haches alpines en Europe occidentale », in Pétrequin P. et al., (dir.), *JADE. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IV^e millénaires av. J.-C.*, vol. I, 2012a, pp. 574-727
- PETREQUIN P., CROUTSCH C., ERRERA M., HONEGGER M., JACCOTTEY L., MARIETHOZ F., REY P.-J., « Approche des productions valaisannes en amphibolite calcique (néphrite) », in Pétrequin P. et al., (dir.), *JADE. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IV^e millénaires av. J.-C.*, vol. I, 2012b, pp. 184-213
- PETREQUIN P., MAGNY M., BAILLY M., « Habitat lacustre, densité de population et climat. L'exemple du Jura français », in DELLA CASA P., TRACHSEL M. (dir.), *WES'04 – Wetland Economies and Societies. Proceedings of the International Conference, Zurich, 10-13 March 2004*, Zurich, Musée suisse, (*Collectio Archaeologica* 3), 2004, pp. 143-168
- PICCAMIGLIO A., DURET M., « Le Néolithique dans le canton de Faverges », *Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges (Bull. Hist. et Archéo. des Amis de Viuz-Faverges)*, n° 27, 1985, pp. 39-45
- PILLET L., « Découverte de bronzes celtiques à Clarafond », *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, 2^e série, t.V, 1862, pp. CXLI-CXLIV
- PION G., « La grotte de Bange, Allèves (Haute-Savoie) », in Bintz P. (dir.), *Livret-guide de l'excursion Préhistoire et Quaternaire en Chartreuse et Savoies, Grenoble 18-23 sept. 1995. Epipaléolithique et mésolithique en Europe; V^e Congrès International UISPP – XII^e commission*, 1995, pp. 135-139
- PION G., « Saint-Alban-Leyse, Saint-Saturnin, Baume Fantoli », *Bilan scientifique Rhône-Alpes 1995*, 1996, p. 182
- PION G., *Magdalénien, Epipaléolithique et Mésolithique ancien au Tardiglaciaire dans les deux Savoie et le Jura méridional*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Laboratoire de chronocéologie, 2004, 2 vol., 293 et 174 p.
- PION G., JULIEN M. « Le harpon magdalénien de la grotte de Bange à Allèves (Haute-Savoie) », *Etudes Préhistoriques*, n° 17, 1986, pp. 1-4
- PLAISANCE E., (dit Pascalein), *Histoire des Savoyens*, Chambéry, Imp. Nouvelle, t. I, 1910, 530 p.
- PRIEUR J., « La Savoie préhistorique. Conférence à la Société d'histoire naturelle le 26 septembre 1971 », *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Savoie (Bull. Soc. d'Histoire Naturelle de la Savoie)*, n° 28, 1971, pp. 6-21 et couverture
- PRIEUR J., « La villa gallo-romaine de Mérande à Arbin (Savoie) », *Mém. et Doc. Acad. Salésienne*, t. LXXXVI. 1976, pp. 29-36
- PRIEUR J., *La Savoie antique. Recueil de documents*, (Mém. et Doc. SSHA, t. LXXXVI), Grenoble, 1977, 178 p.
- RASSAT L., « Monographie de la commune de Gruffy (Haute-Savoie); t. II: le passé de la commune de Gruffy », *Revue de Savoie*, II, 1912, pp. 75-107
- RABUT L., « Rapport sur les premières recherches faites sur les bords du lac du Bourget, trouvailles faites à Grésine », *Mém. et Doc. SSHA*, t. VI, séance du 29 juillet 1862, 1862, pp. XLIV-XLVII

- RABUT L., « Anneaux-disques de la ferme des Combes, près de Chambéry », *Mém. et Doc. SSHA*, t. XXI, 1883, pp. 397-400
- RABUT L., « Musée Départemental » *Le Républicain de la Savoie*, 7 octobre 1888
- RAVERAT A., *Savoie : Promenades historiques, pittoresques et artistiques en Maurienne, Tarentaise, Savoie-propre et Chautagne*, Lyon, 1872, 696 p.
- REMY B., BALLEST F., FERBER E., *La Savoie (73), Carte Archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1996, 248 p.
- REVON L., *La Haute-Savoie avant les Romains*, Paris, Annecy, 1878, 62 p.
- REY P.-J., *L'occupation de la Savoie au Néolithique ; état des connaissances*, mémoire de maîtrise, Université de Savoie, 1999
- REY P.-J., « Etude documentaire suite à la prospection-inventaire des gisements subaquatique des lacs savoyards », *Bilan scientifique du DRASSM 2002, 2003*, pp. 126-127
- REY P.-J., « Des menhirs en réemploi ? » in Menna F. (dir.), *Saint-Jorioz – Tavan. Rapport final d'opération*, Gollion, Archeodunum, 2009, vol. I, pp. 84-87, vol. II, pl. 6-9
- REY P.-J., « Entre Saint-Uze, chasséen et NMB dans le Bugey, évolutions techniques et culturelles de la céramique des couches 47 à 38 », in Perrin T., Voruz J.-L. (dir.) *La grotte du Gardon (Ain), volume II. Du Néolithique moyen II au Bronze ancien (couches 46 à 33)*, Toulouse, CNRS / EHESS, (Archives d'Écologie préhistorique), 2013a, pp. 85-164
- REY P.-J., « Expériences d'altitude : premières occupations humaines dans les Alpes savoyardes et valdôtaines. Deux opérations récentes de prospections et sondages entre 700 et 2500 m d'altitude : versants du col du Petit-Saint-Bernard (Savoie – Val d'Aoste) et environs du col d'Anterne (Haute-Savoie) », *Actes des Journées archéologiques régionales, Yenne 2011 et Valence 2012, Bilan Scientifique Rhône-Alpes 2012*, vol. 2, 2013b, pp. 120-121
- REY P.-J., BATIGNE-VALLET C., COLLOMBET J., DELHON C., MARTIN L., MOULIN B., OBERLIN C., POULENARD J., ROBIN V., THIÉBAULT S., TREFFORT J.-M., « Approche d'un territoire de montagne : occupations humaines et contexte pédo-sédimentaire des versants du col du Petit-Saint-Bernard, de la Préhistoire à l'Antiquité », *Actes du premier colloque Nord-Sud, Marseille novembre 2012*, sous presse
- REY P.-J., « Aperçu du Néolithique terrestre des avant-pays savoyards », *Revue archéologique de l'Est*, à paraître
- RICHE C., *Les ateliers de taille de Vassieux. Exploitation des gîtes et diffusion des produits*, thèse de doctorat, Université de Paris X – Nanterre, 1998, 477 p., 187 fig., 2 ann
- RICHE C., « La diffusion des silex dits « blonds », du Grand-Pressigny et des silex rubanés : inventaire dans les séries archéologiques de la vallée du Rhône, du Vercors et de Savoie », in Beeching A. (dir.), *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la préhistoire – Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998, Travaux du CAP Valence*, n° 2, 1999, pp. 175-181
- RUFFET B., *Inventaire manuscrit des découvertes et sites de Haute-Savoie*, Annecy, Musée-Château, 1972
- SAINTOT S., « Les armatures de flèches en silex de Chalain et de Clairvaux », *Gallia Préhist.*, t. 40, 1999, pp. 204-241
- SAUZADE G., *Les sépultures du Vaucluse du néolithique à l'âge du Bronze*, (Etudes quaternaires, 6), Paris, Institut de Paléontologie humaine, 1983, 253 p., XX pl.

- SAUZADE G., « Caractérisation chronoculturelle du mobilier funéraire en Provence au Néolithique final et au Bronze ancien. Évolution des rites funéraires liés à l'inhumation individuelle ou collective et distribution chronologique des sépultures », *Préhistoires méditerranéennes*, 2, 2011, pp. 71-104.
- SCHAUDEL L., « Le préhistorique en Savoie : Age néolithique », *Bull. Soc. Hist. Nat. de Savoie*, 2^e série, t. IX, 1903, pp. 1-81
- SCHAUDEL L., « Recherches bibliographiques sur les camps et enceintes de Savoie », Commission d'étude des enceintes préhistoriques et des fortifications anhistoriques, 5^e rapport mensuel, *Bull. de la Société préhistorique française*, t. IV, 1907, pp. 99-100
- SCHAUDEL L., « La station néolithique de Saint-Saturnin », *Compte-rendu du congrès préhistorique de France*, 4^e session, Chambéry, 1908, Paris, Schleicher frères éd., 1909, pp. 212-220
- THIRAULT E., *Production, diffusion et usage des haches néolithiques dans les Alpes occidentales et le bassin du Rhône*, thèse de doctorat de l'Université de Lyon II, 2001, 4 vol.
- THIRAULT E., *Echanges néolithiques : les haches alpines*, Montagnac, Ed. Monique Mergoïl (collection Préhistoires, 10), 2004, 468 p., 148 fig., 42 tabl., 50 pl.
- TREFFORT J.-M., « La fréquentation des cavités naturelles du Jura méridional au Bronze final : état de la question, nouvelles données et perspectives », *Bull. de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 2, 2005, pp. 401-416
- TREPIER abbé, « Bribes archéologiques, recueillies à vol d'oiseau dans une excursion à Aix à Chambéry, par Saint-Ours, Arith, Lescheraine, le col du Pré et Thoiry », *Courrier des Alpes*, 28 novembre 1868, 1868, pp. 2-3
- VAN WILLIGEN S., D'ANNA A., RENAULT S., SARGIANO J.-P., « Le Sud-Est de la France entre 4400 et 3400 avant notre ère ; Sériation céramique et outillage lithique », *Préhistoires méditerranéennes*, 2, 2011, pp. 123-175
- VINCENT J., *Challes-les-Eaux : station thermale, centre de tourisme*, Chambéry, Librairie Dardel, 1922, 105 p.
- VINCENT J., « Une nouvelle station néolithique : mont Saint-Michel, Challes-les-Eaux », *Compte-rendu du congrès AFAS, 57^e session, Chambéry 1933*, Paris, AFAS, Masson et C^{ie}, 1933, pp. 361-362
- VINCENT J., VEXENAT G., *Challes-les-Eaux : station thermale, centre de tourisme*, Chambéry, Imprimeries Réunies, 1932, 112 p.
- VITAL J., BENAMOUR P., (dir.), *Economies, sociétés et espaces en Alpe : La grotte des Balmes à Sollières-Sardières Savoie, du Néolithique moyen 2 à l'âge du Fer*, Lyon, ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, 36), 2012, 388 p.
- VIVIEN J., « Excursion au mont Saint-Michel », *Bull. Soc. d'Histoire Naturelle de Savoie*, 2^e série, t. II, 1896, pp. 32-39
- VORUZ J.-L., *Le Néolithique Suisse : bilan documentaire*, (Doc. du Départ. Anthrop. et Écologie de l'Université de Genève, n° 16), Genève, 1991, 175 p.
- VORUZ J.-L., « Hommes et dieux du Néolithique : les statues-menhirs d'Yverdon », *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, t. 75, 1992, pp. 37-64
- WALSH K., MOCCI F., « Mobility in the Mountains : Late Third and Second Millennia Alpine Societies. Engagements with the High-Altitude Zones in the Southern French Alps » *European Journal of Archaeology*, 14, n° 1-2, 2011, pp. 88-115

Liste des sites cartographiés

1. Aix-les-Bains, sans précision, lame de hache en bronze
2. Albertville, sans précision, dépôt d'objets en bronze
3. Allèves, grottes de Bange
4. Allèves, Le Sangle, lame de hache en bronze
5. Annecy, Albigny I, site palafittique
6. Annecy, île des Cygnes, site palafittique
7. Annecy, Le Pâquier, site palafittique
8. Annecy, Le Port I et 2, sites palafittiques
9. Arbin, villa gallo-romaine de Mérande, occupation en milieu ouvert
10. Arith, Auvent de Pré Rouge
11. Bassens, Clos de Bressieux, occupation en milieu ouvert
12. Bassens, mairie de la fin du XIX^e siècle, occupation en milieu ouvert
13. Chainaz-les-Frasses, entre Chez Dupassieux et Les Monts, lame et éclats de silex
14. Chainaz-les-Frasses, Pré Follet, éclats de silex
15. Challes-les-Eaux, Le Brûlin, site en position dominante
16. Chambéry-le-Haut, ferme des Combes, dépôt d'anneaux-disques
17. Chignin, grotte de l'Ermite, indices d'occupations
18. Cléry, entre le chef-lieu et Le Villard, tombe en coffre
19. Cléry, Villardmavin, lame de hache en pierre polie
20. Cruet, sans précision, lame de hache en pierre polie
21. Curienne, grotte de Challes ou grotte des Fées, site sépulcral
22. Curienne, Mont Saint-Michel, site en position dominante
23. Cusy, rive du Chéran, grande lame de hache polie
24. Les Déserts, La Labiaz, sépultures ?
25. Duingt, Le Roselet, site palafittique
26. Duingt, Ruphy, site palafittique
27. Doussard, La Serraz, lame de hache polie
28. Doussard, près du lac d'Annecy, lame de hache en bronze
29. Drumettaz-Clarafond, dépôt d'objets en bronze
30. Ecole, en contrebas des chalets d'Armène, éclats taillés en silex
31. Faverges, Englannaz, lame de hache plate en cuivre
32. Faverges, environs de Montangelier, lame de hache polie
33. La Féclaz, à l'ouest du Molard de la Gaillarde, éclats de silex taillés
34. La Féclaz, au sud des chalets du Sire, armature de flèche et lame en silex
35. Francin, Bellevue, occupation en milieu ouvert
36. Francin, sans précision, lame de hache en pierre polie
37. Gilly-sur-Isère, ZAC de La Bévière, alignement de fours à pierres chauffantes

38. Grésy-sur-Aix, près de la tour médiévale, éclats de silex
39. Grésy-sur-Isère, sans précision géographique, faucille en bronze
40. Gruffy, Le Buisson, lame de hache polie
41. Gruffy, Les Chênes, lames de haches polies
42. Gruffy, Crêt des Chamblons ou Chambillons, lame de hache polie
43. Gruffy, Mas des Châtelets, lame de hache polie
44. Jarsy, chaos rocheux d'Orgeval, armature de flèche en silex
45. Jarsy, près de la maison forestière de Coutarse, fragment de lame en silex
46. Lémenc, sans précision, silex taillé(s)
47. Lescheraines, Marterey, tombes non datées
48. Lovagny, Pont-Vert, lame de hache polie
49. La Ravoire, Bas Mollard ouest, ZAC de l'Eschaud, occupation en milieu ouvert
50. Saint-Alban-Leysse, Baume Fantoli, cavité sépulcrale
51. Saint-Alban-Leysse, Saint-Saturnin, site en position dominante
52. Saint-Jean-d'Arvey, abri du Trou de La Féclaz, peintures rupestres
53. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret
54. Saint-Jorioz, Les Marais, site palafittique
55. Saint-Jorioz, marais de l'Enfer I, site palafittique
56. Saint-Jorioz, Tavan, monument mégalithique démantelé ?
57. Saint-Jorioz, La Tuilerie, occupation en milieu ouvert
58. Saint-Pierre-d'Albigny, près du monument aux morts, poignard en bronze
59. Saint-Pierre-d'Albigny, sans précision, armature de flèche en silex
60. Saint-Pierre-d'Albigny, sans précision, lame de hache en pierre polie
61. Saint-Pierre-d'Albigny, sans précision, lame de hache plate en cuivre
62. Sévrier, Les Charretières, site palafittique
63. Sévrier, les Choseaux, site palafittiques
64. Sévrier, Crêt de Châtillon, site palafittique
65. Sévrier, Les Mongets, site palafittique
66. Sévrier, Piron 2, site palafittique
67. Sévrier, sans précision, lame de hache plate en cuivre
68. Seynod, diffuseur de Chaux – A41, occupation en milieu ouvert
69. Seynod, Périaz, occupation en milieu ouvert
70. Seynod, Vers la Balme, abri sous roche
71. Seynod, sans précision, lame de hache polie
72. Seythenex, hameau de Tertenoz, lame de hache en pierre polie
73. Seythenex, sous la pointe de Chaurionde, armature de flèche en silex
74. Seythenex, vers le bassin de l'Aulp de Seythenex, lame de hache polie
75. Thénésol, Jacquemoy, dépôt d'objets en bronze
76. Thénésol, sans précision, lame de hache en pierre polie

ANNEXE

Structures et mobiliers archéologiques de la grotte à Carret décrits par J. Carret dans ses registres manuscrits

Les techniques de fouilles assez sommaires ont probablement occasionné la perte d'une partie importante du mobilier archéologique. Carret lui-même s'en rendait compte puisqu'il note « au cours d'une promenade beaucoup d'os furent retrouvés dans les déblais qui encombraient le chemin, les ouvriers convinrent alors en rater près de la moitié » (Carret, 1886-1889, 20.09.1887).

Lors de la description d'une séance de lavage, Carret donne quelques indications sur la quantité de mobilier récupérée (Carret, 1890-1891, 29.08.1890). En un jour il a traité 350 objets et calcule qu'il en reste 30 fois autant à laver. Les objets découverts occupaient alors 6 armoires pleines, plus 12 tiroirs et 40 m de rayons.

La totalité de ce matériel était conservé dans la maison de la grotte. Peu de temps après le décès de J. Carret, intervenu le 30 juillet 1912, la maison de La Doria a été cambriolée et tout ce qui se trouvait à l'intérieur a été pillé ou détruit (Michel, 1913). Seuls ont été préservés deux objets, sans doute échangés ou vendus auparavant. Ils se trouvent aujourd'hui au Musée des Confluences, à Lyon, dans la collection Côte.

Structures en pierres sèches

Dès les premières visites, on remarqua un mur qui semblait fermer l'entrée de la grotte (Raverat, 1872, p. 584). Carret note que ce mur de clôture se trouvait à 100 m du fond de la grotte (Carret,

1886-1889, 14.10.1887). L'une de ses extrémités est positionnée sur le plan de début juillet 1891 (Carret, 1890-1891, p. 137). Par ailleurs, Carret signale que la tranchée axiale a permis de mettre à jour un second mur perpendiculaire au mur de clôture (Carret, 1886-1889, 29.07.1887). Ces structures qui ont aujourd'hui totalement disparu, confirment l'existence d'une occupation troglodytique, vraisemblablement médiévale ou moderne.

Restes humains

– De nombreux ossements ont été trouvés dans la tranchée axiale dont quelques-uns à 1,80 m de profondeur ; certains sont humains (Carret, 1886-1889, 22.04.1887).

– Une mâchoire humaine presque complète, a été dégagée à 40-50 cm sous le sommet des terrains glaciaires du vestibule. Selon Carret, elle appartenait à une femme âgée, de type « lapon exagéré » (Carret, 1904, p. 45).

– Des ossements, trouvés à 3,50 m de profondeur dans la couche à ours des cavernes, pourraient être humains (Carret, 1886-1889, 31.08.1887).

– Le 20 septembre 1887, une tombe fut découverte dans la tranchée axiale, à 60 cm de profondeur. Selon J. Carret, le corps « était couché sur le dos, allongé, la tête tournée à droite, main droite sur le pubis, main gauche sur la poitrine, orienté du NNE au SSO, tête au nord » (Carret, 1886-1889, 7.10.1887). Il existe une photographie de cette sépulture qui montre un corps disposé plutôt sur le côté droit, les membres inférieurs en extension. [fig. 57]. D'après Carret, la stature de l'individu était de 1,75 m et il s'agissait d'un jeune adulte. L'ensemble des ossements paraît en connexion anatomique, d'après la photographie. Il pourrait donc s'agir d'une inhumation en pleine terre. La fosse très étroite, était creusée dans l'épaisseur des niveaux glaciaires depuis les niveaux supérieurs ; ses limites étaient nettes. Au-dessous des

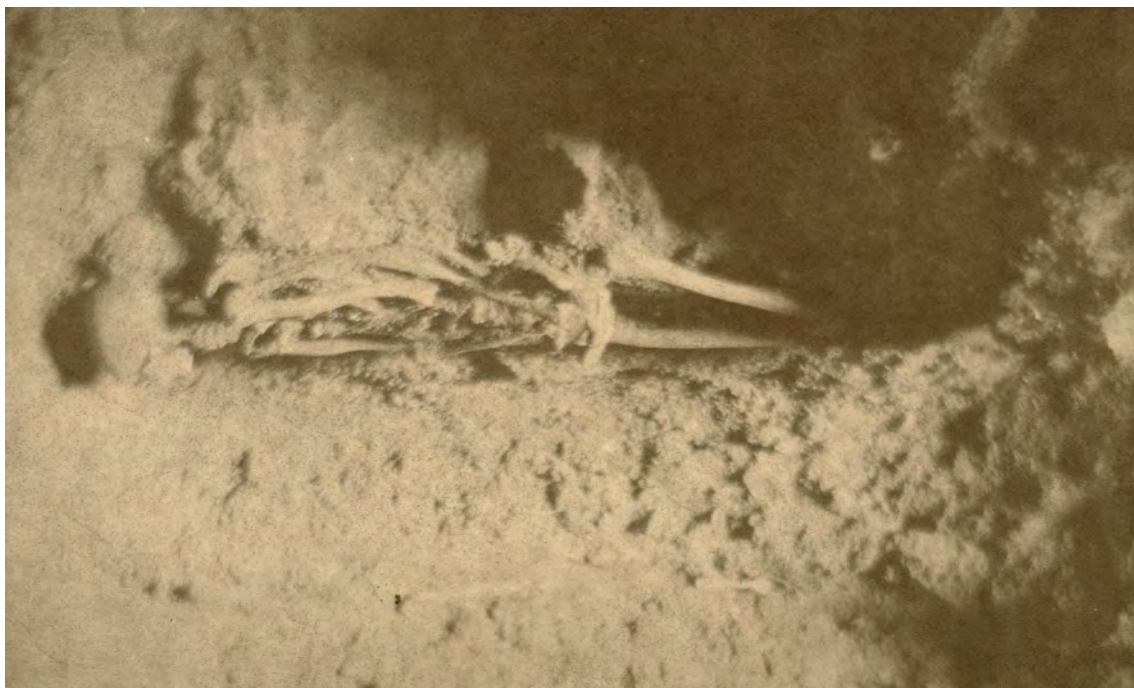


Fig. 57. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret. Vue de la première sépulture découverte en 1887, lors des fouilles de J. Carret. Illustration non paginée extraite de Carret, 1886-1889, *Registre de la Doria*, premier cahier. Collections Bibliothèques municipales de Chambéry.

os, on a observé un lit très mince de charbons de bois (Carret, 1886-1889, 7.10.1887). Carret argumente en faveur d'une grande ancienneté de cette inhumation : il identifie dans un premier temps une parenté avec l'homme de Menton, puis il penche finalement pour un « superbe » type de Cro-Magnon et cette conviction ne le quittera plus. En fait, rien ne permet d'avancer une date aussi ancienne. La position stratigraphique de la tombe la place plutôt entre le Néolithique et l'époque moderne. La présence d'un lit de charbons de bois au fond, laisse penser que cette sépulture n'est probablement pas antérieure au X^e siècle de notre ère.

- Quelques os humains, dont un long fragment de fémur, ont été retrouvés dans la grande tranchée (Carret, 1886-1889, 14.10.1887).
- Quelques os humains dispersés sur un lit de charbons se trouvaient à 10 cm de profondeur autour de la concrétion stalagmitique appelée « la lunette ». Seules 2 vertèbres ont été retrouvées

en connexion. Selon Carret, il s'agit probablement d'un adulte et d'un immature. La présence d'un lit de charbons sous les ossements constitue une similitude avec la tombe découverte le 20 septembre 1887 (Carret, 1886-1889, 21.10.1887).

Industrie lithique

- « Un silex et une pierre analogue », provenant des « couches glaciaires » (Carret, 1886-1889, 20.09.1887).
- « Un beau couteau en silex de couleur foncée, de type Néolithique » ainsi qu'une pierre ronde à facettes (percuteur ?), découverts dans la terre noire (Carret, 1886-1889, 28.07.1888).
- Un bel éclat de silex trouvé dans la terre noire, hors du mur de clôture (Carret, 1886-1889, 31.08.1888).
- Un fragment de hache en pierre polie découvert dans la tranchée de l'est un peu avant le mur de clôture (Carret, 1886-1889, 21.09.1888).

- Une petite hache en « serpentine » (?) sciée et polie, trouvée en remaniant la terre du jardin. Le jardin était une petite terrasse cultivée à proximité de la grotte, aménagée avec les déblais de la couche de terre noire (Carret, 1890-1891, 15.05.1891).
- Une molette avec facettes planes et un percuteur (Carret, 1891, 21.08.1891).
- Un fragment de silex « d'aspect robenhausien » (néolithique) recueilli dans les couches profondes de la terre noire (Carret, 1891, 21.08.1891).

Céramiques

La plupart des tessons ont été retrouvés dans le niveau de terre noire supérieur qui semble avoir été assez riche en fragments de céramique (Carret, 1886-1889, 1.09.1886, 31.08.1887 et 28.07.1888; Carret, 1890-1891, 15.05.1891 et 29.05.1891; Carret, 1891, 16.08.1891). Les découvertes de tessons de couleur rouge ont été nombreuses dans cette couche; mais Carret ne formule jamais d'hypothèse de datation qui aurait permis de savoir s'il s'agissait plutôt de sigillées ou de céramiques plus anciennes. Les notes suivantes se rapportent toutes à des tessons typologiquement particuliers ou à des découvertes localisées plus précisément dans le vestibule et ses petites cavités annexes.

- Deux tessons de céramique tournée trouvés dans la limite inférieure de l'humus, lors des sondages de 1875; Carret les attribue à l'âge du fer (Carret, 1875i, p. LXXIII).
- Beaucoup de fragments de poteries collectés en déblayant la petite grotte annexe de l'Orangerie (Carret, 1886-1889, 1.09.1886)
- Une « rondelle en terre cuite rouge percée d'un trou en son centre » (fusaïole?), trouvée dans le coin sud-ouest du vestibule (Carret, 1886-1889, 31.08.1887).
- Une grosse perle en terre cuite émaillée, recueillie dans le coin sud-ouest du vestibule (Carret, 1886-1889, 31.08.1887).

- De petits débris de céramique rouge trouvés en déblayant la petite grotte annexe appelée « grotte du 7 » (Carret, 1886-1889, 20.09.1887)

– Un fragment de céramique rouge trouvé « tout contre le roc, certainement dans la moitié la plus ancienne du glaciaire » (infiltration par effet de paroi?) (Carret, 1886-1889, 1.09.1888)

- Quelques fragments d'une poterie en terre rouge, assez fine, peut-être moderne, ont été mis au jour « sous la grosse pierre de 30 m³ ». Les tessons sont cylindriques: il pourrait s'agir d'un drain ou du col étroit et allongé d'un vase en forme de bouteille ou de « fiasco » italienne selon Carret. La poterie se trouvait sur le « caillou pur ». (Carret, 1890-1891, 16.07.1890)

Industrie osseuse

- Une « épingle » en os, recueillie lors des toutes premières visites à la grotte (Lepic, 1872c, p. 53).
- Une curieuse pièce en os taillée en forme de pyramide à 7 faces, trouvée dans le coin sud-ouest du vestibule (Carret, 1886-1889, 31.08.1887) C'est le seul objet décrit dans les registres de la Doria, qu'il est possible de rapprocher, avec beaucoup d'imagination, des « sculptures de l'époque magdalénienne » mentionnées dans le testament de Carret (Carret, 1904, p. 45). La description de cet objet fait cependant plutôt penser à un élément de tabletterie antique ou médiéval.
- Un petit disque en os de 4,5 cm. de diamètre et d'une épaisseur de 0,5 cm. L'une des faces est ornée de plusieurs cercles concentriques vraisemblablement réalisés au tour (Carret, 1886-1889, 17.08.1888 et p. 256) et entourés d'une couronne de 17 petits cercles. Il s'agit sans doute également d'un élément de tabletterie antique ou médiéval. C'est le seul vestige archéologique découvert dans la grotte qui ait été dessiné par Carret [fig. 58].

Mobilier métallique

- Des bronzes et des fers de l'époque romaine et du Moyen-âge, collectés dans les niveaux supérieurs (Carret, 1904, p. 45).
- Une pointe quadrangulaire en fer, trouvée en déblayant la petite grotte annexe «de l'Orangerie» (Carret, 1886-1889, 1.09.1886).
- Un «disque de bronze percé d'un fer de flèche quadrangulaire», découvert dans le vestibule (Carret, 1886-1889, 1.09.1886)
- Un instrument en bronze qui pourrait être un couteau, trouvé «à mi-hauteur dans la terre noire, dans la tranchée médiane en face du corridor» (Carret, 1886-1889, 22.04.1887)
- Des pointes de flèches en fer et des «débris de couteaux ou d'autres instruments de même métal», découverts dans le coin sud-ouest de la grotte (Carret, 1886-1889, 31.08.1887)
- Une pointe de flèche en fer, quadrangulaire, longue avec sa douille d'environ 8 ou 9 cm, (Carret, 1886-1889, 17.08.1888).

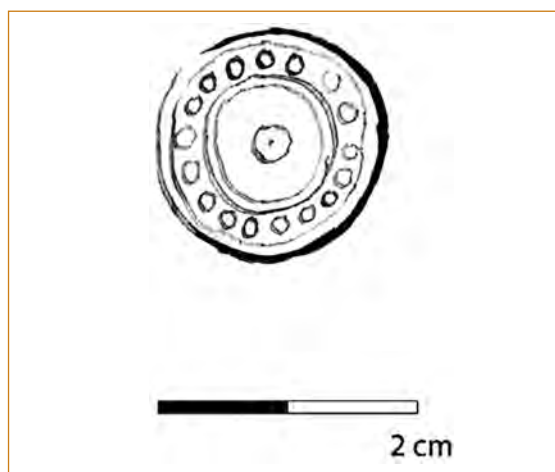


Fig. 58. Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret.

Petit disque en os travaillé au tour :

probable élément de tabletterie.

Dessin de Jules Carret (l'échelle correspond aux dimensions de l'illustration originale ; la taille de l'objet est inconnue).

Illustration extraite de Carret, 1886-1889, *Registre de la Doria*, premier cahier, p. 256. Collections Bibliothèques municipales de Chambéry.

- Un grand éperon en fer de forme archaïque et incomplet, trouvé dans la tranchée est, en avant du mur de clôture (Carret, 1886-1889, 21.09.1888).
- Un instrument en fer, peut-être un ciseau à soie, recueillie dans la terre remaniée du «jardin» (Carret, 1890-1891, 15.05.1891).
- Une belle pointe de flèche en bronze à ailerons «dont la douille présente près du fond une ouverture elliptique» (Carret, 1891, 21.08.1891).
- Un anneau en bronze fondu recouvert d'une belle patine à aspect verni (Carret, 1891, 21.08.1891).
- Une belle épingle en bronze (Carret, 1891, 21.08.1891).
- Une monnaie romaine en bronze marquée IVL PHILIPPVS AVG. [Philippe l'Arabe, empereur de 244 à 249], trouvée dans la terre noire à l'ouest du vestibule (Carret, 1889-1890, 25.04.1890).
- Une petite pièce en bronze française : marquée «Ludovicus Dei Gratia Rex... et Navarrae», peut-être un Louis XIII (Carret, 1889-1890, 25.04.1890). Elle a été découverte près de la cascade.
- Une petite monnaie en bronze, peut-être un Claudius (Carret, 1891, 21.08.1891).

Faune

La plupart des ossements ont été retrouvés dans le niveau de terre noire supérieur qui semble avoir été assez riche en restes fauniques (Carret, 1886-1889, 1.09.1886, 31.08.1887 et 28.07.1888 ; Carret, 1890-1891, 25.04.1890, 15.05.1891, 29.05.1891 ; Carret, 1891, 16.08.1891). Parmi les espèces représentées dans ce niveau Carret mentionne la présence «du grand ours des cavernes, de l'hyène, du renne et des animaux actuels» avec surtout «de la vache et du cochon» (Carret, 1889-1890, 25.04.1890 ; Carret, 1904, p. 44). Quelques ossements d'animaux (rennes, marmottes, téttras et d'autres oiseaux) ont également été découverts dans les couches supérieures des terrains glaciaires (Carret, 1904, p. 45).

Remerciements

Grand merci à André Marguet (laboratoire Chrono-environnement, UMR 6249) pour les nombreux conseils et la communication d'informations inédites. Merci à Jean-François Buard (Université de Genève) qui a réalisé le fond de carte et apporté de précieux conseils pour la maîtrise du SIG.

Merci à Françoise Ballet (en charge de la Conservation Départementale du Patrimoine jusqu'en 2013 / Association pour le Développement de la Recherche Archéologique en Savoie) pour la sortie aux abords des chalets du Sire.

Merci à Denys Bourgeois, Jean-Louis Fantoli, Jacques Nant, Jocelin Perez, Thomas Rossi et au Spéléo Club de Savoie pour la communication de plans, d'informations et de documents en partie inédits.

Merci à Yves Billaud (DRASSM), Catherine Bodet (Musée des Confluences), Céline Bressy-Léandri (SRA de Corse), René Chemin, Sylvain Coutterand (laboratoire Edytem, UMR 5204), Jérôme Daviet (PNR des Bauges), Claire Desbois (Département d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie, Université Claude Bernard Lyon I), Roger Dumollard, Michel Duret (Société d'Histoire et d'archéologie « Les amis de Viuz Faverges »), Fabien Hobléa (laboratoire Edytem, UMR 5204), François Menna (Archeodunum SA), Laurence Millers (Musée de Conflans), Annie Morel, Jean-Christophe Neidhardt (Musée Testut Latarjet d'anatomie de Lyon / Société Nationale de Médecine et des Sciences Médicales de Lyon), Jean-Claude Ozanne (Éveha), Christine et Jacques Pernon, Raoul Perrot (Département d'Anthropologie Anatomique et de

Paléopathologie, Université Claude Bernard Lyon I), Alain Piccamiglio (Société d'Histoire et d'archéologie « Les amis de Viuz Faverges »), Gilbert Pion (Association pour le Développement de la Recherche Archéologique en Savoie), Joël Serralongue (Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie), Olivier Simonin (INRAP), Fernand Tavernier, et Jean-Michel Treffort (INRAP) qui ont contribué de diverses manières à l'avancement de ce travail.

Audrey Roche, Émilie Doucet, Laurence Sadoux-Troncy et Sébastien Gosselin du Musée Savoisien, ont grandement facilité l'accès aux collections et à la documentation, malgré les contraintes du chantier de récolement en cours. Marie-Christine Lebascle et Elodie Kolher du Musée-Château d'Annecy soutiennent depuis plusieurs années la démarche d'inventaire du Néolithique sur le département haut-savoyard.

Le bilan des fouilles Carret doit beaucoup à la compréhension des équipes du fond ancien de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau à Chambéry et à l'accueil chaleureux de Monique Desjammet à la documentation du Musée Savoisien, il y a quelques années déjà.

Enfin Solenn de Larminat (Université de Paris IV) et André Marguet ont relu certaines parties du manuscrit, permettant d'améliorer la première version du texte.